



# RAPPORT FINANCIER ANNUEL

## 2024



# Sommaire

## 03

### Présentation générale

- 4. CTM en bref
- 5. Nos activités
- 7. Plus de 105 Ans au Service du Transport et du Développement National
- 9. Actionnariats
- 9. Agrégats financiers

## 09

### Rapport d'activité

- 10. Faits marquants et réalisation de l'année
- 11. Commentaires des dirigeants
- 11. Perspectives

## 12

### Rapport ESG

- 13. Les parties prenantes de CTM
- 14. Notre année en chiffres
- 15. Un engagement dans la préservation de l'environnement
- 17. Un engagement dans l'innovation et la qualité du service
- 19. Un engagement pour la sécurité
- 20. Un engagement d'éthique et de déontologie
- 22. Un engagement auprès des collaborateurs
- 27. Un engagement auprès des communautés
- 28. Une Gouvernance engagée

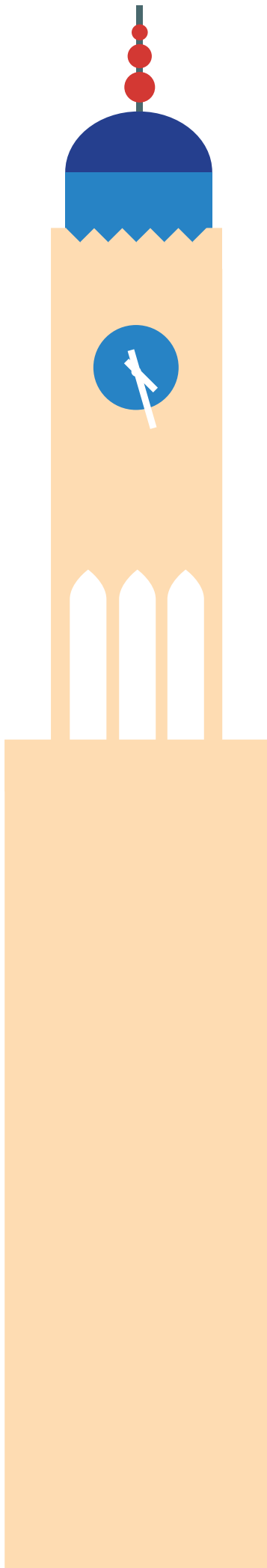
## 38

### Comptes annuels & rapport

- 39. Rapport de gestion
- 50. Annexes
- 59. Comptes sociaux
- 68. Comptes consolidés
- 70. Résumé des notes aux comptes consolidés
- 79. Rapport général des commissaires aux comptes
- 85. Rapport spécial des commissaires aux comptes

# Présentation Générale





## CTM EN BREF

### Une entreprise centenaire au service du transport des marocains

Depuis sa création en 1919, la Compagnie de Transport est un acteur majeur dans le développement de la mobilité interurbaine. Pionnière du secteur, elle a contribué à renforcer la connexion entre les régions et à faciliter les déplacements de millions de voyageurs à travers le Royaume.

Au fil des décennies, CTM a diversifié ses activités pour répondre aux besoins croissants et diversifiés du marché. Elle assure désormais le transport interurbain, le transport du personnel, le transport touristique, la messagerie, le transport urbain ainsi que le transport maritime, tant pour les passagers que pour les marchandises.

Forte de son expérience, CTM combine confort, sécurité et qualité de service pour offrir une expérience de voyage optimale, tout en s'adaptant en permanence aux attentes de ses clients et en restant fidèle à son engagement pour un transport de qualité.

Dans ce sillage, CTM a choisi d'opérer à travers ses propres gares routières. Cette approche lui permet non seulement de fluidifier le trafic des autocars, mais aussi d'assurer une gestion rigoureuse des horaires.

En 2012, CTM a introduit une solution de billetterie en ligne, qui vient compléter les possibilités d'achat disponibles dans les gares, les agences et les points de vente partenaires.

Avec une détermination sans faille à anticiper les exigences de sa clientèle, CTM a déployé en 2020 un nouveau système de billetterie et a instauré une Digital Factory afin de développer des solutions numériques adaptées aux évolutions du marché.

En 2021, l'entreprise a également lancé un programme de fidélité destiné à renforcer l'engagement de sa clientèle, reposant sur un système de points permettant d'accéder à divers avantages.

# NOS ACTIVITÉS

## Activités & Produits de la CTM

### Le transport interurbain

Acteur de référence du transport routier au Maroc, la CTM assure un service interurbain essentiel, reliant plus d'une centaine de destinations à travers le Royaume.

Pour garantir un niveau de qualité élevé, CTM investit en permanence dans une flotte entretenue selon les standards les plus rigoureux et dotée des technologies les plus avancées. Cet engagement se traduit également par une équipe hautement qualifiée, formée aux meilleures pratiques du secteur, afin d'offrir une expérience de voyage alliant confort et sécurité.

Afin d'offrir des solutions adaptées aux besoins des voyageurs, la CTM déploie une offre diversifiée à travers ses gammes « Confort » et « Premium », alliant performance, qualité de service et sécurité.

#### Autocar CTM Confort

CTM met à disposition des autocars confort, conçus pour offrir un transport agréable et sécurisé, alliant confort, fiabilité et accessibilité, tout en répondant aux besoins des voyageurs à la recherche de qualité à un prix abordable.



203 Autocars Confort

#### Autocar CTM Premium

Depuis 2014, la CTM a enrichi son offre avec des autocars « Premium », dotés de sièges en cuir, de climatisation ajustable, de Wi-Fi et de ports USB, afin d'offrir un service de qualité supérieure à sa clientèle.



17 Autocars Premium

En 2023, la CTM a profité du renouvellement de sa flotte pour rafraîchir l'identité visuelle de la gamme Premium avec un design nouveau et l'introduction de deux nouvelles couleurs plus impactantes. Ces nouveaux autocars offrent une nouvelle expérience à bord aux voyageurs avec de nouveaux fauteuils plus confortables ainsi qu'une nouvelle ambiance intérieure.

### Le transport touristique

La CTM offre un service de location d'autocars de qualité supérieure, conçu pour répondre aux exigences spécifiques des entreprises, associations, établissements scolaires et institutions publiques. Ce service s'appuie sur une flotte moderne aux capacités variées, équipée des dernières technologies afin d'assurer des conditions optimales de confort et de sécurité tout au long du trajet.

La qualité de la prestation repose également sur des conducteurs hautement qualifiés, formés par la CTM, garantissant un transport fiable et sécurisé pour tous types de déplacements, qu'ils soient professionnels ou touristiques.

### Le transport du personnel

Pour répondre efficacement aux besoins de mobilité des entreprises souhaitant assurer le déplacement de leur personnel vers les lieux de travail, CTM propose une solution sur mesure adaptée aux besoins spécifiques de chaque entreprise et une flotte de véhicules modernes, bien entretenus et régulièrement contrôlés pour garantir ponctualité, sécurité et confort des passagers.

Depuis plusieurs années, la CTM a adopté une stratégie axée sur la diversification de ses services. Dans un marché en constante évolution, cette approche lui permet de consolider sa position de leader, d'optimiser son offre et d'assurer une meilleure maîtrise de l'ensemble de la chaîne de transport.

### **Le transport messagerie**

Dans cette optique, la CTM a marqué une étape majeure en 2000 avec le lancement de « CTM Messagerie », une filiale spécialisée dans le transport de marchandises. Avec une flotte de 240 véhicules et un réseau de 120 points de ramassage et de distribution, elle assure chaque année l'acheminement de près de 6 millions de colis. Son offre s'étend au-delà du transport et comprend des services tels que la logistique fine, l'entreposage, l'affrètement et la messagerie express, répondant ainsi aux besoins des particuliers et des professionnels à la recherche de solutions efficaces et adaptées.

### **Le transport urbain**

En 2023, la CTM a étendu son domaine d'intervention dans le secteur du transport urbain en créant sa nouvelle filiale « Issal Madina », chargée de gérer à titre provisoire le service de transport public urbain de la Province de Tétouan et de la Préfecture de M'diq Fnideq en tant que délégataire. Cette initiative vise à répondre aux besoins des populations urbaines en leur assurant un accès pratique et économique à leurs destinations quotidiennes, contribuant ainsi à améliorer la mobilité urbaine et la qualité de service apporté aux citoyens de ces régions.

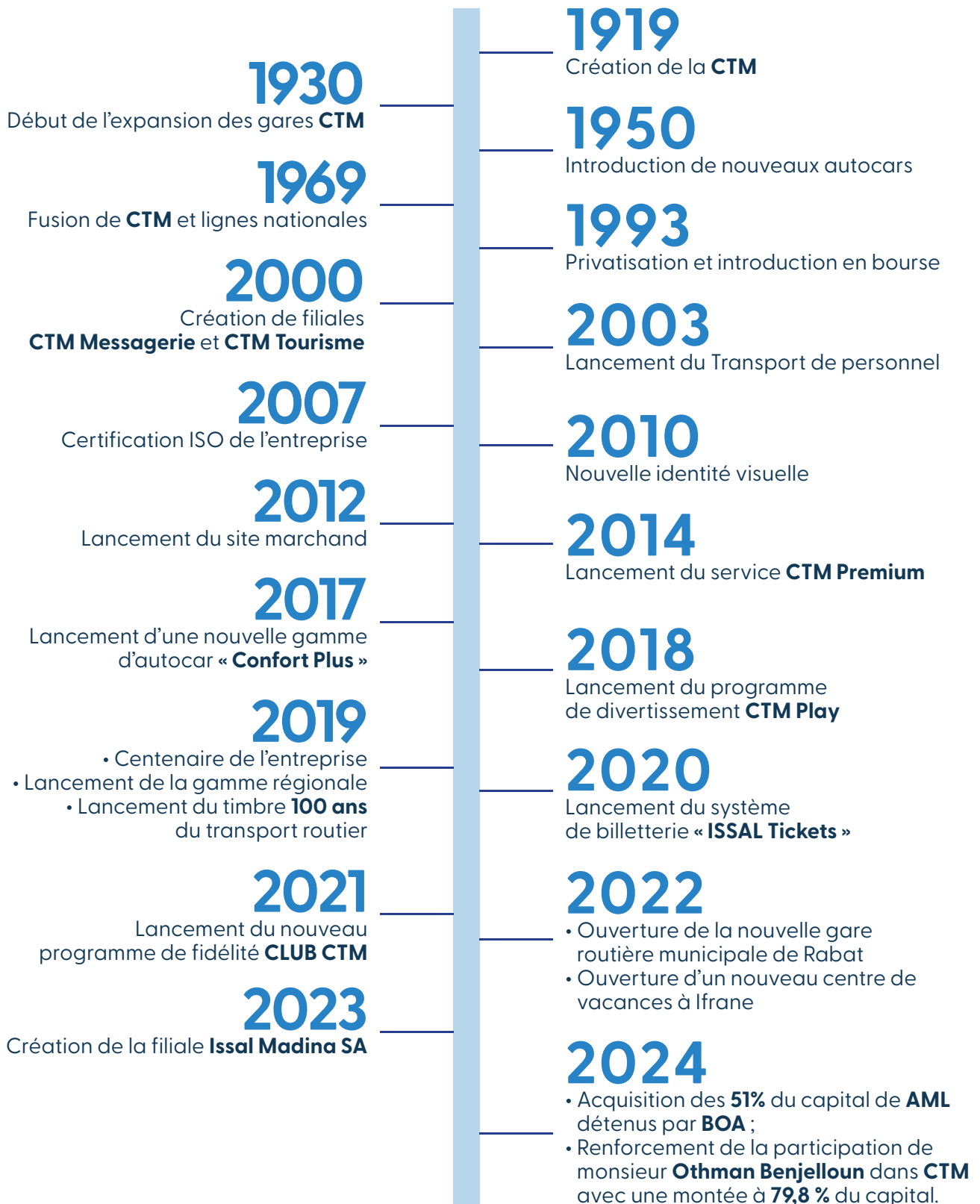
### **Le transport maritime**

En 2024, la CTM procède à l'acquisition de 51% du capital d'AML, première compagnie nationale de transport maritime au Maroc, qui exploite des liaisons de ferries fret et passagers permettant d'assurer une connectivité entre le Maroc et l'Espagne.

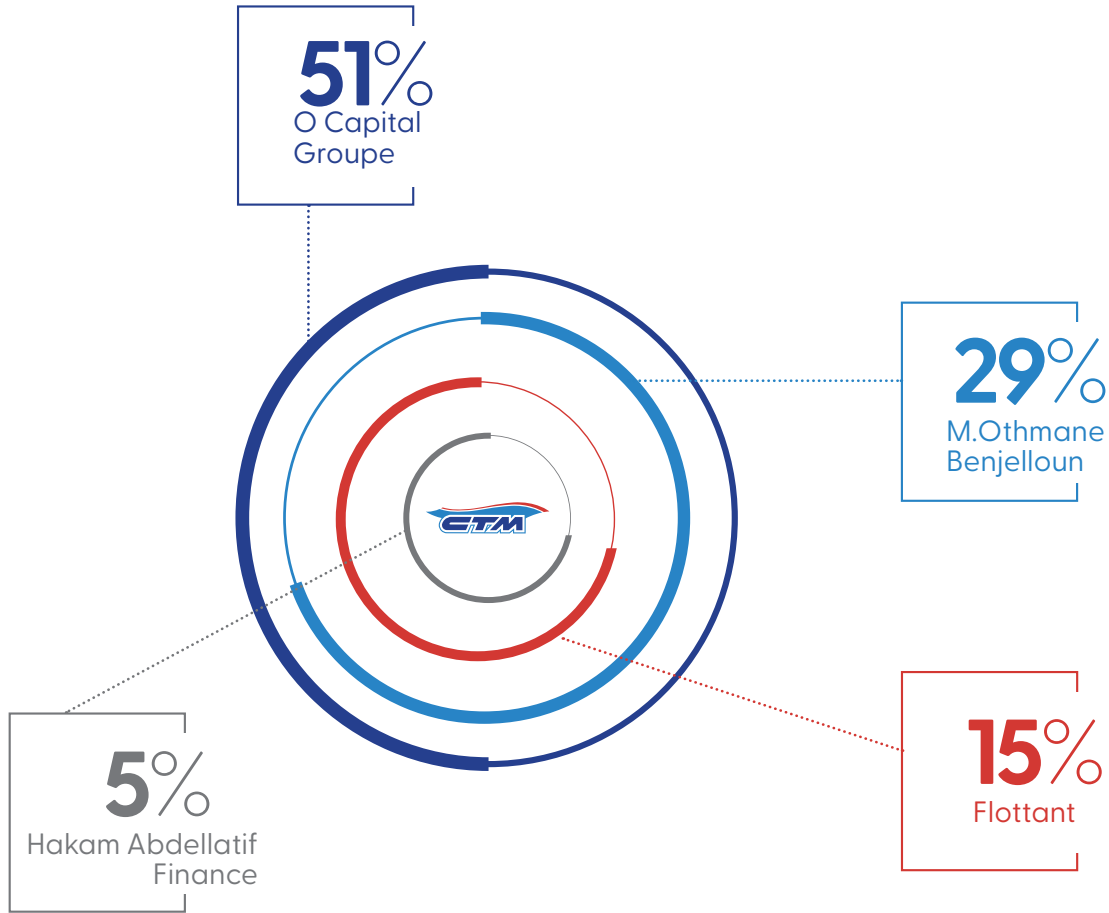
La création d'AML s'inscrit dans une démarche volontariste visant à préserver et développer le pavillon maritime national. Avec cette nouvelle acquisition, CTM vient confirmer sa récente stratégie de diversification et marque l'entame d'une nouvelle phase de croissance pour devenir l'acteur de référence de la mobilité multimodale de personnes et de marchandises au Maroc et dans la région.

# PLUS DE 105 ANS AU SERVICE DU TRANSPORT ET DU DÉVELOPPEMENT NATIONAL

Un Siècle d'Excellence au Service de la Mobilité et du Développement



# ACTIONNARIATS



# AGRÉGATS CONSOLIDÉS



**Chiffre  
d'affaires Consolidé**

**1 301,5** MMAD



**Résultat net  
Part du Groupe**

**46,6** MMAD



**Capitaux  
Propres part du groupe**

**362,3** MMAD

# Rapport d'Activité



# FAITS MARQUANTS

## Prise de participation de M. Othmane Benjelloun dans le capital de la CTM : Opération qui s'inscrit dans une série de mouvements stratégiques

M. Othmane Benjelloun consolide son contrôle sur la CTM, à travers l'acquisition directe de 28.84% du Capital, en sus de sa participation indirecte portée par la RMA, portant ainsi sa participation directe et indirecte à 79.82%

## Acquisition Stratégique d'AML : Une Nouvelle étape d'Expansion avec le Transport Maritime

Avec l'acquisition de 51% du capital d'Africa Morocco Links (AML), société spécialisée dans le fret maritime et le transport des passagers entre le Maroc et l'Espagne, CTM élargit son périmètre et confirme sa présence dans le secteur de transport Maritime, renforçant ainsi sa position de leader et sa capacité à répondre aux besoins croissants de transport transfrontalier.

A travers cette opération, La CTM diversifie son offre, en passant d'un réseau exclusivement terrestre à une solution de transport multimodale diversifiée, ce qui permettra d'insuffler un nouveau souffle au transport maritime et stimuler le développement économique dans la région.

## Modernisation de la Flotte : Des autocars de dernière génération pour une mobilité Plus Verte

Engagée en faveur de la durabilité, CTM modernise en continu sa flotte, à travers l'acquisition de nouveaux autocars et minibus équipés des dernières technologies en matière de sécurité, de confort et de performance énergétique. Ces véhicules,

conformes aux normes environnementales les plus strictes, permettent de réduire la consommation de carburant et les émissions de CO<sub>2</sub>, tout en améliorant l'expérience voyageur. Cet investissement stratégique vise à renforcer l'efficacité opérationnelle et affirmer l'engagement de la CTM en faveur d'un transport plus responsable et durable.

## Célébration des 105 Ans de la CTM : Une Campagne Ancrée dans l'Héritage et l'Innovation

En 2024, la CTM a célébré un jalon majeur de son histoire avec le lancement d'une campagne anniversaire marquant ses 105 ans d'existence. Cette initiative s'inscrit dans un double objectif : honorer l'héritage de l'entreprise et positionner la CTM comme un acteur dynamique, en constante évolution.

La campagne a permis de mettre en lumière l'histoire de l'entreprise, à travers des éléments symboliques tels que ses premiers autocars et ses anciens bâtiments, tout en intégrant des éléments modernes pour illustrer sa vision tournée vers l'avenir.

Cette célébration a également souligné la dimension transgénérationnelle de la CTM, illustrant son rôle de compagnon de voyage fidèle à travers les différentes générations. La campagne a ainsi mis en avant l'accompagnement continu de la CTM, fidèle à ses valeurs tout en restant à l'écoute des besoins des clients.

Cette initiative a renforcé l'image de la CTM tout en créant une forte interaction avec sa clientèle, grâce à des avantages exclusifs. Elle a permis à l'entreprise de célébrer son passé tout en projetant son avenir avec ses clients.

# COMMENTAIRES DES DIRIGEANTS

En 2024, le Groupe CTM a enregistré une progression significative de son chiffre d'affaires consolidé, atteignant MMAD 1 301,5 contre MMAD 656,1 en 2023. Cette hausse s'explique par :

La performance soutenue des différentes activités du Groupe, notamment le transport de voyageurs et le tourisme ;

L'intégration de la société AML, acquise en juin 2024, qui a contribué à hauteur de 44 % au chiffre d'affaires de l'exercice ;

L'impact sur une année pleine de la création d'ISSAL MADINA, lancée en novembre 2023.

En MMAD	Indicateurs consolidés			
	2024	2023	Variation	Variation (%)
Chiffre d'affaires	1 301,5	656,1	645,4	98,4%
Charges d'exploitation	1 295,7	612,0	683,8	111,7%
Résultat d'exploitation	28,5	53,1	-24,7	-46,4%
Marge d'exploitation	-	0,1	-0,1	-73,0%

## Résultat net et autres éléments du compte de résultats :

Le résultat net part du Groupe (RNPG) s'établit au 31/12/2024 à KMAD 46 622.

MMAD	Indicateurs consolidés			
	2024	2023	Variation	Variation (%)
Résultat financier	-12,2	-	-12,2	-
Résultat courant	16,2	53,2	-36,9	-69,4%
Résultat non courant	25,2	35,9	-10,7	-29,9%
Résultat net part du Groupe	46,6	63,1	-16,5	-26,1%

# PERSPECTIVES

Reconnue pour son expertise dans le transport interurbain, touristique, du personnel et de marchandises, la CTM déploie une stratégie de diversification ambitieuse, marquant ainsi une nouvelle phase de développement. Cette orientation vise à renforcer son positionnement en tant qu'acteur de référence de la mobilité multimodale au Maroc et dans la région.

Dans cette perspective, la CTM capitalise sur son savoir-faire en gestion de réseaux de transport et sur sa capacité d'innovation pour étendre son périmètre d'activité à de nouveaux segments, notamment le transport urbain et maritime.

Par ailleurs, l'entreprise poursuit ses investissements dans la modernisation de ses infrastructures et l'optimisation de ses services. L'adoption de technologies avancées et le développement de nouvelles offres s'inscrivent dans une démarche d'amélioration continue de l'expérience client et de renforcement des standards de qualité.

# Rapport ESG



# LES PARTIES PRENANTES DE CTM

Leader dans le domaine du transport interurbain, la CTM joue un rôle essentiel dans la promotion du voyage et la réduction de l'enclavement des régions du Maroc. Consciente de son rôle dans la société, l'entreprise s'est engagée tôt dans une politique de responsabilité sociale et environnementale, qui se reflète dans sa politique de ressources humaines. CTM met

en œuvre des mesures pour accompagner, développer et fidéliser ses employés, ainsi que pour protéger l'environnement et répondre à son engagement social.

A l'issue de la cartographie de l'écosystème de CTM, il en ressort les parties prenantes suivantes



# NOTRE ANNÉE EN CHIFFRES

## Nos Ressources



PRÉSENCE DANS  
**120**  
 VILLES DU ROYAUME

## Notre création de valeur



# UN ENGAGEMENT DANS LA PRÉSERVATION DE L'ENVIRONNEMENT

En tant qu'entreprise leader dans le secteur du transport interurbain de voyageurs, la CTM a pris à cœur sa responsabilité environnementale et s'engage activement à préserver l'environnement en encourageant les citoyens à voyager en autocar afin de réduire le nombre de véhicules sur les routes et minimiser les impacts négatifs de ses activités sur l'environnement.

Cet engagement de responsabilité se manifeste par plusieurs actions, notamment la réduction de la consommation de carburant, la surveillance régulière des émissions de gaz à effet de serre, la mise en place de systèmes de filtration des particules fines.

En l'occurrence, la CTM a mis en place des cycles de formation destinés à ses chauffeurs afin de sensibiliser les conducteurs aux pratiques de l'éco conduite, dans le but de réduire les émissions de gaz polluants tout en offrant des services de transport de qualité aux voyageurs.

## Un matériel roulant renouvelé régulièrement

La CTM a fait le choix d'équiper sa flotte d'autocars de nouvelle génération, en conformité avec les normes européennes Euro.

Ces véhicules répondent aux normes les plus strictes en matière d'émissions de gaz polluants, tels que les oxydes d'azote (NOx), le monoxyde de carbone (CO) et les particules fines imbrûlées. Cette norme a poussé les constructeurs à mettre en place des filtres à particules, permettant ainsi de réduire de 50% les rejets de NOx.

Soucieuse de minimiser son impact environnemental, CTM renouvelle chaque année une partie de son parc roulant pour y introduire des autocars répondant aux normes respectueuses de l'environnement.

Aujourd'hui, plusieurs véhicules du parc de la CTM sont équipés de cette nouvelle génération d'autocars. Ce choix stratégique s'inscrit dans une démarche globale de minimisation des émissions de gaz polluants de l'entreprise.



## De l'électricité verte au sein du siège social

Dans le cadre de son engagement en faveur de la protection de l'environnement, CTM a mis en place plusieurs mesures visant à réduire la consommation d'énergie au sein de son siège. Pour cela, l'entreprise a équipé son bâtiment de panneaux photovoltaïques d'une capacité de 235 kWc, permettant d'atteindre en moyenne 80% des besoins en électricité pour les bureaux, la salle de trafic des autocars et les plateformes techniques de Casablanca.

Afin de poursuivre cette démarche de réduction de la consommation d'énergie, l'ensemble des éclairages du siège et des agences ont été remplacés par des ampoules LED à basse consommation énergétique. Parallèlement, une politique de réduction du volume de papier en circulation a été mise en place au siège, avec l'installation d'imprimantes en partage et l'incitation à l'utilisation de documents électroniques. L'objectif à terme est de tendre vers une utilisation zéro papier.

Ces mesures sont des preuves concrètes de l'engagement de CTM en faveur de l'environnement. En réduisant sa consommation d'énergie et sa production de déchets papier, l'entreprise contribue à la protection de l'environnement tout en réduisant ses coûts d'exploitation. CTM montre ainsi qu'il est possible de concilier performance économique et responsabilité environnementale.



## Politique de gestion des déchets

L'activité de maintenance des véhicules du parc roulant de l'entreprise CTM génère divers types de déchets, tels que des huiles usagées, des pièces et des pneus usagés, ainsi que des matériaux consommables. Pour assurer leur gestion et leur élimination en toute sécurité, CTM a mis en place une stratégie de gestion des déchets.

En ce qui concerne les huiles usagées, celles-ci sont enlevées par des prestataires spécialisés, conformément à la réglementation en vigueur. Pour les déchets revalorisables, tels que les pièces, les pneus et autres matériaux, ces derniers font l'objet d'un rachat auprès d'entreprises spécialisées et agréées par les autorités de tutelle. Ces déchets peuvent être recyclés et réutilisés, ce qui permet de réduire l'impact environnemental de l'entreprise tout en contribuant à une économie circulaire.

Grâce à cette gestion responsable de déchets, CTM montre son engagement en faveur de l'environnement. En réduisant l'impact environnemental de ses activités de maintenance, l'entreprise contribue à la protection de l'environnement et à la promotion d'une économie plus durable.

# UN ENGAGEMENT DANS L'INNOVATION ET LA QUALITE DU SERVICE

## Nouvelle technologie dans nos véhicules

En matière de sécurité, les véhicules de la CTM sont équipés d'un ensemble de technologies avancées pour garantir la sécurité des passagers et du personnel de conduite. Les véhicules sont dotés d'un système d'assistance à la conduite qui inclut un régulateur de vitesse avec adaptation de la distance, un système de freinage EBS et un autre de freinage d'urgence. En outre, les véhicules sont également équipés du système Attention Guard, qui offre une sécurité supplémentaire en détectant rapidement les changements distincts de comportements de conduite.

Le système Attention Guard est un dispositif de sécurité innovant qui permet de détecter les signes de déconcentration et de fatigue excessive chez le chauffeur. Ce système réagit à toute augmentation de la fréquence de franchissement de ligne et déclenche un message «Pause recommandée» sur l'écran. En outre, un signal sonore est émis, ainsi qu'un signal tactile en option, pour avertir le conducteur. Grâce à ce système, la CTM renforce la sécurité de ses passagers et de son personnel de conduite en réduisant les risques d'accidents liés à la fatigue ou à la distraction du conducteur.

## Salle Trafic : Suivi opérationnel Quotidien

CTM est dotée d'une salle de trafic comprenant les équipements techniques les plus modernes. Cette tour de contrôle qui est opérationnelle 24h/24 et 7j/7 permet un suivi rigoureux de la flotte grâce à un système de connexion au CAN (Controller

Area Network) des autocars permettant ainsi le suivi de leur géolocalisation en temps réel, la consommation, le respect de l'itinéraire, la vitesse et le kilométrage parcouru ainsi que le comportement de conduite du chauffeur.

La salle de trafic CTM permet de suivre des arrivées et des départs des lignes en temps réel, de gérer des situations perturbées et de prendre les mesures préventives pour améliorer la performance globale de la flotte et garantir un service fiable, efficace et sécurisé à la clientèle.

Par ailleurs, la salle de trafic monitoré les caméras de surveillance installées dans les agences CTM, les ateliers de maintenance, ainsi que les caméras test pilote installées sur quelques autocars.



## Maintenance régulière à travers nos ateliers

Afin de garantir une flotte de véhicules en bon état de fonctionnement et maintenir la qualité de service offerte à ses clients, la CTM dispose d'un dispositif de maintenance efficace. Ce dispositif comprend cinq

ateliers répartis à travers le Maroc à savoir l'atelier central à Casablanca ainsi que quatre ateliers régionaux à Agadir, Marrakech, Tétouan et Fès.

L'atelier central de Casablanca s'étend sur une surface de 5.000 m<sup>2</sup> avec une capacité de traitement de plus de 60 autocars par jour. Plus de 100 collaborateurs travaillent en rotation 24h/24 et 7j/7 dans l'ensemble des ateliers CTM, assurant une permanence continue de jour comme de nuit tout au long de l'année.

Ces ateliers sont équipés d'outils de pointe et d'une équipe de techniciens qualifiés. Ils sont responsables de la maintenance préventive et curative des véhicules de la flotte de CTM. La maintenance préventive

comprend des inspections régulières et des travaux de maintenance planifiés pour s'assurer que les véhicules sont en bon état de fonctionnement et pour identifier tout problème potentiel avant qu'il ne devienne critique. La maintenance curative, quant à elle, concerne les réparations urgentes et les interventions d'urgence nécessaires pour remettre les véhicules en état de marche dans les plus brefs délais.

Grâce à son dispositif de maintenance, CTM peut minimiser les temps d'arrêt de ses véhicules et maximiser la disponibilité de la flotte pour répondre aux besoins de ses clients en offrant un niveau de confort élevé et une sécurité optimale pour les passagers.

# UN ENGAGEMENT POUR LA SÉCURITÉ

La confiance entre CTM et ses diverses parties prenantes est basée sur la sécurité des passagers et des collaborateurs. Pour assurer cette sécurité, CTM considère la prévention des accidents d'autocars comme une priorité constante.

Dans le but de garantir la sécurité optimale de tous les utilisateurs, CTM investit chaque année dans le renouvellement de son parc roulant. Elle s'engage à utiliser des autocars relativement récents, avec une moyenne d'âge du parc de 4 ans. Pour les lignes à haute fréquentation desservant les provinces du sud du Royaume, la moyenne d'âge du parc est encore plus basse, à seulement 2 ans.

Le but est d'assurer que tous les autocars sont en parfait état de fonctionnement et ne présentent aucun risque pour les passagers et les conducteurs.

Les autocars de CTM sont équipés des dispositifs de sécurité les plus avancés pour assurer un service de transport sûr et fiable aux passagers. Ces équipements aident le conducteur à rester vigilant en détectant les obstacles sur la route et en signalant tout franchissement de ligne. Ils sont également dotés de freins d'urgence, d'une caméra de vision artificielle et d'un système d'extinction d'incendie pour une sécurité accrue en cas d'incident.

En plus des mesures de sécurité à bord, tels que les ceintures de sécurité et les consignes à respecter affichées pour les passagers, les autocars de CTM sont équipés d'issues de secours, de brise-glaces, d'extincteurs et d'outils de premiers secours pour les situations d'urgence. Un plan d'évacuation est également affiché dans chaque véhicule pour permettre une évacuation rapide et ordonnée en cas de besoin. Ces mesures

supplémentaires montrent l'engagement de CTM envers la sécurité de ses passagers et sa volonté de leur offrir une expérience de voyage sereine.

La santé des chauffeurs est indispensable pour assurer un transport sécurisé des passagers, c'est la raison pour laquelle la CTM a mis en place un contrôle médical permanent de ses chauffeurs par le médecin de travail pour s'assurer que leur état de santé ne présente aucun danger pour l'exercice de leur fonction et de prévenir tout risque éventuel de contagion des voyageurs.

En plus de l'examen d'habilitation à la conduite d'autocars que tous les chauffeurs de CTM ont réussi lors de leur recrutement, l'entreprise se concentre chaque année sur la formation continue de ses chauffeurs. Les formations portent notamment sur le comportement routier et la prévention des accidents pour assurer un niveau élevé de sécurité aux passagers.

En outre, pour respecter les dispositions relatives aux durées de conduite et de repos des chauffeurs, CTM assure une rotation importante de ses conducteurs pour limiter leur durée de conduite à un maximum de 8 heures par jour sur une période de 24 heures. Cette mesure contribue à garantir un niveau de sécurité élevé pour les conducteurs et les passagers.

Enfin, CTM a décidé d'aller au-delà des réglementations en matière de limitation de vitesse des autocars sur autoroute en fixant la vitesse maximale à 90 km/h, alors que la réglementation autorise 100 km/h. Cette décision montre l'engagement de l'entreprise envers la sécurité de ses passagers, et vise à renforcer encore davantage la sécurité des trajets en autocar.

# UN ENGAGEMENT D'ETHIQUE ET DE DEONTOLOGIE

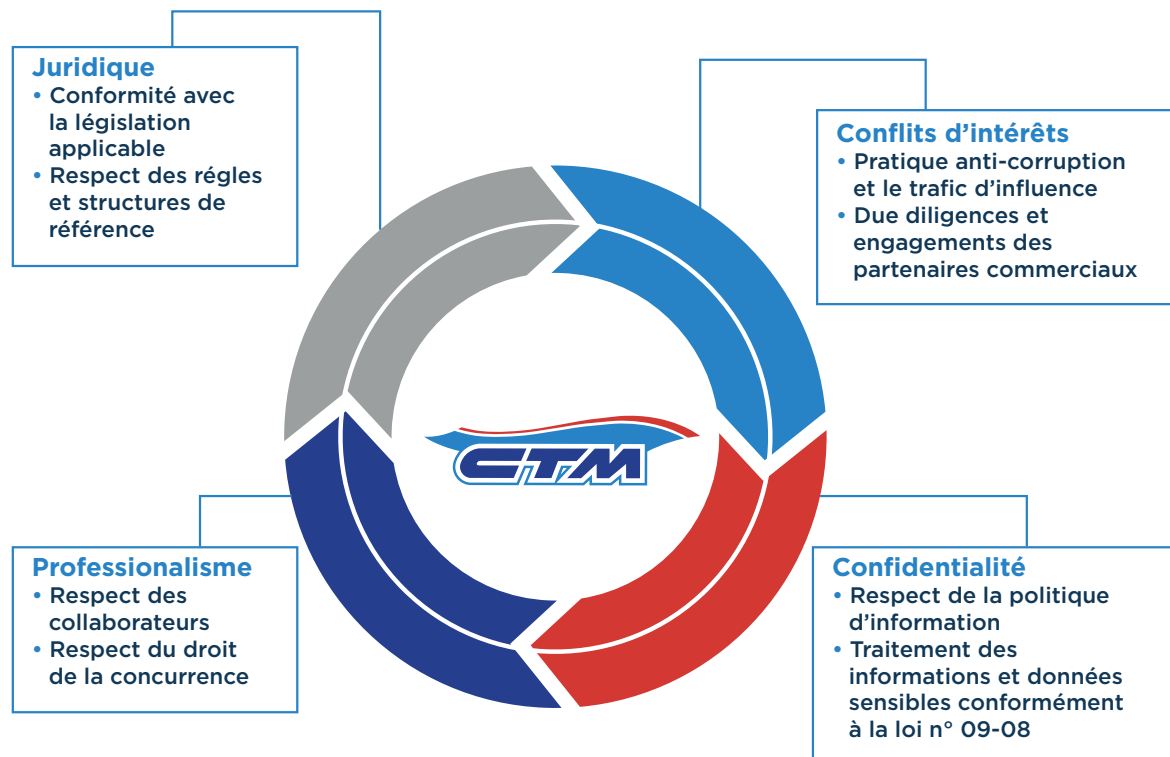
## Ethique dans les affaires

La CTM accorde une grande importance aux aspects éthiques dans la gestion de ses affaires, que ce soit avec ses fournisseurs ou avec ses clients. En effet, l'entreprise est consciente que le respect de l'éthique et des valeurs morales est un élément clé pour établir des relations commerciales saines et durables.

Ainsi, la CTM a mis en place un code éthique et déontologique qui vise à encadrer l'ensemble des relations de l'entreprise en interne et en externe. Ce code a été validé par le Conseil d'Administration de l'entreprise et est entré en vigueur depuis le début de l'année 2020.

Le code éthique et déontologique de la CTM énonce des principes fondamentaux qui guident toutes les interactions de l'entreprise avec ses parties prenantes. Il s'agit d'un engagement fort en faveur de l'éthique et de la responsabilité qui promeut la transparence, l'intégrité et la responsabilité dans les relations de l'entreprise avec ses fournisseurs et ses clients. Il énonce également des règles de conduite claires pour prévenir tout comportement discriminatoire ou des conflits d'intérêts.

Cela permet à l'entreprise de tisser des relations commerciales saines et durables avec l'ensemble des partenaires, tout en consolidant sa réputation d'entreprise responsable et éthique.



## Gestion des données personnelles

La protection des données personnelles des usagers est une préoccupation primordiale pour la CTM. L'entreprise a pris toutes les mesures nécessaires pour se conformer aux exigences de la Commission Nationale de Contrôle de la Protection des Données Personnelles (CNDP). Cette démarche a été entreprise afin de garantir la confidentialité et la sécurité des données personnelles de tous les usagers de l'entreprise.

Ainsi, la CTM a obtenu les autorisations nécessaires pour gérer les données personnelles relatives aux ressources humaines, à la vente en ligne, à la gestion des fournisseurs, des visiteurs, des caméras de surveillance, de la biométrie, de la géolocalisation et également pour la gestion de la pandémie de Covid-19 à savoir la prise de température en vue d'accéder aux locaux de l'entreprise.

La CTM a pris ces mesures pour garantir que toutes les données personnelles des usagers soient collectées, stockées et traitées conformément aux réglementations et normes en vigueur en matière de protection des données. Les informations collectées ne sont utilisées que dans un but spécifique et ne sont pas partagées avec des tiers, sauf si cela est strictement nécessaire pour répondre à une demande spécifique ou pour respecter les obligations légales.

En garantissant la confidentialité et la sécurité des données personnelles de ses usagers, la CTM montre son engagement à protéger les droits de ses clients et à maintenir leur confiance envers l'entreprise.

# UN ENGAGEMENT AUPRÈS DES COLLABORATEURS

CTM, une entreprise consciente de l'importance de son capital humain, a mis en place une politique proactive pour améliorer la qualité de vie au travail, favoriser le développement des compétences de ses collaborateurs et renforcer l'engagement de ces derniers à travers une culture d'entreprise solide.

Grâce à cette politique, CTM s'assure que ses collaborateurs bénéficient d'un environnement de travail sain et propice au développement de leurs compétences en leur offrant des formations et des programmes de développement professionnel. Les avantages sociaux, tels que la couverture maladie avantageuse et la retraite complémentaire, sont des éléments clés de cette politique et contribuent à

renforcer l'engagement et la loyauté des employés envers l'entreprise.

De plus, CTM veille à ce que ses anciens employés continuent à bénéficier de la couverture maladie, même après leur départ à la retraite. Cette initiative démontre la volonté de l'entreprise de maintenir un lien fort avec ses anciens employés et de reconnaître leur contribution passée à l'entreprise.

En somme, la politique de CTM en matière de capital humain est un témoignage de son engagement envers ses employés. Elle permet de créer un environnement de travail sain et épanouissant, tout en offrant des opportunités de développement professionnel et en renforçant l'engagement et la loyauté des employés.

## Répartition des effectifs permanents et diversité

	2024	2023	2022
Femmes	96	92	89
Hommes	949	921	924
<b>Effectif total</b>	<b>1 045</b>	<b>1 013</b>	<b>1 013</b>

En raison de la nature de ses activités, CTM a historiquement eu une faible représentation des femmes dans ses effectifs. Les femmes ont principalement occupé des postes au niveau du siège, dans l'administration ou en agence dans l'assistance à la clientèle. Cependant, l'entreprise a pris des mesures pour améliorer la diversité de son

personnel et favoriser l'ascension professionnelle des femmes.

Grâce à ces efforts, CTM recrute chaque année des femmes qui occupent des postes clés, démontrant ainsi sa volonté de promouvoir la diversité et l'égalité des chances en matière d'emploi.

## Répartition des effectifs par catégorie et par genre

	2024	2023	2022
Femmes cadres	17	15	11
Femmes non cadres	79	77	78
<b>Total femmes</b>	<b>96</b>	<b>92</b>	<b>89</b>
Hommes cadres	18	18	16
Hommes non cadres	931	903	908
<b>Total hommes</b>	<b>949</b>	<b>921</b>	<b>924</b>
<b>Effectif total</b>	<b>1 045</b>	<b>1 013</b>	<b>1 013</b>

## Répartition de l'effectif par nature du contrat de travail

Dans le cadre de sa politique de gestion des ressources humaines, CTM a mis en place des mesures pour encourager la stabilité de l'emploi, en offrant des perspectives d'emploi durables. Ainsi, dans 75% des situations, les jeunes qui sont sous contrat ANAPEC se voient offrir la possibilité de passer d'un contrat temporaire à un contrat permanent.

Par ailleurs, CTM est également fortement impliquée dans la promotion de l'employabilité des jeunes en accueillant chaque année des stagiaires dans le cadre de leur formation. Cette initiative permet aux jeunes de se familiariser avec les exigences

du monde du travail et de développer leurs compétences professionnelles en mettant en pratique ce qu'ils ont appris dans leur cursus académique.

A travers ces initiatives, CTM témoigne de son engagement en faveur de la création d'emplois durables et de la promotion de l'employabilité des jeunes. Ces pratiques font partie intégrante de la politique de gestion des ressources humaines de l'entreprise, qui vise à offrir des opportunités de carrière stables et durables à ses collaborateurs, tout en contribuant au développement économique et social du pays.

	2024	2023	2022
Permanents	1026	955	1003
CDD	5	39	3
ANAPEC	14	19	7
<b>Effectif total</b>	<b>1045</b>	<b>1013</b>	<b>1013</b>

## Répartition de l'effectif par métier

La majorité de l'effectif de CTM est composée de conducteurs d'autocars, représentant plus de la moitié des employés de l'entreprise. Ces conducteurs jouent un rôle crucial en tant qu'ambassadeurs de l'entreprise, puisqu'ils sont en contact direct avec les clients et reflètent l'image de la société. C'est pour cette raison que CTM attache une grande importance à leur sélection, leur formation et leur écoute, afin d'assurer la qualité de service attendue par les clients.

Afin de garantir une meilleure qualité de service, l'entreprise a mis en place des règles strictes pour ses conducteurs, notamment

en termes d'hygiène, de comportement envers les clients, ainsi que le port d'un uniforme qui les identifie clairement comme membres de l'équipe CTM, ce qui renforce l'image professionnelle de l'entreprise.

Le réseau d'agences CTM, présent dans 32 villes du Royaume, représente environ un tiers de l'effectif total de l'entreprise. Cette présence locale permet à l'entreprise d'être proche de ses clients et de leur offrir un service personnalisé. C'est aussi un point de contact important pour les clients qui ont besoin d'informations ou d'assistance.

	2024	2023	2022
Administration	72	72	74
Conducteurs	573	527	527
Réseau	275	284	284
Maintenance	90	97	101
Cadre	35	33	27
<b>Effectif total</b>	<b>1045</b>	<b>1013</b>	<b>1013</b>

## Évolution de l'emploi

	2024	2023	2022
Nombre de recrutements	113	71	19
Nombre de démissions	35	16	11
Nombre de licenciements	5	2	3
Autres départs	41	53	32

## Répartition de l'effectif par ancienneté

Ancienneté en %	2024	2023	2022
0-5 ans	19%	19%	19%
5-10 ans	27%	25%	26%
10-20 ans	38%	39%	40%
plus de 20 ans	15%	16%	15%

## Sécurité au travail

CTM accorde une importance capitale à la santé et à la sécurité de son personnel au travail. Pour garantir la sécurité de tous les employés, l'entreprise a mis en place un système de prévention et de pilotage des accidents, qui est géré et suivi de près par le comité Hygiène Sécurité et Environnement (HSE).

Dans cet effort de prévention, CTM a mis en place des mesures de sécurité spécifiques pour ses employés en organisant régulièrement des sessions de sensibilisation et de formation pour tous les

employés de l'entreprise afin de renforcer leur conscience de la sécurité et de leur donner les compétences nécessaires pour éviter les accidents et les incidents. Ces sessions incluent des formations en sécurité routière, des simulations de situations d'urgence et des exercices pratiques pour améliorer la préparation de l'entreprise aux situations d'urgence.

Cela montre l'engagement de l'entreprise envers la sécurité de tous les intervenants de la chaîne de transport.

	2024	2023	2022
Nombre d'accidents de travail avec arrêt	13	18	21

## Formation

CTM accorde une grande importance au développement des compétences de ses collaborateurs, dans le but d'offrir des services de qualité supérieure à ses clients. C'est pourquoi, chaque année, l'entreprise met en place un programme de formation pour ses employés.

Conçu pour répondre aux besoins spécifiques de l'entreprise et de ses employés, le programme de formation est axé sur l'amélioration des compétences et des connaissances dans des domaines tels que la communication, la gestion de projet, la sécurité, la gestion des risques, la qualité de service, l'innovation et la technologie. L'objectif est de permettre aux employés de se perfectionner dans leur travail et de mieux répondre aux exigences de l'entreprise et de ses clients.

Le programme de formation est mis en place en étroite collaboration avec les différents départements de l'entreprise, pour identifier les compétences nécessaires et déterminer les formations les plus appropriées pour les employés. Les formations sont dispensées par des experts du domaine de transport et des formateurs internes qualifiés, afin de garantir la qualité de l'enseignement et la pertinence des sujets abordés.

CTM encourage également ses employés à participer à des formations externes, des conférences et des événements liés au transport de voyageurs afin de continuer à se développer et à se tenir informés des dernières tendances et des innovations dans leur domaine de travail.

	2024	2023	2022
Nombre d'heures de formation	912	712	780
Nombre de jours/h de formation	114	89	98

## Dialogue Social

CTM a mis en place une politique de dialogue permanent avec les représentants du personnel pour garantir un climat social sain et harmonieux. Cette approche a permis de favoriser des relations solides entre les employés et le management de l'entreprise.

Dans ce contexte, et afin d'assurer la stabilité et la cohésion au sein de l'entreprise, une convention collective a été signée pour une durée de trois ans reconductibles, régit les relations entre les parties.

Le mandat des délégués du personnel a été renouvelé en juin 2021 pour une période de 6 ans afin de représenter les employés de CTM et de défendre leurs droits. Dans le cadre de leurs missions, les représentants du personnel organisent des réunions

régulières avec le comité d'entreprise au cours desquelles ils remontent au management les préoccupations et les problématiques rencontrées par les employés dans le cadre de leur travail. Ces réunions ont pour objectif de trouver des solutions adaptées aux différentes problématiques rencontrées.

Dans le but de promouvoir une politique de ressources humaines axée sur le bien-être de ses employés, la CTM a mis en place un certain nombre d'avantages sociaux. Ainsi, l'entreprise organise chaque année un tournoi de football, qui permet à ses employés de se divertir tout en renforçant les liens d'équipe. Parallèlement, la CTM a établi un partenariat avec la Fondation SANADY pour soutenir la réussite scolaire des enfants de ses collaborateurs. Cette

collaboration prend la forme d'un soutien scolaire pour les élèves de l'école primaire et secondaire.

En outre, la CTM a mis en place diverses autres initiatives pour améliorer la qualité de vie de ses employés et de leurs familles. Elle organise notamment chaque année des colonies de vacances pour 200 enfants, une journée de la femme et une journée Achoura destinée aux enfants des salariés. De plus, cinq collaborateurs et deux

retraités ont la chance chaque année de partir en pèlerinage au Hadj, offrant ainsi une opportunité unique à ces employés.

Toutes ces initiatives témoignent de l'engagement de la CTM en faveur du bien-être de ses employés et de leurs proches. Elles contribuent également à renforcer la cohésion et la loyauté du personnel en offrant des moments de convivialité et de partage au sein de l'entreprise.

	2024	2023	2022
Nombre de jours de grève	0	0	0
Nombre de représentants du personnel	9	9	9

### Centre de vacances Ifrane :

Dans le cadre de ses actions de valorisation du capital humain, la CTM a inauguré un centre de vacances à Ifrane en juillet 2022. Ce projet permettra aux collaborateurs et à leurs familles de bénéficier d'un environnement de détente et de loisirs, ce qui contribuera à renforcer les relations entre les membres du personnel et leur entreprise.

Par cette initiative, la CTM a démontré que le capital humain est l'atout le plus précieux de toute entreprise et que son bien-être est crucial pour la croissance et la réussite de l'entreprise.

### Certification ISO 9001-2015 : Un Engagement Structuré pour la Qualité

Dans le cadre de son engagement envers l'excellence, la CTM a obtenu sa première certification ISO 9001 version 2008 en 2010, puis l'a renouvelée en 2019 avec la version 2015. Ces certifications, obtenues à la suite d'audits rigoureux, reflètent la mise en place d'un système de management de la qualité structuré, visant à satisfaire les attentes des clients et des parties prenantes.

risques. Cette démarche permet d'optimiser en permanence les processus internes et de garantir un service fiable et sécurisé.

La CTM poursuit ainsi son engagement en faveur de la qualité, en mobilisant ses équipes pour offrir une expérience toujours plus performante et adaptée aux besoins de ses voyageurs.

Reposant sur cinq axes stratégiques à savoir l'écoute des clients, satisfaction des parties prenantes, amélioration continue des performances, développement des compétences des équipes et anticipation des



# UN ENGAGEMENT AUPRÈS DES COMMUNAUTÉS

## Une politique en matière d'accessibilité de ses offres de transport

Grâce à sa mission de quasi-service public, CTM a contribué au développement des régions du Royaume en créant des lignes qui desservent des villes en pleine expansion urbaine. Au fil du temps, l'entreprise a ainsi permis de désenclaver certaines régions, favorisant leur développement économique et social.

En parallèle, CTM s'engage à rendre la mobilité accessible grâce à sa politique de démocratisation du voyage. Pour ce faire, elle a mis en place différentes gammes d'offres tarifaires adaptées aux besoins et aux budgets de ses clients. Cette politique permet ainsi à un public plus large de bénéficier de ses services de transport.

Dans une démarche citoyenne, CTM apporte également son soutien à des organisations caritatives et des associations d'étudiants en mettant à leur disposition des gratuités ou des services de déplacement pour répondre à des besoins ponctuels. Cette démarche témoigne de l'engagement de l'entreprise en faveur de la solidarité et de l'inclusion sociale, en offrant des solutions de mobilité aux personnes les plus vulnérables ou en difficulté.

## Une contribution au développement local

La présence de la CTM dans différentes villes du Maroc a eu un impact positif sur l'emploi dans les commerces de proximité, ce qui a également eu un effet bénéfique sur l'économie locale. La CTM a ainsi contribué à soutenir la croissance économique dans les régions où elle opère.

# UNE GOUVERNANCE ENGAGÉE

## Conseil d'Administration

La CTM est administré par un Conseil d'Administration qui détermine les orientations stratégiques de l'activité de l'entreprise et veille à leur mise en œuvre.

Le Conseil d'Administration se saisit de toute question intéressant la bonne marche de la société et règle par ses délibérations les affaires qui la concernent. Il procède aux contrôles et vérifications qu'il juge opportuns.

### Mobilisation de multiples compétences pour promouvoir le développement

Composé d'experts et de professionnels issus d'horizons variés, le comité est un véritable moteur de développement pour la CTM. Grâce à la diversité de ses membres et la richesse de leur compétence, le Conseil d'Administration est en mesure de proposer une vision complète et innovante pour l'entreprise en prenant des décisions éclairées et réfléchies dans différents domaines d'expertise.



**Expertises métiers**



**Industrie**



**Finance & Conseil**



**Risque & Gouvernance**



**Vision & Stratégie**

### Indépendance des membres du Conseil d'Administration

CTM a pris les mesures nécessaires pour s'adapter aux exigences de l'article 41 bis de la loi n° 20-19, qui a été publiée au bulletin officiel en avril 2019. Cette disposition a modifié et complété la loi n° 17-95 sur les sociétés anonymes, en particulier en ce qui concerne les critères d'indépendance des administrateurs.

Pour répondre à ces nouvelles exigences, CTM a procédé à la nomination de deux administrateurs indépendants lors de son Assemblée Générale Ordinaire le 5 juin 2020. Ces administrateurs sont choisis pour leur expertise et leur expérience professionnelle, ainsi que pour leur impartialité. Leur rôle est d'assurer une surveillance indépendante des activités de l'entreprise et de protéger les intérêts des actionnaires, en garantissant que les décisions prises par le conseil d'administration sont prises de manière équitable et transparente.

## Composition du Conseil d'Administration

Les mandats des administrateurs sont en cours de validité. Le conseil d'administration se compose de la manière suivante :

QUALITÉ	NOM ET PRÉNOM OU DÉNOMINATION SOCIALE	GENRE	NATIONALITÉ	DATE DE NOMINATION - RENOUVELLEMENT DU MANDAT	VALIDITÉ DU MANDAT	NOMBRE DE MANDATS DANS D'AUTRES SOCIÉTÉS	DONT DANS DES SOCIÉTÉS FAISANT APPEL PUBLIC À L'ÉPARGNE	ASSIDUITÉ	MEMBRE EXÉCUTIF	APPARTENANCE À DES COMITÉS	FONCTIONS AU SEIN DES COMITÉS
<b>Administrateur - Président Directeur Général</b>	Monsieur Ezzoubeir ERRHAIMINI	H	Marocain	06/07/2022	Approbation des comptes de l'exercice clos au 31/12/2027	8	1	100%	Oui		Président du Conseil d'Administration
<b>Administrateurs non exécutifs</b>	Madame Myriem BOUZZAOUI	F	Marocaine	26/06/2023	Approbation des comptes de l'exercice clos au 31/12/2027	15	2	75%	Non	Comité stratégique	Membre
	RMA représentée par Monsieur Samir BAALI	H	Marocain	27/05/2019	Approbation des comptes de l'exercice clos au 31/12/2024	29	2	100%	Non	Comité d'audit	Membre
	Monsieur Hicham EL AMRANI	H	Marocain	06/05/2020	Approbation des comptes de l'exercice clos au 31/12/2025	24	3	100%	Non	Comité stratégique	Président
										Comité d'audit	Membre
										Comité de nomination et rémunération	Président
	Monsieur Jamil SAKOUT	H	Marocain	27/05/2019	Approbation des comptes de l'exercice clos au 31/12/2024	28	1	100%	Non	Comité d'audit	Membre
	Madame Ilham SALAMA	F	Marocaine	05/06/2024	Approbation des comptes de l'exercice clos au 31/12/2029	4	1	100%	Non	Comité stratégique	Membre
Madame Ibtissam EL BOUKHARI	F	Marocaine	05/06/2024	Approbation des comptes de l'exercice clos au 31/12/2029	3	1	100%	Non	Comité d'audit	Membre	
Madame Kenza BENNANI DAKHAMA	F	Marocaine	05/06/2024	Approbation des comptes de l'exercice clos au 31/12/2029	3	1	100%	Non			
<b>Administrateurs indépendants</b>	Monsieur Hassan LAAZIRI	H	Marocain	26/06/2023	Approbation des comptes de l'exercice clos au 31/12/2025	5	2	100%	Non	Comité d'audit	Président
	Monsieur Mustapha ELOUAFI	H	Marocain	26/06/2023	Approbation des comptes de l'exercice clos au 31/12/2025	6	2	100%	Non	Comité d'audit	Membre

### Le conseil d'Administration en quelques chiffres



10

Administrateurs



1

Administrateurs exécutifs



20%

Administrateurs indépendants



40%

De femmes administratrices



4

Nombre de réunions par an



98%

Taux d'assiduité

## Rémunération des Administrateurs

L'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle décidera du montant des jetons de présence à allouer aux Administrateurs au titre de l'exercice 2024.

## Rémunération des Dirigeants

L'enveloppe globale brute allouée aux membres du Comité Exécutif pour l'année 2024 s'élève à 5,88 MMAD (hors bonus).

### Prévention du délit d'initié

La CTM met à disposition de l'ensemble de ses collaborateurs et parties prenantes ayant accès à des informations privilégiées et confidentielles susceptibles d'agir sur les transactions boursières, une série de mesures de conformité afin de prévenir le risque du délit d'initié. Ces mesures sont mentionnées au niveau du code de déontologie.

Le Directeur de l'Audit Interne, Contrôle de Gestion, se charge en tant que Déontologue du respect des règles déontologiques, conformément aux dispositions de la circulaire N°03-19 de l'AMMC.

## Mandats des administrateurs dans d'autres Conseils d'Administration

### M. Hicham EL AMRANI

Société	Mandat
AIR ARABIA MAROC	Administrateur et représentant permanent de INTERFINA, Administrateur
AL BAIDAA DESALINATION COMPANY	Administrateur
ARGAN INVEST	Président Directeur Général
AML	Représentant permanent de CTM, Administrateur
BANK OF AFRICA	Représentant permanent de O CAPITAL GROUP, Administrateur
BRICO-INVEST	Représentant permanent de INTERFINA, Administrateur
CAP ESTATE	Représentant permanent de O CAPITAL GROUP, Administrateur et Directeur Général Délégué
COLLIERS INTERNATIONAL MAROC	Administrateur
CTM	Administrateur
CTM MESSAGERIE	Administrateur
DBM MEDIA GROUP	Administrateur, Vice-Président du Conseil d'Administration
FINANCIERE YACOUT	Représentant permanent de O CAPITAL GROUP, Administrateur et Directeur Général Délégué
FONDATION OTHMAN BENJELLOUN	Membre Fondateur
INTERFINA	Administrateur et Directeur Général Délégué
MEDITELECOM (Orange)	Administrateur
MEDIUM FINANCE	Président Directeur Général
O CAPITAL GREEN INVESTMENT (ex O CAPITAL AFRICA)	Administrateur et Directeur Général Délégué
O CAPITAL EUROPE	Administrateur
O CAPITAL GROUP	Administrateur et Directeur Général Délégué (Fonction Principale)
O TOWER	Représentant permanent de O CAPITAL GROUP, Administrateur
REVLV'S	Représentant permanent de INTERFINA, Administrateur
RISMA	Membre du Conseil de Surveillance et représentant permanent de RMA, membre du Conseil de surveillance
RMA	Administrateur
SFCM	Représentant permanent de O CAPITAL GROUP, Administrateur

### Madame Myriem BOUZZAOUI

Société	Mandat
BANK OF AFRICA	Administratrice
BMCE Capital Gestion	Administratrice Directrice Générale
BMCE Capital	Membre du Directoire
BMCE Capital Gestion Privée	Administratrice
BMCE Capital Solutions	Administratrice
BMCE Capital Investments	Administratrice
BMCE Capital Holding	Administratrice
BMCE Capital Securities (Tunisie)	Administratrice
BOA Capital Asset Management (Côte d'Ivoire)	Administratrice
BMCE Capital Research	Administratrice, représentant BMCE Capital Gestion
BMCE Capital Gestion	Administratrice sous mandat, représentant BMCE Capital Gestion
BMCE Capital Titrisation	Administratrice représentant BMCE Capital Gestion
BMCE Capital Gestion Privée International	Administratrice et Représentante permanente de BMCE Capital Gestion Privée
BMCE Capital Asset Management (Tunisie)	Présidente du Conseil d'Administration
CTM	Administratrice

## M. Jamil SAKOUT

Société	Mandat
ACTIF INVEST	Président Directeur Général & représentant permanent de ARGAN INVEST Administrateur
ACTIF CAPITAL I.S.A.S	Représentant d'ACTIF INVEST - Président
AL BAIDAA DESALINATION COMPANY	Président du Comité d'Audit
ALPHAVEST (ex MORROCAN AEROSPACE INVESTMENT COMPANY)	Représentant permanent de INTERFINA, Administrateur
ARGAN INVEST	Représentant permanent de O CAPITAL GROUP - Administrateur et Directeur Général Délégué
BRICO INVEST	Administrateur & Président du Comité d'Audit
CAP D'ARGENT	Président Directeur Général & représentant de CAP ESTATE - Administrateur
CAP ESTATE	Administrateur
CENTRE MULTIFONCTIONNEL DE GUELIZ (CMG)	Président du Conseil d'Administration et représentant permanent de CAP ESTATE - Administrateur
CTM	Administrateur et membre du Comité d'Audit
CTM MESSAGERIE	Administrateur
COLLIERS INTERNATIONAL MAROC	Administrateur
COLLIERS CONSEIL MAROC	Administrateur
DBM MEDIA GROUP	Administrateur et représentant permanent de O CAPITAL GROUP, Administrateur
FINANCIERE YACOUT	Administrateur
FINATECH GROUP	Administrateur et Président du Comité d'Audit
FONDATION OTHMAN BENJELLOUN	Trésorier
GREEN OF AFRICA	Administrateur & Président du Comité d'Audit
GREEN OF AFRICA DAKHLA	Administrateur
INTERFINA	Représentant permanent de O CAPITAL GROUP, Administrateur
MAGHREB SIYAHA FUND	Représentant permanent d'ACTIF INVEST, Administrateur
MAGHREB SIYAHA FUND RESORTS	Représentant permanent d'ACTIF INVEST, Administrateur
MEDITELECOM	Membre du Comité d'Audit
O CAPITAL GREEN INVESTMENT (ex O CAPITAL AFRICA)	Représentant permanent de O CAPITAL GROUP, Administrateur
O CAPITAL GROUP	Directeur Général Adjoint (Fonction principale)
RANCH ADAROUCHE	Administrateur
RMA ASSURANCE	Membre du Comité d'Audit
SFCM	Administrateur et Directeur Général Délégué

## M. Ezzoubeir ERRHAIMINI

Société	Mandat
CTM	Président Directeur Général du Conseil d'Administration
CTM Messagerie	Président du Conseil d'Administration
CTM Tourisme	Président Directeur Général du Conseil d'Administration
ISSAL Transport	Président du Conseil d'Administration
ISSAL Madina	Président du Conseil d'Administration
AML	Président du Conseil d'Administration
NARSA	Administrateur
Afric Chimie	Administrateur

## M. Samir BAALI

Société	Mandat
RMA CAPITAL HOLDING	Administrateur Directeur Général
RMA ALTERNATIVE INVESTMENTS	Administrateur Directeur Général
RMA ASSET MANAGEMENT	Administrateur Directeur Général
RMA MANDATES	Administrateur Directeur Général
RMA INVESTMENT PARTNERS	Président Directeur Général et Administrateur en tant que représentant de RMA Capital et de RMA Mandates
RMA ASSET MANAGEMENT ABIDJAN	Président Directeur Général et Administrateur représentant de RMA CAPITAL
MBT	Administrateur Directeur Général
RMA ELAN	Administrateur en tant que personne physique, et en tant que représentant de RMA Mandates
INFRA INVEST	Président du Conseil d'Administration et administrateur en tant que représentant de RMA AI
MEDIUM FINANCES	Administrateur représentant de RMA AI
IMMO FUND OF AFRICA - OPCI	Président du Conseil d'Administration et administrateur représentant de RMA et Medium
CORPO IMMO - OPCI	Président du Conseil d'Administration et administrateur représentant de RMA et Medium
REAL ESTATE RENDEMENT - OPCI	Président du Conseil d'Administration et administrateur représentant de RMA et Medium
RESILIENCE IMMO - OPCI	Président du Conseil d'Administration et administrateur représentant de RMA et Medium
PROPERTY FUND - OPCI	Président du Conseil d'Administration et administrateur représentant de RMA et Medium
DIVERSIPIERRE IMMO - OPCI	Président du Conseil d'Administration et administrateur représentant de RMA et Medium
REAL ESTATE SECURITY - OPCI	Administrateur représentant de RMA
HRE-OPCI	Administrateur représentant de RMA
SALAFIN	Membre du Conseil du Surveillance
FONCIERE EMERGENCE	Membre du conseil de surveillance représentant de RMA
BMCI Leasing	Administrateur représentant de RMA
Arif	Membre du conseil de surveillance représentant de RMA
EMERGENCE GESTION	Administrateur représentant de RMA Alternative Investments
COMPAGNIE DE TRANSPORTS AU MAROC	Administrateur représentant de RMA
DARIF	Administrateur représentant de RMA
T CAPITAL	Administrateur représentant de RMA
SOCIETE DE PARTICIPATION MOGADOR	Administrateur représentant de RMA
NEBETOU	Membre du Conseil de Surveillance
Argan Infra	Administrateur

## M. Hassan LAAZIRI

Société	Mandat
SCE CHEMICALS	Membre du Conseil d'Administration
MARWA	Membre du Conseil d'Administration
HPS	Membre indépendant du Conseil d'Administration
CDG CAPITAL PRIVATE EQUITY	Directeur Général
CTM	Membre indépendant du Conseil d'Administration

## M. Mustapha ELOUAFI

Société	Mandat
AYA GOLD & SILVER Maroc	Président Directeur Général
CTM	Membre indépendant du Conseil d'Administration
Marsa Maroc	Membre indépendant du Conseil d'Administration & Président du comité d'audit
CDG	Membre indépendant du Comités d'audit & des risques
Zgounder Millenium Silver Mining	Président Directeur Général
Boumadine Global Mining	Président Directeur Général

## Madame Kenza BENNANI DAKHAMA

Société	Mandat
Colliers Conseil Maroc	Administratrice
Afric Chimie	Administratrice
CTM	Administratrice

## Madame Ibtissam EL BOUKHARI

Société	Mandat
GDS	Administratrice
FINASHORE	Administratrice
CTM	Administratrice

## Madame Ilham SALAMA

Société	Mandat
CTM	Administratrice
CTM Messagerie	Administratrice
CTM Tourisme	Administratrice
ISSAL Transport	Administratrice

Le Conseil d'Administration est assisté par trois comités, le Comité Stratégique, le Comité d'Audit et le Comité de Nomination et de Rémunération.



## Le Comité Stratégique

Le Comité Stratégique contribue à la définition des orientations stratégiques à moyen et long terme de la société. Il examine et approuve les axes stratégiques de développement de la société et de ses filiales, apprécie les conséquences des décisions stratégiques préalablement adoptées et veille à l'application de la stratégie de la société.

### Composition du Comité Stratégique

M. Hicham EI AMRANI	Président
M. Myriem BOUAZZAOUI	Membre
Mme Ilham SALAMA	Membre
M. Ahmed Réda DOUIHRI	Secrétaire

## Le Comité d'Audit

Le Comité d'Audit exerce une fonction de surveillance et assure la conformité aux règles de gouvernance en vigueur, il assiste le Conseil d'Administration dans l'exercice de ses fonctions de surveillance et ne dispose d'aucun pouvoir décisionnel.

### Composition du Comité d'Audit

M. Hassan LAAZIRI	Président
M. Hicham EI AMRANI	Membre
M. Jamil SAKOUT	Membre
M. Samir BAALI	Membre
Mme. Ibtissam EL BOUKHARI	Membre
M. Mustapha ELOUAFI	Membre
M. Ahmed Réda DOUIHRI	Secrétaire

## Le Comité de Nomination et de Rémunération

Le Comité de nomination et de rémunération élabore et recommande au Conseil les procédures de nomination et les critères de sélection des cadres dirigeants. Il propose la nomination de l'équipe de direction, conformément aux critères approuvés par le Conseil, il réexamine la taille, la structure et l'organisation de la société et de ses comités et propose la méthode d'appréciation des performances de l'équipe de direction.

Le Comité de nomination et de rémunération évalue les performances de l'équipe de direction et fixe sa rémunération. Il propose également au Conseil, la rémunération individuelle des membres du Conseil, selon leurs fonctions et responsabilités, et soumet ces propositions au Conseil pour approbation.

### Composition du Comité de Nomination et de Rémunération

M. Hicham EI AMRANI	Président
M. Samir BAALI	Membre
M. Ahmed Réda DOUIHRI	Secrétaire

## Processus d'évaluation de la performance de l'instance de gouvernance

Le Conseil d'Administration de CTM ne dispose pas à ce jour de processus d'évaluation de sa performance.

### Information des actionnaires durant l'exercice 2024

Conformément aux exigences réglementaires, CTM informe de manière régulière ses actionnaires par le biais de son site internet où sont répertoriés l'ensemble des publications légales exigées pour toute société cotée en bourse.

Au cours de l'exercice 2024, CTM a publié les informations financières suivantes :

Communiqués de presse	Date de publication
CP relatif aux indicateurs du 4 <sup>ème</sup> trimestre 2023	29/02/2024
CP relatif aux résultats financiers 2023	18/03/2024
Avis de convocation à l'AGO du 06 mai 2024	29/03/2024
CP relatif à l'acquisition de 51% du capital de la société Africa Morocco Link auprès du groupe Bank Of Africa	05/04/2024
CP RFA 2023	30/04/2023
Résultats financiers 2023 et avis de convocation à l'AGO du 10 juin 2024	30/04/2023
CP relatif à une émission obligataire ordinaire par placement privé	27/05/2024
CP relatif aux indicateurs du 1er trimestre 2024	31/05/2024
CP post AGO du 10 juin 2024	10/06/2024
CP relatif au rachat de la participation de Bank of Africa dans la compagnie maritime AML	12/06/2024
CP relatif aux indicateurs du 2ème trimestre 2024	31/08/2024
Résultat financier du 1er semestre 2024	03/10/2024
CP relatif aux indicateurs du 3ème trimestre 2024	02/12/2024

## État des honoraires versés aux contrôleurs de comptes

	ERNST & YOUNG						FIDAROC GRANT THORNTON		MAZARS				DELOITTE				Autres			Total			
	Montant/ Année			Pourcentage/ Année			Montant/ Année	Pourcentage/ Année	Montant/ Année		Pourcentage/ Année		Montant/ Année		Pourcentage/ Année		Montant/ Année				Pourcentage/ Année		
	2022	2023	2024	2022	2023	2024			2022	2023	2024	2022	2023	2024	2022	2023	2024	2022	2023		2024	2022	2023
<b>Commissariat aux comptes, Certification, Examen des comptes individuels et consolidés</b>	505 887	283 950	13 244	57%	83%	100%	225 000	96%	251 000	531 600	48%	87%	210 000	210 000	80%	70%	18 000	18 000	18 000	100%	100%	100%	2 284 681
CTM SA	225 000			25%	0%	0%	225 000	96%	251 000	251 000	48%	41%	210 000	210 000	80%	70%							1 372 000
CTM Messagerie	220 887	223 950	13 244	25%	65%	100%		0%	220 600		0%	36%			0%	0%							678 681
CTM Tourisme	60 000	60 000		7%	17%	0%		0%	60 000		0%	10%			0%	0%							180 000
Issal Transport																	18 000	18 000	18 000	100%	100%	100%	54 000
<b>Autres diligences et prestations directement liées à la mission du commissaire aux comptes</b>																							
Emetteur																							0
Filiale																							
<b>Sous-total</b>	<b>505 887</b>	<b>283 950</b>	<b>13 244</b>	<b>57%</b>	<b>83%</b>	<b>100%</b>	<b>225 000</b>	<b>96%</b>	<b>251 000</b>	<b>531 600</b>	<b>48%</b>	<b>87%</b>	<b>210 000</b>	<b>210 000</b>	<b>80%</b>	<b>70%</b>	<b>18 000</b>	<b>18 000</b>	<b>18 000</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>	<b>2 284 681</b>
Autres prestations rendues	386 000	60 000		43%	17%	0%	10 500	4%	275 000	80 000	52%	13%	40 000	80 000	15%	27%							931 500
Autres	2 324			0%	0%	0%		0%			0%	0%	13 000	11 000	5%	4%							26 324
<b>Sous-total</b>	<b>388 324</b>	<b>60 000</b>	<b>0</b>	<b>43%</b>	<b>17%</b>	<b>0%</b>	<b>10 500</b>	<b>4%</b>	<b>275 000</b>	<b>80 000</b>	<b>52%</b>	<b>13%</b>	<b>53 000</b>	<b>91 000</b>	<b>20%</b>	<b>30%</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0%</b>	<b>0%</b>	<b>0%</b>	<b>957 824</b>
<b>Total général</b>	<b>894 211</b>	<b>343 950</b>	<b>13 244</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>	<b>235 500</b>	<b>100%</b>	<b>526 000</b>	<b>611 600</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>	<b>263 000</b>	<b>301 000</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>	<b>18 000</b>	<b>18 000</b>	<b>18 000</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>	<b>3 242 505</b>

# Comptes annuels & rapport



# RAPPORT DE GESTION

## Rapport du conseil d'administration à l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes arrêtés au 31 décembre 2024

Mesdames, Messieurs,

Nous vous avons réunis en Assemblée Générale afin de vous prononcer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2024.

Les convocations vous ont été adressées, ainsi que tous les documents prescrits par la réglementation.

Les commissaires aux comptes vous donneront lecture de leur rapport relatif à l'appréciation de la sincérité et la fidélité des comptes en 2024.

De notre côté, nous sommes à votre disposition pour vous donner toutes précisions et tous renseignements complémentaires que vous jugeriez nécessaire.

### 1. FAITS MARQUANTS :

L'exercice 2024 a été marqué par des réalisations stratégiques et opérationnelles majeures, traduisant la volonté du Groupe CTM de consolider son positionnement sur le marché du transport et de diversifier ses activités.

Dans cette optique, la CTM a procédé à l'acquisition de 51 % du capital de Africa Morocco Link (AML), société opérant dans le transport maritime de passagers et de fret entre le Maroc et l'Espagne. A travers cette opération, la CTM vise à élargir son champ d'intervention au-delà de son cœur de métier historique et accroître sa part de marché. Elle renforce ainsi son rôle d'acteur intégré de la chaîne de mobilité, en offrant des solutions transport complémentaires

terrestres et maritimes au service de ses clients.

Sur le plan opérationnel, la CTM a poursuivi sa stratégie de renouvellement de la flotte par l'acquisition de nouveaux autocars et minibus, conformes aux normes les plus élevées en matière de confort, de sécurité et de respect de l'environnement. Cette initiative vise à améliorer la qualité de service offerte aux voyageurs tout en optimisant l'efficacité opérationnelle. Elle contribue également à la réduction de l'empreinte carbone de l'entreprise, en adoptant des véhicules à faible consommation énergétique, renforçant ainsi l'engagement de la CTM en faveur de la durabilité et la responsabilité environnementale.

La CTM a aussi investi dans le réaménagement de plusieurs agences commerciales en 2024 dans l'objectif d'améliorer en continue l'expérience client et d'offrir un environnement plus moderne, confortable et conforme aux standards en matière d'accueil et de qualité de service.

L'année 2024 a également été marquée par le renforcement de l'actionnariat de la CTM, avec l'augmentation de la participation de monsieur Othmane Benjelloun, qui détient désormais 28,84 % du capital de la société, tandis que sa participation indirecte, à travers plusieurs sociétés, porte sa part totale à 79,82 %. Cette évolution reflète la confiance manifeste de monsieur Benjelloun dans la stratégie de développement de la CTM et témoigne de l'engagement des actionnaires à soutenir les ambitions de croissance du Groupe.

Sur le plan institutionnel, la CTM a lancé une campagne anniversaire pour célébrer ses 105 ans, marquant ainsi un jalon important de son histoire. Alliant héritage et modernité, cette initiative a mis en avant son ancrage transgénérationnel et son rôle central dans le développement du secteur des transports. Elle a également

renforcé l'image de CTM tout en favorisant l'engagement de sa clientèle et en valorisant les avantages exclusifs proposés à cette occasion.

À travers ces réalisations, la CTM confirme son rôle de leader et son ambition de renforcer durablement le secteur du transport au Maroc. En alliant progrès, expansion et excellence opérationnelle, le Groupe poursuit sa mission de connecter les territoires et d'accompagner l'évolution des besoins en mobilité, tout en demeurant fidèle à ses engagements en matière de qualité de service et de développement durable.

## 2. PRESENTATION DE L'ACTIVITE DE CTM SA :

### a. Chiffre d'Affaires au 31 Décembre 2024

Le chiffre d'affaires de la CTM SA a enregistré une hausse de KMAD 24.533 en 2024 par rapport à l'année précédente, soit KMAD 540.974, soutenue principalement par les performances réalisées par l'activité « Transport Interurbain » et l'activité « Transport Touristique ».

En termes de contribution au chiffre d'affaires par type d'activité, le transport interurbain vient en première position, suivi par l'activité de location des véhicules, avec la déclinaison qui suit :

(en KMAD)	2024	% CA	2023	% CA	Variation	%
Chiffre d'affaires interurbain	450 171	83,20%	427 726	82,80%	22 445	5,20%
Transport Touristique	40 961	7,60%	39 482	7,60%	1 479	3,70%
Prestations Filiales	24 390	4,50%	24 006	4,60%	384	1,60%
Transport du personnel	23 731	4,40%	23 523	4,60%	208	0,90%
Chiffre d'affaires international	1 077	0,20%	1 157	0,20%	-80	-6,90%
Autres	643	0,10%	546	0,10%	97	17,70%
<b>TOTAL</b>	<b>540 974</b>	<b>100,00%</b>	<b>516 440</b>	<b>100,00%</b>	<b>24 533</b>	<b>4,80%</b>

#### Chiffre d'affaires Transport Interurbain :

Le chiffre d'affaires de l'activité du transport interurbain représente environ 83% du Chiffre d'affaires s'élève à MMAD 450.171, en hausse de 5,2% par rapport à l'exercice 2023. Cette performance est due principalement aux efforts continus d'optimisation et d'adaptation de la grille d'exploitation aux besoins saisonniers des passagers, ainsi qu'à la mise en œuvre d'actions promotionnelles régulières.

Ainsi, les indicateurs de l'activité du transport interurbain notamment le nombre de passagers, le nombre de départs ainsi que la capacité offerte ont connu une progression durant l'exercice 2024.

#### Chiffre d'affaires Transport Touristique :

L'activité du transport touristique a connu une croissance de KMAD 1 479 par rapport à la même période de l'année précédente, reflétant une demande croissante des partenaires.

#### Chiffre d'affaires Transport du personnel :

Le chiffre d'affaires de l'activité du transport de personnel, a connu une hausse de KMAD 208, passant de KMAD 23.731 en 2023 à KMAD 23.523 en 2024. Cette performance s'explique principalement par l'effet de la baisse du prix du carburant.

### Autres chiffres d'affaires :

Le chiffre d'affaires des prestations des filiales a enregistré une variation positive de 1,6% par rapport à l'exercice 2023. Il s'agit de facturations de management fees relatives à l'assistance assurée par l'équipe support CTM pour certaines filiales, notamment « CTM Messagerie » et « Issal Madina ».

### b. Parc d'autocars au 31 décembre 2024 :

La CTM a poursuivi sa politique de rajeunissement de la flotte afin de s'inscrire dans une politique affirmée de qualité et d'uniformité du parc, et d'optimiser les coûts d'entretien. Ainsi, au 31 décembre 2024, le parc de la CTM SA se compose de 220 autocars.

### c. Capital humain au 31 Décembre 2024 :

Au 31 Décembre 2024, l'effectif de la CTM compte 1 045 personnes en hausse de 3% par rapport à 2023. Cet effectif se décline de la manière suivante :

Données de l'effectif	2024	%	2023	%	Variation
Cadres	35	3,30%	33	3,30%	2
Non Cadres	1010	96,65%	980	96,74%	30
Dont Personnel Roulant	573	54,80%	527	52,00%	46
Effectif (en nombre)	1 045	100,00%	1 013	100,00%	32

### d. Défis rencontrés :

En 2024, CTM a été confrontée à des défis majeurs dans un secteur de transport en pleine mutation, caractérisé par un environnement concurrentiel de plus en plus intense, une hausse du nombre de ménages motorisés et l'émergence de nouveaux modes de déplacement tels que le covoiturage. Parmi les défis rencontrés :

- L'inflation qui a atteint un taux de 4.5% en 2024, a impacté le pouvoir d'achat des ménages marocain. La hausse des prix des besoins de consommation, combinée à la stagnation des salaires, a entraîné une diminution de la demande liée au transport ;
- La volatilité des prix des matières premières a entraîné une augmentation de certaines charges, notamment, le coût des pièces de rechanges qui ont ainsi augmenté d'environ 25% à 30% ;
- La pénurie des conducteurs, due à l'attrait du marché de travail européen.

Ces défis ont nécessité des ajustements importants pour la CTM pour maintenir la compétitivité et un niveau d'activité.

### 3. FILIALES ET PARTICIPATIONS :

Le portefeuille de participation de CTM SA se présente comme suit :

Sociétés	Nombre d'actions	% de détention	Valeur brute au 31/12/2024 (En KMAD)
CTM MESSAGERIE	367 495	99,99%	36 750
CTM TOURISME	2 996	99,87%	300
ISSAL TRANSPORTS	2 996	99,87%	300
ISSAL MADINA	1 526	50,87%	153
AFRICA MOROCCO LINKS (AML)	2 345 999	50,99%	307 000
Autres	18 349	-	1 835
<b>TOTAL</b>	<b>2 739 361</b>	<b>-</b>	<b>346 336</b>

Les réalisations financières des filiales et les comptes financiers consolidés sont fournis en annexes.

### 4. EXAMEN DES COMPTES ET DES RESULTATS DE L'EXERCICE 2024 :

Nous allons présenter en détail les états de synthèse de l'exercice clos au 31 décembre 2024, que nous soumettons à votre approbation.

#### a. Compte de produits et charges clos au 31 Décembre 2024 (CTM S.A) :

En KMAD	2024	2023	Variation	Variation en %
Chiffre d'affaires	540 974	516 440	24 533	4,80%
Autres produits d'exploitation	3 117	2 998	120	4,0%
Reprises d'exploitation	2 925	2 219	705	31,8%
Transferts de charges	12 511	5 561	6 950	125,0%
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>	<b>559 527</b>	<b>527 219</b>	<b>32 308</b>	<b>6,1%</b>
Achats consommés	174 581	171 309	3 272	1,9%
Autres charges externes	103 652	95 087	8 565	9,0%
Impôts et taxes	8 442	7 444	998	13,4%
Charges du personnel	146 904	138 703	8 202	5,9%
Autres charges d'exploitation	1 100	1 000	100	10,0%
Dotations d'exploitation	82 897	73 521	9 376	12,8%
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>	<b>517 577</b>	<b>487 064</b>	<b>30 513</b>	<b>6,3%</b>
<b>RÉSULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>41 950</b>	<b>40 155</b>	<b>1 795</b>	<b>4,50%</b>

#### Produits d'exploitation :

En 2024, les produits d'exploitation ont enregistré un montant de KMAD 559.527 contre KMAD 527.219 en 2023, soit une progression de 6,1%. Ces produits se déclinent de la manière suivante :

- Un chiffre d'affaires global hors taxe pour un montant de KMAD 540.974 contre KMAD 516.440 en 2023, soit une hausse de 4,8% expliquée par les performances réalisées par l'activité « Transport Interurbain » et l'activité « Transport Touristique » ;

- Des reprises d'exploitation pour un montant de KMAD 2.925 en 2024 contre KMAD 2.219 en 2023, soit une hausse de 31,8% expliquée principalement par des reprises sur provisions pour dépréciation des créances clients ;
- Des transferts de charges pour un montant de KMAD 12.511 contre KMAD 5.561 à fin 2023, soit une hausse de KMAD 6.950, principalement liée aux honoraires et frais engagés par CTM SA dans le cadre de l'acquisition de 51 % du capital d'AML.

### Charges d'exploitation :

L'augmentation des charges d'exploitations de KMAD 30.513 est proportionnelle à l'évolution de l'activité durant l'exercice 2024 qui s'est traduite par une augmentation des différentes rubriques représentant les charges d'exploitation, compte tenu du développement qu'a connu le groupe. Ils se déclinent comme suit :

- Les achats consommés en hausse de 1,9 % expliquée par l'augmentation de 1,2% de la charge de gasoil, en raison de l'augmentation de la charge pièce de rechange liée à la hausse des prix constatée en 2024 ;
- Les autres charges externes en de KMAD 8.565 par rapport à 2023 qui s'explique par les frais engagés par la société pour :
  - o L'acquisition de 51% AML (Y compris les frais liés à l'émission obligataire) ;
  - o La maintenance des systèmes d'informations ;
  - o Les travaux d'entretiens réalisés au niveau de son réseau d'agences ;
  - o Les campagnes de communication et actions promotionnelles menées pour accroître la notoriété et booster les ventes ;
- Les Charges du Personnel, en hausse de KMAD 8 202 comparativement à l'exercice 2023 qui s'explique principalement par les recrutements réalisées 2024, en particulier celles des cadres et du personnel roulant.
- Les dotations d'exploitation ont connu une variation positive de 12,8%. Cette variation est liée aux investissements réalisés en 2024 en matériel roulant, auxquels s'ajoute l'impact en année pleine des acquisitions effectuées en 2023.

### Résultat financier :

Le Résultat financier enregistre une baisse de KMAD 5.180 pour s'établir à KMAD -426 en 2024, contre KMAD 4.754 en 2023. Cette diminution est due principalement à l'augmentation des charges d'intérêt liées à la souscription de l'emprunt obligataire en mai 2024.

KMAD	2024	2023	Variation	%
Produits Financiers	9 268	7 189	2 079	28,9%
Charges Financières	9 694	2 435	7 259	298,1%
<b>Résultat Financier</b>	<b>-426</b>	<b>4 754</b>	<b>-5 180</b>	<b>-109,0%</b>

**Résultat non courant :**

Le résultat non courant s'élève à KMAD 51.630 et se décompose principalement des cessions d'immobilisations réalisées au cours de l'exercice.

En KMAD	2024	2023	Variation	%
Produits non courant	62 719	34 992	27 727	79,2%
Charges non courantes	11 089	3 475	7 614	219,1%
<b>Résultat non courant</b>	<b>51 630</b>	<b>31 517</b>	<b>20 113</b>	<b>63,8%</b>
<b>Résultat avant impôt</b>	<b>93 154</b>	<b>76 426</b>	<b>16 728</b>	<b>21,9%</b>
Impôts sur les résultats	23 266	20 266	3 001	14,8%
<b>Résultat net</b>	<b>69 888</b>	<b>56 161</b>	<b>13 727</b>	<b>24,4%</b>

**Résultat Net de l'exercice :**

Le résultat net a enregistré une croissance de 13 727 KMAD due principalement à l'augmentation du résultat non courant de 20 113 KMAD.

**b. Synthèse des comptes du bilan au 31 Décembre 2024****L'Actif :**

Actif en KMAD	2024	2023	Variation	%
Immobilisations en non-valeur nettes	3 333	258	3 075	1191,9%
Immobilisations incorporelles nettes	2 256	3 356	-1 100	-32,8%
Immobilisations corporelles nettes	358 400	304 492	53 908	17,7%
Immobilisations financières nettes	344 232	37 718	306 514	812,6%
<b>TOTAL ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>708 221</b>	<b>345 824</b>	<b>362 397</b>	<b>104,8%</b>
Fournisseurs avances et acomptes	1 476	68	1 408	2074,7%
Stock net	8 069	8 395	-326	-3,9%
Clients et comptes rattachés nets	116 458	217 134	-100 676	-46,4%
Personnel	1 343	1 313	30	2,3%
État	14 663	22 142	-7 479	-33,8%
Comptes d'associés	-	-	-	-
Autres débiteurs	379	282	97	34,4%
Titres et valeurs de placements	186 120	39 998	146 122	365,3%
Ecart de conversion actif+ régul	1 486	4 498	-3 012	-67,0%
<b>CRÉANCES DE L'ACTIF CIRCULANT</b>	<b>329 994</b>	<b>293 829</b>	<b>36 166</b>	<b>12,3%</b>
<b>TRÉSORERIE-ACTIF</b>	<b>9 667</b>	<b>7 460</b>	<b>2 207</b>	<b>29,6%</b>
<b>Total Actif</b>	<b>1 047 882</b>	<b>647 113</b>	<b>400 769</b>	<b>61,9%</b>

- À la clôture de l'exercice 2024, « l'actif immobilisé net » affiche une augmentation de 362 MMAD, atteignant 708 MMAD contre 345 MMAD au 31 décembre 2023. Cette progression est liée aux opérations d'investissements entreprises par CTM (rajeunissement de la flotte et acquisition de 51% des participations AML).
- L'actif net circulant (hors valeurs de placement) en baisse d'un montant de KMAD 109.957 par rapport à l'exercice précédent, ce qui témoigne de l'effort de recouvrement mené afin d'améliorer ses ressources.

**Le passif :**

Passif en KMAD	2024	2023	Variation	%
Capital social	122 598	122 598	-	0,0%
Réserves + Report à nouveau	178 524	140 753	37 771	26,8%
RN de l'exercice	69 888	56 161	13 727	24,4%
<b>CAPITAUX PROPRES ASSIMILES</b>	<b>371 010</b>	<b>319 512</b>	<b>51 498</b>	<b>16,1%</b>
Emprunt obligataire	330 000	60 000	270 000	450,0%
Dépôts et cautions reçus	2 056	2 317	-261	-11,3%
<b>DETTES DE FINANCEMENT</b>	<b>332 056</b>	<b>62 317</b>	<b>269 739</b>	<b>432,8%</b>
<b>PROVISIONS DURABLES POUR RISQUES ET CHARGES</b>	<b>5 663</b>	<b>4 191</b>	<b>1 472</b>	<b>35,1%</b>
Clients avances et acomptes	18 348	15 029	3 319	22,1%
Fournisseurs et comptes rattachés	63 604	58 862	4 743	8,1%
Personnel et organismes sociaux	34 851	30 453	4 398	14,4%
Etat	36 621	54 201	-17 580	-32,4%
Autres dettes	132 772	3 196	129 575	4053,9%
C/C Associés	832	1 241	-409	-33,0%
Ecart de conversion passif+ régul	41 920	29 741	12 179	40,9%
<b>DETTES DU PASSIF CIRCULANT</b>	<b>328 947</b>	<b>192 723</b>	<b>136 224</b>	<b>70,7%</b>
<b>AUTRES PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>	<b>10 206</b>	<b>8 370</b>	<b>1 836</b>	<b>21,9%</b>
<b>TRÉSORERIE-PASSIF</b>	<b>-</b>	<b>60 000</b>	<b>-60 000</b>	<b>-</b>
<b>Total Passif</b>	<b>1 047 882</b>	<b>647 113</b>	<b>400 769</b>	<b>61,9%</b>

- Les capitaux propres ont enregistré une augmentation de KMAD 51 498 grâce à l'impact positif du résultat de l'exercice ainsi qu'à la distribution des dividendes ;
- Les dettes du passif circulant une hausse de KMAD 269 739 en relation avec les frais engagés concernant l'opération l'acquisition d'AML ainsi que les investissements en matériel roulant ;
- Le financements permanent a connu une hausse de KMAD 322.709 par rapport à 2023 pour s'établir à KMAD 708.729. Cette progression résulte principalement de l'impact favorable du résultat net de l'exercice. Il en ressort de la structure bilancielle ce qui suit :

En KMAD	2024	2023	Emplois	Ressources
Financement Permanent	708 729	386 020	-	322 709
Actif Immobilisé Net	708 221	345 824	362 397	-
<b>Fonds de roulement</b>	<b>508</b>	<b>40 196</b>	<b>39 687</b>	<b>-</b>
Actif Circulant (hors placement)	143 874	253 831	-	109 957
Passif Circulant	339 153	201 093	-	138 060
<b>Besoin en fonds de roulement</b>	<b>-195 279</b>	<b>52 738</b>	<b>-</b>	<b>248 017</b>
<b>Trésorerie nette (y compris Placement)</b>	<b>195 787</b>	<b>-12 542</b>	<b>208 329</b>	<b>-</b>

- La trésorerie nette (y compris les titres et valeurs de placement), affiche une variation positive de KMAD 208 329 à fin décembre 2024, due à la baisse significative du besoin en fonds de roulement de KMAD 248.017 et à la hausse du passif circulant.

**Ratios de structures financière :**

En KMAD	2024	2023	Variation
Financement Permanent (FP)	708 729	386 020	322 709
Actif Immobilisé (AI)	708 221	345 824	362 397
Capitaux propres (CP)	371 010	319 512	51 498
Dettes de Financement (DF)	330 000	60 000	270 000
Charges d'intérêts (CI)	9 316	2 321	6 995
<b>Capacité d'autofinancement (CAF)</b>	<b>95 948</b>	<b>103 528</b>	<b>-7 579</b>
Clients (Clts)	134 806	232 163	-97 358
Fournisseur (Frns)	65 080	58 929	6 151
Résultat d'exploitation (REX)	41 950	40 155	1 795
Actif Net (AN)	1 047 882	647 113	400 769
Passif Net (PN)	1 047 882	647 113	400 769
<b>Résultat Net (RN)</b>	<b>69 888</b>	<b>56 161</b>	<b>13 727</b>
<b>Couverture des actifs immobilisés (FP/AI)</b>	<b>1,00</b>	<b>1,12</b>	
<b>Taux d'endettement Global (DF/ CP)</b>	<b>88,90%</b>	<b>18,80%</b>	
<b>Ratio d'endettement (DF/FP)</b>	<b>46,60%</b>	<b>15,50%</b>	
<b>ROE (RN/CP)</b>	<b>18,80%</b>	<b>17,60%</b>	
<b>Rentabilité d'exploitation (REX / VA)</b>	<b>16,00%</b>	<b>16,10%</b>	
<b>Rentabilité nette (RN/CA)</b>	<b>12,90%</b>	<b>10,90%</b>	

Cette présentation étant faite, nous vous proposons d'approuver les états de synthèse de l'exercice clos le 31 décembre 2024 tels qu'ils vous sont présentés, et qui font apparaître un résultat net de KMAD 69.888.

**5. EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLÔTURE :**

Nous n'avons connaissance d'aucun événement postérieur à la clôture de l'exercice 2024 qui remettrait en cause la validité des comptes dudit exercice.

**6. PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE :**

Nous vous proposons d'approuver l'affectation suivante :

Bénéfice Net Comptable	69 887 786,57	MAD
Réserve légale (au plafond)	-	MAD
Solde	69 887 786,57	MAD
Report à nouveau antérieur	55 502 840,67	MAD
Réserve obligatoire devenue libre	-	MAD
Bénéfice distribuable	125 390 627,24	MAD
Dividendes	A déterminer	MAD
<b>Reliquat à Reporter à Nouveau</b>	<b>125 390 627,24</b>	<b>MAD</b>

**7. CONVENTIONS VISEES PAR L'ARTICLE 56 DE LA LOI 17-95 :**

Les conventions approuvées lors de la dernière assemblée générale ordinaire ont poursuivi normalement leurs effets sur l'exercice 2024.

## 8. GOUVERNANCE CTM SA :

### Comité Stratégique :

Le comité stratégique a vocation à assister le Conseil d'Administration dans l'orientation stratégique de la société.

Comité	Membres	Qualité	Fréquence
Comité Stratégique	M. Hicham EL AMRANI	Président	Le Comité de pilotage se réunit au moins deux (2) fois par an en session ordinaire sur convocation de son Président et préalablement à chaque séance du Conseil d'Administration. Toutefois, il peut se réunir en session extraordinaire chaque fois que l'intérêt de la société le commande
	Mme. Myriem BOUAZZAOUI	Membres	
	Mme. Ilham SALAMA	Membres	
	M. Réda DOUIHRI	Secrétaire	

### • Attributions & fonctionnement :

Le comité est considéré comme valablement réuni dès que participent à la réunion au moins la moitié de ses membres, présents ou représentés. Les principales missions du Comité Stratégique se profilent comme suit :

- Examiner et approuver les axes stratégiques de développement de la Société et de ses filiales ;
- Apprécier les conséquences des décisions stratégiques préalablement adoptées ;
- Veiller à l'application de la stratégie de la Société ;
- Examiner et approuver le budget annuel et le Business Plan triennal ;
- Prendre des décisions pour tout investissement qui ne rentre pas dans le cadre du Budget ;
- Approuver toute acquisition ou cession des actifs de la société, y compris le parc roulant ;
- Assurer le suivi trimestriel des performances de la société et de ses filiales.

### Comité d'Audit :

Servant d'appui au Conseil d'Administration dans l'exercice de ses fonctions de surveillance, le Comité d'Audit ne dispose d'aucun pouvoir décisionnel. Son rôle étant limité à préparer l'information que le Conseil d'Administration utilisera dans ses débats. Le Comité d'Audit est constitué comme suit :

Comité	Membres	Qualité	Fréquence
Comité d'Audit	M. Hassan LAAZIRI	Président	Le Comité d'Audit se réunira quatre (4) fois par an au minimum pour discuter des : - Arrêté semestriel au 30 juin et arrêté des comptes au 31 décembre (réunions en septembre et mars avant le Conseil d'arrêté des comptes) ; - Suivi semestriel du plan d'Audit et de Risk Management en juin et décembre. Il pourra, par ailleurs, se réunir autant de fois que nécessaire à la demande du Conseil d'Administration.
	M. Hicham EL AMRANI	Membres	
	M. Jamil SAKOUT	Membres	
	M. Samir BAALI	Membres	
	Mme. Ibtissam EL BOUKHARI	Membres	
	M. Mustapha ELOUAFI	Membres	
	M. Réda DOUIHRI	Secrétaire	

### • Attributions & Fonctionnement :

Le Comité sera considéré comme valablement réuni dès lors que participent à la réunion au moins la moitié de ses membres, présents ou représentés. Le Comité d'Audit aura pour principales missions de :

- Informer par le biais de son Président, le Conseil d'Administration pour que celui-ci informe l'Assemblée Générale sur les questions que se posent les Actionnaires dans des domaines relevant du Comité ;
- Proposer au Conseil d'Administration, pour soumission à l'Assemblée Générale, la nomination d'un ou plusieurs Commissaires aux Comptes, définir les conditions d'embauche, la portée de leur mandat et, le cas échéant, de révocation ou de prorogation dudit mandat ;
- Assurer le suivi du processus d'élaboration de l'information financière ;
- Contrôler l'efficacité des systèmes de contrôle interne et de l'audit interne ;
- Instituer une relation directe avec les Commissaires aux Comptes pour être informée de tout risque susceptible de porter atteinte à l'indépendance de ceux-ci, et de toute question relative à l'audit des comptes, évaluer les résultats de chaque audit et débattre avec eux des conclusions de leurs travaux ;
- Superviser et examiner les Comptes (annuels, semestriels voire même trimestriels) et Rapport Annuel devant être soumis à l'approbation du Conseil d'Administration de la Société ;
- Fixer annuellement un plan d'action d'Audit et rendre compte de son exécution au Conseil d'Administration par le biais d'un rapport annuel.

Le Comité d'Audit pourra solliciter la présence lors de ses réunions du ou des Commissaires aux Comptes, du Responsable de l'Audit Interne ainsi que des cadres dirigeants de la société.

### Comité de Nomination et de Rémunération – CTM & Filiales :

Nommé par le Conseil d'Administration, le Comité de Nomination et de Rémunération assure les missions suivantes. Le Comité de Nomination et de Rémunération est constitué comme suit :

Comité	Membres	Qualité	Fréquence
Comité Nominations et rémunération	M. Hicham EI AMRANI	Président	Le Comité de Nomination et de Rémunération se réunit au moins une fois par an sur convocation de son Président. Le quorum du Comité sera constitué par l'ensemble des membres.
	M. Samir BAALI	Membres	
	M. Réda DOUIHRI	Secrétaire	

### • Responsabilités en matière de nomination

- Elaborer et recommander au Conseil les procédures de nomination et les critères de sélection des cadres dirigeants ;
- Proposer la nomination de l'équipe de direction, conformément aux critères approuvés par le Conseil ;

- Réexaminer la taille, la structure et l'organisation de la société et de ses comités, et proposer la méthode d'appréciation des performances de l'équipe de direction.

#### · Responsabilités en matière de rémunération

- Evaluer les performances de l'équipe de direction et en fixer la rémunération ;
- Proposer au Conseil la rémunération individuelle des membres du Conseil, selon leurs fonctions

## 9. SITUATION DES MANDATS DES ADMINISTRATEURS ET DES COMMISSAIRES AUX COMPTES :

Le conseil d'administration est composé de la manière suivante :

Nom et Prénom Dénomination sociale	Qualité	Validité du mandat
Monsieur Ezzoubeir ERRHAIMINI	Administrateur Président Directeur Général	Approbation des comptes de l'exercice clos au 31/12/2027
Madame Myriem BOUAZZAOU	Administratrice	Approbation des comptes de l'exercice clos au 31/12/2027
RMA Représentée par Monsieur Samir BAALI	Administrateur	Approbation des comptes de l'exercice clos au 31/12/2024
Monsieur Hicham EL AMRANI	Administrateur	Approbation des comptes de l'exercice clos au 31/12/2025
Monsieur Jamil SAKOUT	Administrateur	Approbation des comptes de l'exercice clos au 31/12/2024
Madame Ilham SALAMA	Administratrice	Approbation des comptes de l'exercice clos au 31/12/2029
Madame Ibtissam EL BOUKHARI.	Administratrice	Approbation des comptes de l'exercice clos au 31/12/2029
Madame Kenza BENNANI DAKHAMA	Administratrice	Approbation des comptes de l'exercice clos au 31/12/2029
Monsieur Hassan LAAZIRI	Administrateur indépendant	Approbation des comptes de l'exercice clos au 31/12/2025
Monsieur Mustapha ELOUAFI	Administrateur indépendant	Approbation des comptes de l'exercice clos au 31/12/2025

Nous attirons votre attention sur l'arrivée à échéance du mandat des administrateurs, monsieur Jamil SAKOUT et monsieur Samir BAALI, à l'issue de la prochaine Assemblée Générale Ordinaire annuelle appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2024.

**Nous espérons que les résolutions qui vous sont proposées recevront votre agrément et que vous voudrez bien donner quitus au Conseil d'Administration pour sa gestion de l'exercice écoulé.**

Fait à Casablanca, le 27 Mars 2025  
Le Conseil d'Administration.

# ANNEXES

## (COMPTES CONSOLIDÉS ET COMPTES DES FILIALES)

### I. Comptes consolidés du Groupe CTM en 2024 :

#### a. Présentation des comptes consolidés :

Les comptes sociaux arrêtés au 31 Décembre 2024 des sociétés entrant dans le périmètre de consolidation ont servi de base à l'établissement des comptes consolidés. Ces comptes consolidés ont été établis suivant les règles et pratiques comptables applicables au Maroc telles que prescrites par le Conseil National de la Comptabilité (CNC). Le périmètre de consolidation n'a pas subi de changement et les structures CTM Messagerie, ISSAL Transports, CTM Tourisme et ISSAL MADINA sont prises en compte en intégration globale. Cependant, une nouvelle filiale, « Africa Morocco Link » (AML), a été incluse dans ce périmètre.

#### b. Comptes de produits et charges consolidés du Groupe CTM en 2024 :

En KMAD	2024	2023	Variation
<b>Produits d'exploitation</b>	<b>1 324 188</b>	<b>665 109</b>	<b>659 079</b>
Vente de biens et services produits	1 301 509	656 087	645 422
Subventions d'exploitation des sociétés industrielles	10 294	2 429	7 865
Autres produits d'exploitation	3 108	2 989	119
Reprise d'exploitation, transferts de charges	9 277	3 604	5 673
<b>Charges d'exploitation</b>	<b>1 295 725</b>	<b>611 974</b>	<b>683 751</b>
Achats consommés de matières et fournitures	617 407	197 387	420 020
Charges externes	307 628	112 085	195 543
Impôts & taxes	11 164	10 006	1 158
Charges du personnel	252 907	199 114	53 793
Autres charges d'exploitation	1 340	1 240	100
Dotations d'exploitation	105 279	92 142	13 137
<b>RÉSULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>28 463</b>	<b>53 135</b>	<b>-24 672</b>
Produits financiers	2 393	3 204	-811
Charges financières	14 615	3 185	11 430
<b>RÉSULTAT FINANCIER</b>	<b>-12 222</b>	<b>19</b>	<b>-12 241</b>
<b>RÉSULTAT COURANT</b>	<b>16 241</b>	<b>53 154</b>	<b>-36 913</b>
Produits non courants	92 208	43 002	49 206
Charges non courantes	67 011	7 067	59 944
<b>RÉSULTAT NON COURANT</b>	<b>25 197</b>	<b>35 935</b>	<b>-10 738</b>
Impôt sur les sociétés	17 439	25 985	-8 546
<b>Résultat net des entreprises intégrées</b>	<b>-1 198</b>	<b>27 169</b>	<b>-28 367</b>
<b>Résultat net de l'ensemble consolidé</b>	<b>23 999</b>	<b>63 104</b>	<b>-39 105</b>
Intérêts minoritaires	-22 623	3	-22 626
<b>Résultat net (part du groupe)</b>	<b>46 622</b>	<b>63 101</b>	<b>-16 479</b>

- Le chiffre d'affaires consolidé du CTM s'est élevé durant l'exercice 2024 à KMAD 1.301.509 contre KMAD 656.087 au 31/12/2023, soit une progression de près de 98% d'un exercice à l'autre. Cette progression est due à :
  - L'intégration de la société AML, acquise en juin 2024, dans le périmètre de consolidation, laquelle a contribué durant l'exercice 2024 à hauteur de 44% ;
  - L'effet année pleine de la création de ISSAL MADINA réalisée en novembre 2023 ;
  - La croissance enregistrée par les activités « Transport Interurbain » et « Transport Touristique » ;
- Les produits d'exploitation consolidés ont enregistré une hausse de KMAD 659 358 au 31/12/2024 pour s'établir à KMAD 1.326.467 ;
- Les charges d'exploitation consolidées représentent 97% du chiffre d'affaires consolidé, en hausse de KMAD 683 751, laquelle s'explique principalement par l'évolution des différents postes de charges et l'intégration de la filiale AML dans le périmètre de consolidation ;
- Le résultat non courant consolidé en baisse de 29% au 31/12/2024, qui s'explique principalement par une augmentation significative des charges non courantes, principalement liée à des opérations exceptionnelles AML, qui représente 78% du total des charges non courantes ;
- Le résultat net consolidé a régressé de KMAD 39 105. Il s'établit au 31/12/2024 à KMAD 23 999 dont KMAD 46 622 représente le résultat net part du Groupe (RNPG). Cette contreperformance s'explique principalement par l'intégration d'AML dans le périmètre de consolidation.

### c. Bilan consolidé au 31 Décembre 2024

Le bilan consolidé du Groupe totalise au 31/12/2024 un montant de KMAD 1 409 095, contre KMAD 743 421 au 31/12/2023.

**Les principaux postes d'Actif consolidé ont évolué comme suit d'un exercice à l'autre :**

(en KMAD)	2024	2023	Variation
Actif immobilisé	745 992	383 134	362 858
Actif circulant	610 302	338 282	272 020
Trésorerie – Actif	52 801	22 005	30 796
<b>Total Actif</b>	<b>1 409 095</b>	<b>743 421</b>	<b>665 674</b>

- Le montant total consolidé de l'actif immobilisé s'élève à KMAD 745 992 au 31/12/2024, contre KMAD 383 134 au 31/12/2023, soit une croissance de KMAD 362 858 qui reflète l'effort d'investissement du Groupe ;
- L'actif circulant consolidé totalise un montant de KMAD 610 302 au 31/12/2024, contre KMAD 338 282 un an auparavant, qui s'explique par :
  - L'augmentation du poste « Valeurs mobilières » de KMAD 141 115 résulte des efforts de placements menées en 2024 par CTM SA ;

- L'augmentation du postes « Clients et comptes rattachés » de 78 455, KMAD à la suite de l'intégration d'AML, atténuée par les efforts de recouvrement menés par CTM SA en 2024. Les quotes-parts respectives d'AML et CTM SA représentent 50% et 36% des créances consolidés ;
- La trésorerie Actif totalise 52 801 KMAD, contre 22 005 KMAD au 31/12/2023. AML participe à hauteur de 42%, suivie de CTM Messagerie de 19% et de CTM SA de 18%.

### Les principaux postes du Passif consolidé ont évolué comme suit au 31/12/2024 :

(en KMAD)	2024	2023	Variation
<b>Financement permanent</b>	<b>707 949</b>	<b>413 788</b>	<b>294 161</b>
Capitaux propres	358 564	326 893	31 671
Capitaux propres - part du Groupe	362 360	326 878	35 482
Provisions pour risques et charges	6 498	5 295	1 203
Dettes de financement	342 887	81 600	261 287
<b>Passif circulant</b>	<b>680 569</b>	<b>269 633</b>	<b>410 936</b>
<b>Trésorerie – Passif</b>	<b>20 577</b>	<b>60 000</b>	<b>-39 423</b>
<b>Total Passif</b>	<b>1 409 095</b>	<b>743 421</b>	<b>665 674</b>

- Les capitaux propres consolidés totalisent KMAD 358 564 contre KMAD 326 893, soit une progression de 9% qui s'explique principalement par l'augmentation des réserves consolidés ;
- Les dettes de financement consolidés totalisent KMAD 342 887 en 2024, en hausse de KMAD 261 287, reflétant ainsi la confiance des établissements financiers dans le programme d'investissement du Groupe (Emprunt obligataire lié à l'opération AML) ;
- Le passif circulant consolidé totalise KMAD 680 569, contre KMAD 269 633 au 31/12/2023, soit une progression de près de 24%, qui s'explique principalement par l'intégration d'AML dans le périmètre de consolidation ;
- La trésorerie Passif consolidé en baisse de 65%, constituée en grande partie par AML.

KMAD	2024	2023	Emplois	Ressources
Financement Permanent	707 949	413 788	-	294 161
Actif Immobilisé Net	745 992	383 134	362 858	-
<b>Fonds de roulement</b>	<b>-38 043</b>	<b>30 654</b>	<b>68 697</b>	<b>-</b>
Actif Circulant (hors placement)	424 182	293 277	130 905	-
Passif Circulant	680 569	269 633	-	410 936
<b>Besoin en fonds de roulement</b>	<b>-256 387</b>	<b>23 644</b>	<b>-</b>	<b>280 031</b>
<b>Trésorerie nette (y compris Placement)</b>	<b>218 344</b>	<b>7 010</b>	<b>211 334</b>	<b>-</b>

- Le fonds de roulement du Groupe a connu une baisse de KMAD 68.697 au cours de l'exercice 2024. Cette régression est expliquée principalement par les investissements en matériel roulant réalisés durant l'exercice 2023 ;

Nous notons également la baisse du besoin en fonds de roulement de KMAD 280.031 qui est expliquée par :

- La hausse de l'actif circulant due essentiellement à l'augmentation des créances clients, notamment envers le ministère de l'Intérieur d'une part et la baisse des titres et valeurs de placement d'une autre part ;
- La hausse du passif circulant est due principalement à l'effet conjugué de la hausse des dettes fiscales et des dettes sur cession d'immobilisation (principalement le matériel roulant) et de la baisse des dettes envers les fournisseurs, liée à l'impact des nouveaux délais de paiement instaurés par la loi 69-21 fixés à 60 jours ;

On constate ainsi une amélioration de la trésorerie nette de KMAD 211 334.

#### d. Ratios de structure financière :

En KMAD	2024	2023	Variation
Fonds propres et assimilés (FP)	358 564	326 893	31 671
Capitaux permanents (CP)	707 949	413 788	294 161
Actifs Immobilisés (AI)	745 992	383 134	362 858
Dettes à moyen et long terme (DMLT)	342 887	81 600	261 287
Chiffre d'affaires (CA)	1 301 509	656 087	645 422
Résultat d'exploitation (RE)	28 463	53 135	-24 672
<b>Résultat net (RN)</b>	<b>23 999</b>	<b>63 104</b>	<b>-39 105</b>
<b>Couverture des actifs immobilisés (CP/AI)</b>	<b>94,90%</b>	<b>108,0%</b>	
<b>Taux d'endettement Global (DMLT/FP)</b>	<b>95,60%</b>	<b>25,0%</b>	
<b>Ratio d'endettement (DMLT/CP)</b>	<b>48,40%</b>	<b>19,7%</b>	
<b>ROE (RN/FP)</b>	<b>6,70%</b>	<b>19,3%</b>	
<b>Rentabilité d'exploitation (RE/VA)</b>	<b>7,60%</b>	<b>15,3%</b>	
<b>Rentabilité nette (RN/CA)</b>	<b>1,80%</b>	<b>9,6%</b>	

## I. CTM Messagerie :

Le compte de produit et charges de CTM Messagerie au 31 Décembre 2024 affiche les résultats suivants :

(en KMAD)	2024	2023	Variation
<b>Total Chiffre d'affaires</b>	<b>152 907</b>	<b>158 242</b>	<b>-5 335</b>
. Reprises d'exploitation, transfert de charges	916	674	242
<b>TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION</b>	<b>153 823</b>	<b>158 916</b>	<b>-5 093</b>
. Achats consommés mat & fournitures	38 405	41 131	-2 726
. Autres charges externes	32 339	35 184	-2 846
. Impôts et taxes	2 407	2 547	-140
. Charges du personnel	63 469	61 446	2 023
. Autres charges exploitation	240	240	-
. Dotations d'exploitations	11 822	9 362	2 460
<b>TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION</b>	<b>148 681</b>	<b>149 911</b>	<b>-1 230</b>
<b>RÉSULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>5 142</b>	<b>9 005</b>	<b>-3 863</b>
<b>RÉSULTAT FINANCIER (IV)</b>	<b>139</b>	<b>47</b>	<b>92</b>
<b>RÉSULTAT COURANT (V=III+IV)</b>	<b>5 281</b>	<b>9 052</b>	<b>-3 771</b>
<b>RÉSULTAT NON COURANT (VI)</b>	<b>4 181</b>	<b>4 221</b>	<b>-41</b>
<b>RÉSULTAT AVANT IMPÔTS (VII=V+VI)</b>	<b>9 462</b>	<b>13 274</b>	<b>-3 812</b>
Impôt sur le résultat	2 428	4 570	-2 142
<b>RÉSULTAT NET</b>	<b>7 034</b>	<b>8 704</b>	<b>-1 669</b>

KMAD	2024	2023	Emplois	Ressources
Financement Permanent	97 604	98 570	966	-
Actif Immobilisé Net	107 865	115 331	-	7 466
<b>Fonds de roulement</b>	<b>-10 261</b>	<b>-16 761</b>		<b>6 500</b>
Actif Circulant (hors placement)	36 186	37 201	-	1 015
Passif Circulant	56 591	63 698	7 107	-
<b>Besoin en fonds de roulement</b>	<b>-20 405</b>	<b>-26 496</b>	<b>6 091</b>	<b>-</b>
<b>Trésorerie nette (y compris Placement)</b>	<b>10 144</b>	<b>9 735</b>	<b>409</b>	<b>-</b>

## II- ISSAL MADINA

La filiale ISSAL MADINA a été créée en novembre 2023, rendant l'exercice 2023 partiel et limité à ses deux premiers mois d'activité.

Le compte de produits et charges d'ISSAL MADINA au 31 Décembre 2024 se présente comme suit :

(en KMAD)	2024	Du 23/11/2023 au 31/12/2023	Variation
<b>Total Chiffre d'affaires</b>	<b>65 727</b>	<b>5 696</b>	<b>60 031</b>
. Subvention d'exploitation	10 294	2 428	7 865
<b>TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION</b>	<b>76 020</b>	<b>8 124</b>	<b>67 896</b>
. Achats consommés mat & fournitures	45 108	7 290	37 817
. Autres charges externes	25 688	246	25 442
. Impôts et taxes	308	20	288
. Charges du personnel	1 440	214	1 225
. Dotations d'exploitations	1 681	8	1 674
<b>TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION</b>	<b>74 225</b>	<b>7 778</b>	<b>66 446</b>
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>1 796</b>	<b>346</b>	<b>1 450</b>
<b>RESULTAT FINANCIER (IV)</b>	<b>-1</b>	<b>-</b>	<b>-1</b>
<b>RESULTAT COURANT (V=III+IV)</b>	<b>1 794</b>	<b>346</b>	<b>1 448</b>
<b>RESULTAT NON COURANT (VI)</b>	<b>1 225</b>	<b>-19</b>	<b>1 244</b>
<b>RESULTAT AVANT IMPOTS (VII=V+VI)</b>	<b>3 020</b>	<b>327</b>	<b>2 692</b>
Impôt sur le résultat	835	69	765
<b>RESULTAT NET</b>	<b>2 185</b>	<b>258</b>	<b>1 927</b>

KMAD	2024	2023	Emplois	Ressources
Financement Permanent	15 752	558	-	15 194
Actif Immobilisé Net	15 012	277	14 734	-
<b>Fonds de roulement</b>	<b>740</b>	<b>280</b>		<b>460</b>
Actif Circulant (hors placement)	18 682	6 687	11 995	-
Passif Circulant	24 854	11 999	-	12 855
<b>Besoin en fonds de roulement</b>	<b>-6 172</b>	<b>-5 312</b>	<b>-</b>	<b>860</b>
<b>Trésorerie nette (y compris Placement)</b>	<b>6 912</b>	<b>5 593</b>	<b>1 320</b>	<b>-</b>

### III- Africa Morocco Link (AML) :

Le compte de produits et charges se présente comme suit :

(en KMAD)	Du 01/01 au 31/12/ 2024	Du 12 /06 au 31/12/ 2024	2023	% Variation 2024/2023
<b>Total Chiffre d'affaires</b>	<b>746 621</b>	<b>566 575</b>	<b>484 031</b>	<b>54,30%</b>
<b>TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION</b>	<b>746 621</b>	<b>566 575</b>	<b>484 031</b>	<b>54,30%</b>
. Achats consommés mat & fournitures	558 375	397 971	300 238	86,00%
. Autres charges externes	234 320	159 483	155 808	50,40%
. Impôts et taxes	-	-	-	-
. Charges du personnel	76 482	44 269	57 870	32,20%
. Dotations d'exploitations	2 499	1 380	2 476	0,90%
<b>TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION</b>	<b>871 676</b>	<b>603 102</b>	<b>516 393</b>	<b>68,80%</b>
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>-125 056</b>	<b>-36 528</b>	<b>-32 361</b>	<b>286,40%</b>
<b>RESULTAT FINANCIER (IV)</b>	<b>-16 283</b>	<b>-13 110</b>	<b>-346</b>	<b>4604,10%</b>
<b>RESULTAT COURANT (V=III+IV)</b>	<b>-141 338</b>	<b>-49 638</b>	<b>-32 707</b>	<b>332,10%</b>
<b>RESULTAT NON COURANT (VI)</b>	<b>-14 377</b>	<b>-3 850</b>	<b>-6 678</b>	<b>115,30%</b>
<b>RESULTAT AVANT IMPOTS (VII=V+VI)</b>	<b>-155 716</b>	<b>-53 488</b>	<b>-39 386</b>	<b>295,40%</b>
Impôt sur le résultat	1 874	1 422	1 216	54,10%
<b>RESULTAT NET</b>	<b>-157 589</b>	<b>-54 910</b>	<b>-40 602</b>	<b>288,10%</b>

KMAD	2024	2023	Emplois	Ressources
Financement Permanent	-66 799	90 790	157 589	-
Actif Immobilisé Net	12 959	22 973	-	10 014
<b>Fonds de roulement</b>	<b>-79 758</b>	<b>67 818</b>	<b>147 575</b>	
Actif Circulant (hors placement)	192 628	191 721	907	-
Passif Circulant	274 398	175 983	-	98 415
<b>Besoin en fonds de roulement</b>	<b>-81 770</b>	<b>15 738</b>	<b>-</b>	<b>97 508</b>
<b>Trésorerie nette (y compris Placement)</b>	<b>2 013</b>	<b>52 080</b>	<b>-</b>	<b>50 067</b>

## IV- CTM Tourisme :

Compte tenu de l'intégration des activités de locations touristiques au niveau de CTM SA depuis 2008, CTM Tourisme ne réalise aucune action opérationnelle autre que commerciale. Cette structure juridique commercialise pour le compte de CTM SA la prestation de locations touristiques capitalisant sur son portefeuille client historique et ses efforts commerciaux. En contrepartie de cette prestation, cette dernière est rémunérée par une commission de commercialisation (10% du CA réalisé) rétrocédée par CTM SA.

Le compte de produit et charges de CTM Tourisme au 31 Décembre 2024 affiche les résultats suivants :

(en KMAD)	2024	2023	% Variation
<b>Total Chiffre d'affaires</b>	<b>2 990</b>	<b>3 948</b>	<b>-24,3%</b>
<b>TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION</b>	<b>2 990</b>	<b>3 948</b>	<b>-24,3%</b>
. Autres charges externes	1 463	1 324	10,5%
. Impôts et taxes	5	10	-50,0%
. Dotations d'exploitations	500	500	-
<b>TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION</b>	<b>1 968</b>	<b>1 834</b>	<b>7,30%</b>
<b>RÉSULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>1 022</b>	<b>2 114</b>	<b>-51,7%</b>
<b>RÉSULTAT FINANCIER (IV)</b>	<b>-</b>	<b>-200</b>	<b>-100,0%</b>
<b>RÉSULTAT COURANT (V=III+IV)</b>	<b>1 022</b>	<b>1 914</b>	<b>-46,6%</b>
<b>RÉSULTAT NON COURANT (VI)</b>	<b>193</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
<b>RÉSULTAT AVANT IMPÔTS (VII=V+VI)</b>	<b>1 215</b>	<b>1 914</b>	<b>-36,5%</b>
Impôt sur le résultat	444	473	-6,2%
<b>RESULTAT NET</b>	<b>771</b>	<b>1 441</b>	<b>-46,5%</b>

Les charges d'exploitation qui totalisent un montant de KMAD 1.968, sont principalement constituées de charges externes avec un montant de KMAD 1.463 et la comptabilisation d'une provision de KMAD 500 sur les immobilisations incorporelles. Le chiffre d'affaires généré par la commission de commercialisation, a fait ressortir un résultat net de KMAD 771 en 2024 contre KMAD 1.441 en 2023.

Ainsi, le bilan de CTM Tourisme peut être résumé comme suit :

KMAD	2024	2023	Emplois	Ressources
Financement Permanent	5 677	5 906	229	-
Actif Immobilisé Net	3 500	4 000	-	500
<b>Fonds de roulement</b>	<b>2 177</b>	<b>1 906</b>	<b>-</b>	<b>271</b>
Actif Circulant (hors placement)	861	400	460	-
Passif Circulant	886	1 418	532	-
<b>Besoin en fonds de roulement</b>	<b>-25</b>	<b>-1 018</b>	<b>993</b>	<b>-</b>
<b>Trésorerie nette (y compris Placement)</b>	<b>2 202</b>	<b>2 923</b>	<b>-</b>	<b>721</b>

## V- ISSAL TRANSPORTS :

Le compte de produits et charges d'ISSAL au 31 Décembre 2024 se présente comme suit :

(en KMAD)	2024	2023	Variation
<b>Total Chiffre d'affaires</b>	<b>792</b>	<b>792</b>	-
<b>TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION</b>	<b>792</b>	<b>792</b>	-
. Achats consommés mat & fournitures	324	324	-
. Autres charges externes	343	90	279,4%
. Impôts et taxes	1	3	-76,1%
. Charges du personnel	-	258	-100,0%
<b>TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION</b>	<b>668</b>	<b>675</b>	<b>-1,00%</b>
<b>RÉSULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>124</b>	<b>117</b>	<b>6,0%</b>
<b>RÉSULTAT FINANCIER (IV)</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
<b>RÉSULTAT COURANT (V=III+IV)</b>	<b>124</b>	<b>117</b>	<b>6,0%</b>
<b>RÉSULTAT NON COURANT (VI)</b>	<b>16</b>	<b>35</b>	<b>-53,5%</b>
<b>RÉSULTAT AVANT IMPÔTS (VII=V+VI)</b>	<b>140</b>	<b>152</b>	<b>-7,6%</b>
Impôt sur le résultat	24	15	64,0%
<b>RESULTAT NET</b>	<b>116</b>	<b>137</b>	<b>-15,3%</b>

Les charges d'exploitation ont connu une légère baisse de 1% en passant de KMAD 675 en 2023 à KMAD 668 en 2024, ces charges sont composées essentiellement de la mise à disposition des minibus de CTM et de la masse salariale. Le résultat d'exploitation a enregistré au titre de l'exercice 2024 un montant de KMAD 124 contre KMAD 117 au titre de l'exercice précédent, soit une hausse de 6%.

Compte tenu de ce qui précède, le résultat net au titre de l'exercice 2024 est de KMAD 116, en baisse de 15,3% par rapport à l'année précédente.

De l'analyse bilancielle de la société, il ressort les soldes suivants :

KMAD	2024	2023	Emplois	Ressources
Financement Permanent	1069	953	-	116
Actif Immobilisé Net	-	-	-	-
<b>Fonds de roulement</b>	<b>1069</b>	<b>953</b>		<b>116</b>
Actif Circulant (hors placement)	255	142	113	-
Passif Circulant	472	489	17	-
<b>Besoin en fonds de roulement</b>	<b>-217</b>	<b>-347</b>	<b>130</b>	<b>0</b>
<b>Trésorerie nette (y compris Placement)</b>	<b>1286</b>	<b>1300</b>	<b>-</b>	<b>13</b>

# COMPTES SOCIAUX

Au 31 décembre 2024

## Bilan Actif

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

	ACTIF	EXERCICE			EXERCICE PRÉCÉDENT
		BRT	AMORTISSEMENT ET PROVISIONS	NET	NET
A C T I F I M M O B I L I S É	<b>Immobilisations en non valeur (A)</b>	<b>5 456 263,04</b>	<b>2 123 252,61</b>	<b>3 333 010,43</b>	<b>258 000,00</b>
	Frais préliminaires	-	-	-	-
	Charges à répartir	5 456 263,04	2 123 252,61	3 333 010,43	258 000,00
	Primes de remboursement des obligations	-	-	-	-
	<b>Immobilisations incorporelles (B)</b>	<b>24 029 302,40</b>	<b>21 773 361,29</b>	<b>2 255 941,11</b>	<b>3 355 719,57</b>
	Immobilisations en recherche et développement	-	-	-	-
	Brevets, marques, droits et valeurs similaires	22 634 102,40	21 773 361,29	860 741,11	1 631 619,57
	Fonds commercial	1 200 000,00	-	1 200 000,00	1 200 000,00
	Autres immobilisations incorporelles	195 200,00	-	195 200,00	524 100,00
	<b>Immobilisations corporelles (C)</b>	<b>932 972 857,51</b>	<b>574 573 117,67</b>	<b>358 399 739,84</b>	<b>304 491 967,45</b>
	Terrains	60 930 063,35	-	60 930 063,35	63 798 136,13
	Constructions	267 735 982,36	203 436 663,66	64 299 318,70	71 772 907,49
	Installations techniques, matériel et outillage	14 479 762,45	13 009 983,02	1 469 779,43	1 734 854,56
	Matériel de transport	543 628 091,18	319 159 226,07	224 468 865,11	161 309 980,50
	Mobilier de bureau, aménagements divers	42 887 299,05	37 142 734,33	5 744 564,72	5 397 038,17
	Autres immobilisations corporelles	399 850,01	364 233,58	35 616,43	57 159,60
	Immobilisations corporelles en cours	2 911 809,11	1 460 277,01	1 451 532,10	421 891,00
	<b>Immobilisations financières (D)</b>	<b>347 382 288,97</b>	<b>3 150 413,97</b>	<b>344 231 875,00</b>	<b>37 718 275,00</b>
	Prêts immobilisés	239 569,33	239 569,33	-	-
	Autres créances financières	806 519,64	806 519,64	-	339 400,00
Titres de participation	346 336 200,00	2 104 325,00	344 231 875,00	37 378 875,00	
Autres titres immobilisés	-	-	-	-	
<b>Écart de conversion - Actif (E)</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	
Diminution des créances immobilisées	-	-	-	-	
Augmentation des dettes financières	-	-	-	-	
<b>TOTAL I (A+B+C+D+E)</b>	<b>1 309 840 711,92</b>	<b>601 620 145,54</b>	<b>708 220 566,38</b>	<b>345 823 962,02</b>	
A C T I F C I R C U L A N T	<b>Stocks (F)</b>	<b>8 825 641,57</b>	<b>756 681,22</b>	<b>8 068 960,35</b>	<b>8 394 534,78</b>
	Marchandises	-	-	-	-
	Matières et fournitures consommables	8 825 641,57	756 681,22	8 068 960,35	8 394 534,78
	Produits en cours	-	-	-	-
	Produits intermédiaire et résiduels	-	-	-	-
	Produits finis	-	-	-	-
	<b>Créances de l'actif circulant (G)</b>	<b>164 010 721,18</b>	<b>28 205 555,95</b>	<b>135 805 165,23</b>	<b>245 436 473,30</b>
	Fournisseurs débiteurs, avances & acomptes	1 475 920,68	-	1 475 920,68	67 868,25
	Clients et comptes rattachés	138 984 042,40	22 526 378,10	116 457 664,30	217 133 943,09
	Personnel débiteur	3 539 706,33	2 196 592,58	1 343 113,75	1 312 697,15
	État débiteur	14 663 260,65	-	14 663 260,65	22 141 765,92
	Compte d'associés débiteurs	-	-	-	-
	Autres débiteurs	3 861 472,97	3 482 585,27	378 887,70	281 906,46
	Comptes de régularisation actif	1 486 318,15	-	1 486 318,15	4 498 292,43
<b>Titres et valeurs de placement (H)</b>	<b>186 120 134,05</b>	<b>-</b>	<b>186 120 134,05</b>	<b>39 997 658,40</b>	
Écarts de conversion-Actif (I) (Éléments circulants)	-	-	-	-	
<b>TOTAL II (F+G+H+I)</b>	<b>358 956 496,80</b>	<b>28 962 237,17</b>	<b>329 994 259,63</b>	<b>293 828 666,48</b>	
T R É S O R E R I E	<b>TRÉSORERIE - ACTIF</b>	<b>10 281 288,54</b>	<b>614 042,00</b>	<b>9 667 246,54</b>	<b>7 460 399,27</b>
	Chèques et valeurs à encaisser	658 945,32	614 042,00	44 903,32	98 602,39
	Banques, Trésorerie Générale et Chèques postaux débiteurs	7 626 732,32	-	7 626 732,32	4 375 120,82
	Caisses, régies d'avances et accreditifs	1 995 610,90	-	1 995 610,90	2 986 676,06
	<b>TOTAL III</b>	<b>10 281 288,54</b>	<b>614 042,00</b>	<b>9 667 246,54</b>	<b>7 460 399,27</b>
<b>TOTAL GENERAL I+II+III</b>	<b>1 679 078 497,26</b>	<b>631 196 424,71</b>	<b>1 047 882 072,55</b>	<b>647 113 027,77</b>	

## Bilan Passif

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

PASSIF		EXERCICE	EXERCICE PRÉCÉDENT
P E R M A N E N T	<b>CAPITAUX PROPRES</b>	<b>371 009 990,39</b>	<b>319 511 873,82</b>
	Capital social ou personnel ( 1)	122 597 800,00	122 597 800,00
	Moins : actionnaires, capital souscrit non appelé	-	-
	Primes d'émission, de fusion et d'apport	42 437 700,00	42 437 700,00
	Écarts de réévaluation	-	-
	Réserve légale	12 259 780,00	12 259 780,00
	Autres réserves	68 324 083,15	68 324 083,15
	Report à nouveau ( 2)	55 502 840,67	17 731 906,07
	Résultats nets en instance d'affectation ( 2)	-	-
	Résultat net de l'exercice ( 2)	69 887 786,57	56 160 604,60
<b>Total des capitaux propres (A)</b>	<b>371 009 990,39</b>	<b>319 511 873,82</b>	
F I N A N C E M E N T	<b>Capitaux propres assimilés (B)</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
	Subventions d'investissement	-	-
	Provisions réglementées	-	-
	<b>Dettes de financement (C)</b>	<b>332 056 131,67</b>	<b>62 317 131,67</b>
	Emprunts obligataires	330 000 000,00	60 000 000,00
	Autres dettes de financement	2 056 131,67	2 317 131,67
	<b>Provisions durables pour risques et charges (D)</b>	<b>5 662 909,34</b>	<b>4 190 790,64</b>
	Provisions pour risques	4 229 567,34	3 317 804,64
	Provisions pour charges	1 433 342,00	872 986,00
	<b>Écarts de conversion - Passif (E)</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
Augmentation de créances immobilisées	-	-	
Diminution des dettes de financement	-	-	
<b>TOTAL I ( A + B + C + D + E )</b>	<b>708 729 031,40</b>	<b>386 019 796,13</b>	
P A S S I F C I R C U L A N T	<b>Dettes du passif circulant (F)</b>	<b>328 947 207,15</b>	<b>192 723 092,64</b>
	Fournisseurs et comptes rattachés	63 604 023,80	58 861 505,36
	Clients créditeurs, avances et acomptes	18 348 020,76	15 029 387,47
	Personnel	22 172 608,52	18 731 528,86
	Organismes sociaux	12 678 536,23	11 721 170,83
	État	36 620 633,95	54 200 745,71
	Comptes d'associés	832 271,15	1 241 454,23
	Autres créanciers	132 771 595,03	3 196 299,00
	Comptes de régularisation - passif	41 919 517,71	29 741 001,18
	<b>Autres provisions pour risques et charges (G)</b>	<b>10 205 834,00</b>	<b>8 370 139,00</b>
<b>Écarts de conversion Passif ( éléments circulants ) (H)</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	
<b>TOTAL II ( F + G + H )</b>	<b>339 153 041,15</b>	<b>201 093 231,64</b>	
P A S S I F	<b>TRÉSORERIE PASSIF</b>	<b>-</b>	<b>60 000 000,00</b>
	Crédits d'escompte	-	-
	Crédits de trésorerie	-	60 000 000,00
	Banques ( soldes créditeurs )	-	-
<b>TOTAL III</b>	<b>-</b>	<b>60 000 000,00</b>	
<b>TOTAL GENERAL I+II+III</b>	<b>1 047 882 072,55</b>	<b>647 113 027,77</b>	

(1) Capital personnel débiteur

(2) Bénéficiaire (+), Déficitiaire (-)

## Compte de produits et charges (Hors taxes)

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

	NATURE	OPERATIONS			
		PROPRES À L'EXERCICE	CONCERNANT LES EXERCICES PRÉCÉDENTS	TOTAUX DE L'EXERCICE	TOTAUX DE L'EXERCICE PRÉCÉDENT
		(1)	(2)	3 = 1 + 2	(4)
EXPLOITATION	<b>I Produits d'exploitation</b>	<b>559 527 071,24</b>	-	<b>559 527 071,24</b>	<b>527 218 895,50</b>
	Ventes de marchandises	-	-	-	-
	Ventes de biens et services produits	540 973 754,45	-	540 973 754,45	516 440 291,11
	<b>Chiffres d'affaires</b>	<b>540 973 754,45</b>	-	<b>540 973 754,45</b>	<b>516 440 291,11</b>
	Variation de stocks de produits (+ ou -) (1)	-	-	-	-
	Immobilisations produites par l'entreprise pour elle-même	-	-	-	-
	Subventions d'exploitation	-	-	-	-
	Autres produits d'exploitation	3 117 400,62	-	3 117 400,62	2 997 782,75
	Reprises d'exploitation : transferts de charges	15 435 916,17	-	15 435 916,17	7 780 821,64
	<b>TOTAL I</b>	<b>559 527 071,24</b>	<b>-</b>	<b>559 527 071,24</b>	<b>527 218 895,50</b>
	<b>II Charges d'exploitation</b>	<b>517 576 853,76</b>	-	<b>517 576 853,76</b>	<b>487 063 886,09</b>
	Achats revendus (2) de marchandises	-	-	-	-
	Achats consommés (2) de matières et fournitures	174 580 931,17	-	174 580 931,17	171 313 045,16
Autres charges externes	103 652 304,64	-	103 652 304,64	95 082 958,20	
Impôts et taxes	8 442 193,40	-	8 442 193,40	7 444 499,98	
Charges de personnel	146 904 365,32	-	146 904 365,32	138 702 517,90	
Autres charges d'exploitation	1 100 000,00	-	1 100 000,00	1 000 000,00	
Dotations d'exploitation	82 897 059,23	-	82 897 059,23	73 520 864,85	
<b>TOTAL II</b>	<b>517 576 853,76</b>	<b>-</b>	<b>517 576 853,76</b>	<b>487 063 886,09</b>	
<b>III RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)</b>			<b>41 950 217,48</b>	<b>40 155 009,41</b>	
FINANCIER	<b>IV PRODUITS FINANCIERS</b>	<b>9 268 138,09</b>	-	<b>9 268 138,09</b>	<b>7 189 307,99</b>
	Produits des titres de participation et autres titres financiers	6 143 597,00	-	6 143 597,00	4 042 434,00
	Gains de change	11 461,22	-	11 461,22	59 091,79
	Intérêts et autres produits financiers	3 113 079,87	-	3 113 079,87	3 063 985,99
	Reprises financières : transferts de charges	-	-	-	23 796,21
	<b>TOTAL IV</b>	<b>9 268 138,09</b>	<b>-</b>	<b>9 268 138,09</b>	<b>7 189 307,99</b>
	<b>V CHARGES FINANCIÈRES</b>	<b>9 694 027,62</b>	-	<b>9 694 027,62</b>	<b>2 435 162,48</b>
	Charges d'intérêts	9 316 002,89	-	9 316 002,89	2 321 368,72
	Pertes de change	38 624,73	-	38 624,73	113 793,76
	Autres charges financières	-	-	-	-
Dotations financières	339 400,00	-	339 400,00	-	
<b>TOTAL V</b>	<b>9 694 027,62</b>	<b>-</b>	<b>9 694 027,62</b>	<b>2 435 162,48</b>	
<b>VI RÉSULTAT FINANCIER (IV - V)</b>			<b>-425 889,53</b>	<b>4 754 145,51</b>	
<b>VII RÉSULTAT COURANT (III + VI)</b>			<b>41 524 327,95</b>	<b>44 909 154,92</b>	
NON COURANT	<b>VIII PRODUITS NON COURANTS</b>	<b>62 719 356,99</b>	-	<b>62 719 356,99</b>	<b>34 992 468,29</b>
	Produits de cessions d'immobilisations	56 788 916,73	-	56 788 916,73	25 528 933,42
	Subvention d'équilibre	4 459 115,05	-	4 459 115,05	6 087 719,30
	Reprises sur subventions d'investissement	-	-	-	-
	Autres produits non courants	878 356,86	-	878 356,86	3 300 250,98
	Reprises non courantes : transferts de charges	592 968,35	-	592 968,35	75 564,59
	<b>TOTAL VIII</b>	<b>62 719 356,99</b>	<b>-</b>	<b>62 719 356,99</b>	<b>34 992 468,29</b>
	<b>IX CHARGES NON COURANTES</b>	<b>11 074 123,84</b>	<b>15 372,53</b>	<b>11 089 496,37</b>	<b>3 475 485,61</b>
	Valeurs nettes d'amortissement des immobilisations cédées	2 868 072,78	-	2 868 072,78	-
	Subventions accordées	-	-	-	-
Autres charges non courantes	4 855 462,02	15 372,53	4 870 834,55	754 463,68	
Dotations non courantes aux amortissements et aux provisions	3 350 589,04	-	3 350 589,04	2 721 021,93	
<b>TOTAL IX</b>	<b>11 074 123,84</b>	<b>15 372,53</b>	<b>11 089 496,37</b>	<b>3 475 485,61</b>	
<b>X RÉSULTAT NON COURANT (VIII - IX)</b>			<b>51 629 860,62</b>	<b>31 516 982,68</b>	
<b>XI RÉSULTAT AVANT IMPOTS (VII+ ou - X)</b>			<b>93 154 188,57</b>	<b>76 426 137,60</b>	
<b>XII IMPOTS SUR LES RÉSULTATS</b>			<b>23 266 402,00</b>	<b>20 265 533,00</b>	
<b>XIII RÉSULTAT NET (XI - XII)</b>			<b>69 887 786,57</b>	<b>56 160 604,60</b>	
<b>XIV TOTAL DES PRODUITS (I + IV + VIII)</b>			<b>631 514 566,32</b>	<b>569 400 671,78</b>	
<b>XV TOTAL DES CHARGES (II + V + IX + XII)</b>			<b>561 626 779,75</b>	<b>513 240 067,18</b>	
<b>XVI RÉSULTAT NET (total produits - total charges)</b>			<b>69 887 786,57</b>	<b>56 160 604,60</b>	

## État des soldes de gestion (ESG)

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

## I. Tableau de formation des résultats (TFR)

		EXERCICE	EXERCICE PRECEDENT
1	Ventes de marchandises (en l'état)	-	-
2	- Achats de marchandises	-	-
<b>I</b>	<b>= MARGE BRUTE SUR VENTES EN L'ETAT</b>	-	-
	<b>+ PRODUCTION DE L'EXERCICE : (3 + 4 + 5)</b>	<b>540 973 754,45</b>	<b>516 440 291,11</b>
3	Ventes de biens et services produits	540 973 754,45	516 440 291,11
<b>II</b>	<b>4 Variation de stocks de produits</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
5	Immobilisations produites par l'entreprise pour elle-même	-	-
	<b>- CONSOMMATION DE L'EXERCICE : (6 + 7)</b>	<b>278 233 235,81</b>	<b>266 396 003,36</b>
<b>III</b>	<b>6 Achats consommés de matières et fournitures</b>	<b>174 580 931,17</b>	<b>171 313 045,16</b>
7	Autres charges externes	103 652 304,64	95 082 958,20
<b>IV</b>	<b>= VALEUR AJOUTEE : (I + II + III)</b>	<b>262 740 518,64</b>	<b>250 044 287,75</b>
8	+ Subventions d'exploitation	-	-
<b>V</b>	<b>9 - Impôts et taxes</b>	<b>8 442 193,40</b>	<b>7 444 499,98</b>
10	- Charges du personnel	146 904 365,32	138 702 517,90
	<b>= EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION (EBE)</b>	<b>107 393 959,92</b>	<b>103 897 269,87</b>
	<b>= OU INSUFFISANCE BRUTE D'EXPLOITATION (IBE)</b>		
11	+ Autres produits d'exploitation	3 117 400,62	2 997 782,75
12	- Autres charges d'exploitation	1 100 000,00	1 000 000,00
13	+ Reprises d'exploitation : transferts de charges	15 435 916,17	7 780 821,64
14	- Dotations d'exploitation	82 897 059,23	73 520 864,85
<b>VI</b>	<b>= RESULTAT D'EXPLOITATION (+ ou -)</b>	<b>41 950 217,48</b>	<b>40 155 009,41</b>
<b>VII</b>	<b>+ ou - RESULTAT FINANCIER</b>	<b>-425 889,53</b>	<b>4 754 145,51</b>
<b>VIII</b>	<b>= RESULTAT COURANT (+ ou -)</b>	<b>41 524 327,95</b>	<b>44 909 154,92</b>
<b>IX</b>	<b>+ ou - RESULTAT NON COURANT</b>	<b>51 629 860,62</b>	<b>31 516 982,68</b>
15	- Impôts sur les résultats	23 266 402,00	20 265 533,00
<b>X</b>	<b>= RESULTAT NET DE L'EXERCICE (+ ou -)</b>	<b>69 887 786,57</b>	<b>56 160 604,60</b>

## II CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT (C A F) - AUTOFINANCEMENT

	Résultat de l'exercice		
1	* Bénéfice	69 887 786,57	56 160 604,60
	* Perte	-	-
2	+ Dotations d'exploitation (1)	79 603 007,37	72 075 683,12
3	+ Dotations financières (1)	339 400,00	-
4	+ Dotations non courantes (1)	1 340 426,05	1 208 886,38
5	- Reprises d'exploitation (2)	872 986,00	289 940,00
6	- Reprises financières (2)	-	23 796,21
7	- Reprises non courantes (2) (3)	428 663,35	74 945,48
8	- Produits de cession d'immobilisations	56 788 916,73	25 528 933,42
9	+ Valeurs nettes d'amortissement des immobilisations cédées	2 868 072,78	-
<b>I</b>	<b>CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT (C A F)</b>	<b>95 948 126,69</b>	<b>103 527 558,99</b>
10	- Distributions de bénéfices	18 389 670,00	30 649 450,00
<b>II</b>	<b>AUTOFINANCEMENT</b>	<b>77 558 456,69</b>	<b>72 878 108,99</b>

## Tableau de financement de l'exercice

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

## 1. Synthèse des masses du bilan

MASSES	EXERCICE		EXERCICE PRÉCÉDENT		VARIATION (a-b)	
	(a)	(b)	(c)	(d)	EMPLOIS	RESSOURCES
1 Financement permanent	708 729 031,40	386 019 796,13	-	322 709 235,27		
2 Moins actif immobilisé	708 220 566,38	345 823 962,02	362 396 604,36	-		
<b>3 Fonds de roulement fonctionnel (1-2) (A)</b>	<b>508 465,02</b>	<b>40 195 834,11</b>	<b>39 687 369,09</b>	<b>-</b>		
4 Actif circulant	329 994 259,63	293 828 666,48	36 165 593,15	-		
5 Moins passif circulant	339 153 041,15	201 093 231,64	-	138 059 809,51		
<b>6 = Besoins de financement global (4-5) (B)</b>	<b>- 9 158 781,52</b>	<b>92 735 434,84</b>	<b>-</b>	<b>101 894 216,36</b>		
<b>7 = Trésorerie nette (actif-passif) (A-B)</b>	<b>9 667 246,54</b>	<b>-52 539 600,73</b>	<b>62 206 847,27</b>	<b>-</b>		

## 2. Emplois et ressources

	EXERCICE		EXERCICE PRÉCÉDENT	
	EMPLOIS	RESSOURCES	EMPLOIS	RESSOURCES
<b>RESSOURCES STABLES DE L'EXERCICE (FLUX)</b>				
<b>AUTOFINANCEMENT (A)</b>		<b>77 558 456,69</b>		<b>72 878 108,99</b>
Capacité d'autofinancement		95 948 126,69		103 527 558,99
- Distributions de bénéfices		18 389 670,00		30 649 450,00
<b>CESSIONS ET REDUCTIONS D'IMMOBILISATIONS (B)</b>		<b>56 935 916,73</b>		<b>25 552 829,63</b>
Cessions d'immobilis.incorporelles		-		-
Cessions d'immobilis.corporelles		56 788 916,73		25 528 933,42
Cessions d'immobilis.financières		147 000,00		-
Récupérations s/créances immobilisées		-		23 896,21
<b>AUGMENTATION DES CAPITAUX PROPRES ET ASSIMILÉS (C)</b>		<b>-</b>		<b>-</b>
Augmentation du capital , apports				
Subventions d'investissement				
<b>AUGMENTATION DES DETTES DE FINANCEMENT (D)</b>		<b>300 010 000,00</b>		<b>105 000,00</b>
<b>I TOTAL DES RESSOURCES STABLES (A+B+C+D)</b>		<b>434 504 373,42</b>		<b>- 98 535 938,62</b>
<b>EMPLOIS STABLES DE L'EXERCICE (FLUX)</b>				
<b>ACQUISITIONS ET AUGMENTATIONS D'IMMOBILISATIONS (E)</b>	<b>439 754 479,47</b>		<b>121 776 150,91</b>	
Acquisitions d'immobilisat. incorpor.	114 150,00		583 850,00	
Acquisitions d'immobilis. corporelles	132 640 329,47		120 763 700,91	
Acquisitions d'immobilis. financières	307 000 000,00		299 600,00	
Augmentation des créances immobilisées	-		129 000,00	
<b>REMBOURSEMENT DES CAPITAUX PROPRES (F)</b>				
<b>REMBOURSEMENTS DES DETTES DE FINANCEMENT (G)</b>	<b>30 271 000,00</b>		<b>30 065 000,00</b>	
<b>EMPLOIS EN NON-VALEURS (H)</b>	<b>4 166 263,04</b>			
<b>II TOTAL - EMPLOIS STABLES (E+F+G+H)</b>	<b>474 191 742,51</b>		<b>151 841 150,91</b>	
<b>III VARIATION DU BESOIN DE FINANCEMENT GLOBAL (B.F.G)</b>	<b>-</b>	<b>101 894 216,36</b>	<b>14 647 406,69</b>	<b>-</b>
<b>IV VARIATION DE LA TRÉSORERIE</b>	<b>62 206 847,27</b>		<b>-</b>	<b>67 952 618,98</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>536 398 589,78</b>	<b>536 398 589,78</b>	<b>166 488 557,60</b>	<b>166 488 557,60</b>

## État des dérogations

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

INDICATION DES DÉROGATIONS	JUSTIFICATIONS DES DÉROGATIONS	INFLUENCE DES DÉROGATIONS SUR LE PATRIMOINE, LA SITUATION FINANCIÈRE ET LES RÉSULTATS
I-Dérogations aux principes comptables fondamentaux	NÉANT	NÉANT
II-Dérogations aux méthodes d'évaluation	NÉANT	NÉANT
III-Dérogations aux règles d'établissement des états de synthèse	NÉANT	NÉANT

## État des changements de méthodes

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

NATURE DES CHANGEMENTS	JUSTIFICATIONS DU CHANGEMENT	INFLUENCE SUR LE PATRIMOINE LA SITUATION FINANCIÈRE ET LES RÉSULTATS
I. Changements affectant les méthodes comptables fondamentaux	NÉANT	NÉANT
II. Changements affectant les règles de présentation	NÉANT	NÉANT

## Tableau des immobilisations autres que financières

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

NATURE	MONTANT BRUT DEBUT EXERCICE	ACQUISITION	AUGMENTATION			DIMINUTION		MONTANT BRUT FIN EXERCICE
			PRODUCTION PAR L'ENTREPRISE ELLE-MÊME	VIREMENT	CESSION	RETRAIT	VIREMENT	
<b>IMMOBILISATION EN NON-VALEURS</b>	<b>1 290 000,00</b>	<b>4 166 263,04</b>	-	-	-	-	-	<b>5 456 263,04</b>
* Frais préliminaires	-	-						-
* Charges à répartir sur plusieurs exercices	1 290 000,00	4 166 263,04						5 456 263,04
* Primes de remboursement obligations	-	-						-
<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>	<b>23 915 152,40</b>	<b>114 150,00</b>	-	<b>443 050,00</b>	-	-	<b>443 050,00</b>	<b>24 029 302,40</b>
* Immobilisation en recherche et développement	-	-						-
* Brevets, marques, droits et valeurs similaires	22 191 052,40	-		443 050,00				22 634 102,40
* Fonds commercial	1 200 000,00	-						1 200 000,00
* Autres immobilisations incorporelles	524 100,00	114 150,00					443 050,00	195 200,00
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>	<b>870 545 168,33</b>	<b>132 640 329,47</b>	-	<b>852 799,00</b>	<b>68 141 140,28</b>	<b>2 071 500,01</b>	<b>852 799,00</b>	<b>932 972 857,51</b>
* Terrains	63 798 136,13	-			2 868 072,78			60 930 063,35
* Constructions	265 781 314,66	1 196 568,70		852 799,00	94 700,00			267 735 982,36
* Installations techniques, matériel et outillage	14 355 064,10	132 430,85			7 732,50			14 479 762,45
* Matériel de transport	483 655 494,04	127 213 232,15			65 169 135,00	2 071 500,01		543 628 091,18
* Mobilier, matériel de bureau et aménagements	40 673 141,38	2 215 657,67			1 500,00			42 887 299,05
* Autres immobilisations corporelles Informatiques	399 850,01	-						399 850,01
* Immobilisations corporelles en cours	1 882 168,01	1 882 440,10					852 799,00	2 911 809,11
<b>Total Général</b>	<b>895 750 320,73</b>	<b>136 920 742,51</b>	-	<b>1 295 849,00</b>	<b>68 141 140,28</b>	<b>2 071 500,01</b>	<b>1 295 849,00</b>	<b>962 458 422,95</b>

## Tableau des amortissements

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

NATURE	CUMUL DÉBUT EXERCICE	DOTATIONS DE L'EXERCICE	AMORTISSEMENTS SUR IMMOBILISATIONS SORTIES (CESSIONS)	CUMUL D'AMORTISSEMENT FIN EXERCICE
	1	2	3	4=1+2-3
<b>IMMOBILISATIONS EN NON-VALEUR</b>	<b>1 032 000,00</b>	<b>1 091 252,61</b>	<b>-</b>	<b>2 123 252,61</b>
* Frais préliminaires	-	-	-	-
* Charges à répartir sur plusieurs exercices	1 032 000,00	1 091 252,61	-	2 123 252,61
* Primes de remboursement des obligations	-	-	-	-
<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>	<b>20 559 432,83</b>	<b>1 213 928,46</b>	<b>-</b>	<b>21 773 361,29</b>
* Immobilisations en recherche et développement	-	-	-	-
* Brevets, marques droits et valeurs similaires	20 559 432,83	1 213 928,46	-	21 773 361,29
* Fonds commercial	-	-	-	-
* Autres immobilisations incorporelles	-	-	-	-
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>	<b>564 592 923,87</b>	<b>75 864 484,30</b>	<b>67 344 567,51</b>	<b>573 112 840,66</b>
* Terrains	-	-	-	-
* Constructions	194 008 407,17	9 522 956,49	94 700,00	203 436 663,66
* Installations techniques ; matériel et outillage	12 620 209,54	397 505,98	7 732,50	13 009 983,02
* Matériel de transport	322 345 513,54	64 054 347,54	67 240 635,01	319 159 226,07
* Mobilier, matériel de bureau et aménagements	35 276 103,21	1 868 131,12	1 500,00	37 142 734,33
* Autres immobilisations corporelles	342 690,41	21 543,17	-	364 233,58
* Immobilisations corporelles en cours	-	-	-	-
<b>Totaux</b>	<b>586 184 356,70</b>	<b>78 169 665,37</b>	<b>67 344 567,51</b>	<b>597 009 454,56</b>

## Tableau des titres de participation

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

RAISON SOCIAL DE LA SOCIÉTÉ ÉMETTRICE	SECTEUR D'ACTIVITÉ	CAPITAL SOCIAL	PARTICIPATION AU CAPITAL EN %	PRIX D'ACQUISITION GLOBAL	VALEUR COMPTABLE NETTE	EXTRAIT DES DERNIERS ÉTATS DE SYNTHÈSE DE LA SOCIÉTÉ ÉMETTRICE			PRODUITS INSCRITS AU CPC DE L'EXERCICE
						DATE DE CLÔTURE	SITUATION NETTE	RÉSULTAT NET	
	1	2	3	4	5	6	7	8	9
SACAR	Transport			19 200,00	-				
GARE ROUTIERE DE SALE	Transport			90 000,00	-				
GARE ROUTIERE DE FES	Transport			49 200,00	-				
STE ERRIANE EL MAGHRIBIA	Alimentaire			1 616 500,00	329 775,00				
CTM MESSAGERIE	Transport Messagerie	36 750 000,00	99,99%	36 749 500,00	36 749 500,00	31/12/2024	85 598 362,94	7 034 327,05	5 144 930,00
CTM TOURISME	Transport Touristique	300 000,00	99,87%	299 600,00	-	31/12/2024	5 676 711,86	771 207,06	998 667,00
ISSAL TRANSPORTS	Transport du Personnel	300 000,00	99,87%	299 600,00	-	31/12/2024	1 069 350,13	116 328,57	
GARE ROUTIERE DE TETOUAN	Transport			60 000,00	-				
ISSAL MADINA SA	Transport Urbain	300 000,00	50,87%	152 600,00	152 600,00	31/12/2024	15 736 762,28	2 184 887,91	
AFRICA MOROCCO LINKS (AML) SA	Transport maritime	460 000 000,00	50,99%	307 000 000,00	307 000 000,00	31/12/2024	-66 944 502,54	-157 589 186,16	
<b>Total</b>		<b>497 650 000,00</b>	<b>-</b>	<b>346 336 200,00</b>	<b>344 231 875,00</b>	<b>-</b>	<b>41 136 684,67</b>	<b>-147 482 435,57</b>	<b>6 143 597,00</b>

## Tableau des provisions

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

NATURE	MONTANT DÉBUT D'EXERCICE	DOTATIONS			REPRISES			MONTANT FIN D'EXERCICE
		EXPLOITATION	FINANCIÈRES	NON COURANTES	EXPLOITATION	FINANCIÈRES	NON COURANTES	
1. Provisions pour dépréciation de l'actif immobilisé	4 271 290,98	-	339 400,00	-	-	-	-	4 610 690,98
2. Provisions réglementées	-	-	-	-	-	-	-	-
3. Provisions durables pour risques et charges	4 190 790,64	1 433 342,00	-	1 340 426,05	872 986,00	-	428 663,35	5 662 909,34
<b>SOUT TOTAL (A)</b>	<b>8 462 081,62</b>	<b>1 433 342,00</b>	<b>339 400,00</b>	<b>1 340 426,05</b>	<b>872 986,00</b>	<b>-</b>	<b>428 663,35</b>	<b>10 273 600,32</b>
4. Provisions pour dépréciation de l'actif circulant	27 709 906,01	3 294 051,86	-	10 162,99	2 051 883,69	-	-	28 962 237,17
- Stocks	715 149,12	756 681,22	-	-	715 149,12	-	-	756 681,22
- Créances	26 994 756,89	2 537 370,64	-	10 162,99	1 336 734,57	-	-	28 205 555,95
- Titres et valeurs de placement	-	-	-	-	-	-	-	-
5. Autres provisions pour risques et charges	8 370 139,00	-	-	2 000 000,00	-	-	164 305,00	10 205 834,00
6. Provisions pour dépréciation des comptes de trésorerie	614 042,00	-	-	-	-	-	-	614 042,00
<b>SOUS TOTAL (B)</b>	<b>36 694 087,01</b>	<b>3 294 051,86</b>	<b>-</b>	<b>2 010 162,99</b>	<b>2 051 883,69</b>	<b>-</b>	<b>164 305,00</b>	<b>39 782 113,17</b>
<b>TOTAL (A + B)</b>	<b>45 156 168,63</b>	<b>4 727 393,86</b>	<b>339 400,00</b>	<b>3 350 589,04</b>	<b>2 924 869,69</b>	<b>-</b>	<b>592 968,35</b>	<b>50 055 713,49</b>

## Tableau des créances

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

CREANCES	TOTAL	ANALYSE PAR ECHEANCES				AUTRES ANALYSES		
		PLUS D'UN AN	MOINS D'UN AN	ECHUES ET NON RECOUVREES	MONTANTS EN DEVISES	MONTANTS SUR L'ETAT ET ORGANISMES PUBLICS	MONTANTS SUR LES ENTREPRISES LIEES	MONTANTS REPRESENTES PAR DES EFFETS
<b>DE L'ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>347 382 288,97</b>	<b>347 142 719,64</b>	<b>-</b>	<b>239 569,33</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
Prêts immobilisés	239 569,33	-	-	239 569,33	-	-	-	-
Autres créances financières	806 519,64	806 519,64	-	-	-	-	-	-
Titres de participation	346 336 200,00	346 336 200,00	-	-	-	-	-	-
<b>DE L'ACTIF CIRCULANT</b>	<b>164 010 721,18</b>	<b>-</b>	<b>133 111 257,22</b>	<b>30 899 463,96</b>	<b>3 544 224,59</b>	<b>131 846 028,02</b>	<b>8 779 362,94</b>	<b>-</b>
Fournisseurs débiteurs, avances & acomptes	1 475 920,68	-	1 475 920,68	-	-	-	-	-
Clients & comptes rattachés	138 984 042,40	-	113 763 756,29	25 220 286,11	739 909,04	117 182 767,37	8 402 507,42	-
Personnel	3 539 706,33	-	1 343 113,75	2 196 592,58	-	-	-	-
État	14 663 260,65	-	14 663 260,65	-	-	14 663 260,65	-	-
Comptes d'associés	-	-	-	-	-	-	-	-
Autres débiteurs	3 861 472,97	-	378 887,70	3 482 585,27	2 804 315,55	-	376 855,52	-
Comptes de régularisations-Actif	1 486 318,15	-	1 486 318,15	-	-	-	-	-

## Tableau des dettes

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

DETTES	TOTAL	ANALYSE PAR ECHEANCES			AUTRES ANALYSES			
		PLUS D'UN AN	MOINS D'UN AN	ECHUES ET NON RECOUVREES	MONTANTS EN DEVISES	MONTANTS SUR L'ETAT ET ORGANISMES PUBLICS	MONTANTS SUR LES ENTREPRISES LIEES	MONTANTS REPRESENTES PAR DES EFFETS
<b>DE FINANCEMENT</b>	<b>332 056 131,67</b>	<b>242 056 131,67</b>	<b>90 000 000,00</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
* Emprunts obligataires	330 000 000,00	240 000 000,00	90 000 000,00	-	-	-	-	-
* Autres dettes de financement	2 056 131,67	2 056 131,67	-	-	-	-	-	-
<b>DU PASSIF CIRCULANT</b>	<b>328 947 207,15</b>	<b>-</b>	<b>327 785 161,00</b>	<b>1 162 046,15</b>	<b>2 370 210,77</b>	<b>38 520 531,09</b>	<b>1 118 569,85</b>	<b>122 800 000,00</b>
* Fournisseurs et comptes rattachés	63 604 023,80	-	63 604 023,80	-	2 370 210,77	-	850 645,11	-
* Clients créditeurs, avances et acomptes	18 348 020,76	-	18 018 245,76	329 775,00	-	-	-	-
* Personnel	22 172 608,52	-	22 172 608,52	-	-	-	-	-
* Organismes sociaux	12 678 536,23	-	12 678 536,23	-	-	1 899 897,14	-	-
* État	36 620 633,95	-	36 620 633,95	-	-	36 620 633,95	-	-
* Comptes d'associés	832 271,15	-	-	832 271,15	-	-	-	-
* Autres créanciers	132 771 595,03	-	132 771 595,03	-	-	-	267 924,74	122 800 000,00
* Comptes de régularisations- Passif	41 919 517,71	-	41 919 517,71	-	-	-	-	-

## Tableau des sûretés réelles données ou reçues

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

TIERS CREDITEURS OU DEBITEURS	MONTANT COUVERT PAR LA SÛRETÉ	NATURE (1)	DATE ET LIEU D'INSCRIPTION	OBJET (2) (3)	VALEUR COMPTABLE NETTE DE LA SÛRETÉ DONNÉE À LA DATE DE CLOTURE
Sûretés données			N E A N T		
Sûretés reçues	170 000,00	Hypothèque	Divers	Membre du personnel	117 808,06

Engagements financiers reçus ou donnés  
hors opération de crédit-bail

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

ENGAGEMENTS DONNES	MONTANT EXERCICE	MONTANT EXERCICE PRECEDANT
* Avals et cautions	1229 855,65	1231 177,65
* engagements en matière de pensions de retraites et obligations similaires		
* Autres engagements reçus		
<b>TOTAL (1)</b>	<b>1 229 855,65</b>	<b>1 231 177,65</b>

(1) Dont engagements à l'égard d'entreprises liées

ENGAGEMENTS REÇUS	MONTANT EXERCICE	MONTANT EXERCICE PRECEDANT
* Avals et cautions	35 520 973,52	29 762 703,52
* Autres engagements reçus		
<b>TOTAL</b>	<b>35 520 973,52</b>	<b>29 762 703,52</b>

## Passif éventuel

Conformément à la législation Fiscale Marocaine, les exercices ouverts à un contrôle fiscal sont :

- 2021
- 2022
- 2023
- 2024

# COMPTES CONSOLIDÉS

Au 31 décembre 2024

## Bilan Actif consolidé du Groupe CTM au 31 décembre 2024

Actif en KMAD	2024	2023
<b>Actif immobilisé</b>	<b>745 992</b>	<b>383 134</b>
. Ecart d'acquisition - Actif	295 102	-
. Immobilisations incorporelles	3 138	3 620
. Immobilisations corporelles	446 531	378 184
. Immobilisations financières	1 221	1 330
. Titres mis en équivalence	-	-
<b>Actif circulant</b>	<b>610 302</b>	<b>338 282</b>
. Stocks et en-cours	23 569	10 089
. Clients et comptes rattachés	357 564	279 109
. Impôt différé - Actif	43 049	4 079
. Valeurs mobilières de placement	186 120	45 005
<b>Trésorerie - Actif</b>	<b>52 801</b>	<b>22 005</b>
<b>Total Actif</b>	<b>1 409 095</b>	<b>743 421</b>

## Bilan Passif consolidé du Groupe CTM au 31 décembre 2024

Passif en KMAD	2024	2023
<b>Financement permanent</b>	<b>707 949</b>	<b>413 788</b>
. Capitaux propres	358 564	326 893
. Capitaux propres - part du Groupe	362 360	326 878
. Capital social ou personnel	122 598	122 598
. Primes	42 438	42 438
. Réserves consolidées	150 702	98 741
. Résultat net de l'exercice (part du Groupe)	46 622	63 101
. Intérêts minoritaires	-3 796	15
. IM / Résultat	-22 623	3
. IM / Réserves consolidées	18 827	12
. Provisions pour risques et charges	6 498	5 295
. Dettes de financement	342 887	81 600
<b>Passif circulant</b>	<b>680 569</b>	<b>269 633</b>
. Fournisseurs et comptes rattachés	304 746	82 282
. Autres dettes	339 282	175 687
. Impôt différé - Passif	-	-
. Autres Provisions	36 541	11 664
<b>Trésorerie - Passif</b>	<b>20 577</b>	<b>60 000</b>
<b>Total Passif</b>	<b>1 409 095</b>	<b>743 421</b>

## Compte de produits et charges consolidé du Groupe CTM au 31 décembre 2024

En KMAD	2024	2023
<b>Produits d'exploitation</b>	<b>1 324 188</b>	<b>665 109</b>
Vente de biens et services produits	1 301 509	656 087
Subventions d'exploitation des sociétés industrielles	10 294	2 429
Autres produits d'exploitation	3 108	2 989
Reprise d'exploitation, transferts de charges	9 277	3 604
<b>Charges d'exploitation</b>	<b>1 295 725</b>	<b>611 974</b>
Achats consommés de matières et fournitures	617 407	197 387
Charges externes	307 628	112 085
Impôts & taxes	11 164	10 006
Charges du personnel	252 907	199 114
Autres charges d'exploitation	1 340	1 240
Dotations d'exploitation	105 279	92 142
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>28 463</b>	<b>53 135</b>
Produits financiers	2 393	3 204
Charges financières	14 615	3 185
<b>RESULTAT FINANCIER</b>	<b>-12 222</b>	<b>19</b>
<b>RESULTAT COURANT</b>	<b>16 241</b>	<b>53 154</b>
Produits non courants	92 208	43 002
Charges non courantes	67 011	7 067
<b>RESULTAT NON COURANT</b>	<b>25 197</b>	<b>35 935</b>
Impôt sur les sociétés	17 439	25 985
<b>Résultat net des entreprises intégrées</b>	<b>23 999</b>	<b>63 104</b>
<b>Résultat net de l'ensemble consolidé</b>	<b>23 999</b>	<b>63 104</b>
<b>Intérêts minoritaires</b>	<b>-22 623</b>	<b>3</b>
<b>Résultat net (part du groupe)</b>	<b>46 622</b>	<b>63 101</b>

## Tableau de flux de trésorerie du Groupe CTM au 31 décembre 2024

En KMAD	2024	2023
Capacité d'autofinancement des sociétés intégrées	63 560	124 454
Résultat net des sociétés intégrées	23 999	63 104
Dotations d'exploitation	108 113	90 813
Variation des impôts différés	-10 980	592
Plus-values de cessions, nettes d'impôt	57 572	30 055
Quote-part dans le résultat des sociétés mises en équivalence	-	-
Coût de l'endettement financier net	9 946	2 861
Variation du besoin en fonds de roulement lié à l'activité	-279 573	82 785
<b>Flux net de trésorerie généré par l'activité</b>	<b>353 079</b>	<b>44 530</b>
Acquisition d'immobilisations	-157 973	-138 830
Cessions d'immobilisations, nettes d'impôt	62 126	30 480
Acquisition des titres de participation	-307 000	-
Cession des titres de participation	-	-
Prêts & avances consentis	-407	-288
Intérêts financiers versés	-9 946	-2 861
<b>Flux net de trésorerie liés aux opérations d'investissement</b>	<b>-413 200</b>	<b>-111 499</b>
Dividendes versés aux actionnaires de la société mère	-18 389	-30 649
Dividendes versés aux minoritaires des sociétés intégrées	-	-
Variation de capital et fonds d'établissement	-	-
Subventions d'investissements reçues	14 485	-
Emissions d'emprunts	300 000	12 772
Remboursements d'emprunts	-38 713	-40 024
<b>Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement</b>	<b>257 383</b>	<b>-57 901</b>
<b>Incidence des variations de périmètre</b>	<b>14 073</b>	<b>-</b>
<b>Variation de trésorerie</b>	<b>211 335</b>	<b>-124 870</b>
<b>Trésorerie d'ouverture</b>	<b>7 009</b>	<b>131 879</b>
<b>Trésorerie de clôture</b>	<b>218 344</b>	<b>7 009</b>

# NOTES AUX COMPTES CONSOLIDES

Au 31 décembre 2024

## Faits marquants de l'exercice

Au 12 juin 2024, la société Africa Morocco Link (AML) a été acquise par le groupe CTM, dans une vision de devenir un leader régional de la mobilité multimodale pour les passagers et les marchandises.

Par ailleurs, l'exercice comptable a été marqué par les événements suivants :

- Acquisition de 51% du capital social d'Africa Morocco Link (AML) le 12 juin 2024 ;
- Emission obligataire par placement privé de 300 MDH auprès d'investisseurs qualifiés en mai 2024 ;
- Cession de 4 lots de terrain à Yaakoub El Mansour pour une valeur de 33,8 MMAD ;

## 1. PRINCIPES COMPTABLES ET METHODES D'EVALUATION

Les comptes sociaux arrêtés au 31 décembre 2024 des sociétés entrant dans le périmètre de consolidation ont servi de base pour l'établissement des comptes consolidés. Ces comptes ont été établis suivant les règles et pratiques comptables applicables au Maroc présentés au niveau de la Méthodologie Relative aux Comptes Consolidés établis par le Conseil National de la Comptabilité.

Les principales règles et méthodes du Groupe sont les suivantes :

### 1.1 Principes et méthodes de consolidation

#### (a) Méthodes utilisées

Les filiales sont des sociétés contrôlées par le Groupe CTM et sont consolidées par intégration globale. Le contrôle existe lorsque le Groupe CTM détient le pouvoir de diriger, directement ou indirectement, les politiques financières et opérationnelles de l'entreprise de manière à obtenir des avantages de l'activité de celle-ci. Le contrôle est généralement présumé exister si le Groupe détient plus de la moitié des droits de votes de l'entreprise contrôlée.

Les états financiers des filiales sont inclus dans les états financiers consolidés à compter de la date du transfert du contrôle jusqu'à la date à laquelle le contrôle cesse d'exister.

#### (b) Ecarts d'acquisition

Les écarts d'acquisition représentent la différence entre le prix d'acquisition des titres des sociétés consolidées et la part du Groupe dans leur actif net à la date des prises de participations après comptabilisation des éventuelles plus ou moins-values latentes sur actifs identifiables.

Lorsqu'ils sont positifs, ces écarts sont inscrits à l'actif du bilan consolidé sous la rubrique « écarts d'acquisition » et amortis sur la durée de vie estimée, dans la limite de vingt ans.

Le cas échéant, une provision pour dépréciation complémentaire est constatée pour tenir compte des perspectives d'activité et de résultat des sociétés concernées. S'ils sont négatifs, ils sont inscrits au passif du bilan sous la rubrique « Provision sur écarts d'acquisition » et repris en résultat sur une durée ne dépassant pas dix ans. Les écarts non significatifs sont intégralement rapportés au résultat de l'exercice au cours duquel ils ont été constatés.

### **(c) Méthode de conversion utilisée pour la consolidation des filiales étrangères**

Le périmètre de consolidation n'inclut aucune filiale étrangère.

### **(d) Monnaie**

Le Dirham est la monnaie de fonctionnement du Groupe. Sauf indication contraire, les états financiers consolidés sont présentés en milliers de Dirhams (KMAD).

### **(e) Date de clôture**

Les résultats des sociétés consolidées correspondent à une période de 12 mois se terminant le 31 décembre de chaque année, à l'exception des sociétés entrées ou sorties du périmètre en cours d'exercice.

Toutes les sociétés entrant dans le périmètre de consolidation du Groupe ont établi des comptes arrêtés au 31 décembre 2024.

## **1.2 Principes comptables et méthodes d'évaluation**

### **(a) Immobilisations incorporelles**

Les immobilisations incorporelles sont généralement amorties sur une durée ne dépassant pas cinq ans. Pour ce qui est des logiciels, ils sont amortis sur une durée de 10 ans.

### **(b) Immobilisations corporelles**

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition ou de production, ou de réévaluation le cas échéant. L'amortissement économique correspond à l'amortissement linéaire. Pour les filiales utilisant le mode dégressif, la différence d'amortissement résultant de l'application de cette méthode par rapport à celle du linéaire est retraitée en consolidation.

Les principales catégories d'immobilisations sont amorties selon les durées de vie suivantes :

<b>Catégorie d'immobilisations</b>	<b>Durée de vie</b>
Constructions	20 ans
Installations techniques, matériel et outillage	10 ans
Matériel de transport	5 ans
Matériel et mobilier de bureau	10 ans
Matériel informatique	5 ans
Autres immobilisations corporelles	10 ans

Le Groupe vérifie lors de chaque arrêté de comptes que les durées d'amortissements retenues sont toujours conformes aux durées d'utilisation. A défaut, les ajustements nécessaires sont effectués.

Les amortissements sont constatés en diminution de la valeur brute des immobilisations selon la méthode linéaire, sur la durée de vie estimée du bien.

Les opérations de crédit-bail sont retraitées comme des acquisitions d'immobilisations lorsqu'elles sont significatives.

Les plus-values de cession intra-groupe sont annulées lorsqu'elles sont significatives.

#### **(c) Immobilisations financières**

Les titres de participation dans les sociétés non consolidées figurent au bilan à leur coût d'acquisition. Une provision pour dépréciation est constituée, le cas échéant, après analyse, au cas par cas, des situations financières des sociétés non consolidées.

Les plus-values de cession intra-groupe sont annulées en consolidation lorsqu'elles sont significatives.

#### **(d) Stocks**

Les stocks et travaux en cours sont évalués au prix de revient sans que celui-ci ne puisse excéder la valeur nette de réalisation. Les stocks sont évalués, selon les activités, au coût moyen pondéré. Les frais financiers ne sont pas pris en compte pour l'évaluation des stocks.

Les provisions pour dépréciation des stocks sont constituées le cas échéant pour ramener la valeur nette comptable à la valeur probable de réalisation.

#### **(e) Créances**

Les créances (ainsi que les dettes) sont enregistrées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée dès l'apparition d'un risque de non-recouvrement.

#### **(f) Valeurs mobilières de placement**

Cette rubrique comprend des titres acquis en vue de réaliser un placement. Ils sont enregistrés au coût d'achat. Une provision est constituée lorsque la valeur probable de réalisation est inférieure au prix d'acquisition.

#### **(g) Provisions réglementées**

Les provisions réglementées à caractère fiscal sont annulées en consolidation.

#### **(h) Retraitement des impôts**

Les impôts différés résultant de la neutralisation des différences temporaires introduites par les règles fiscales et des retraitements de consolidation sont calculés société par société selon la méthode du report variable, en tenant compte de la conception étendue.

L'annulation des provisions à caractère fiscal ne donne pas lieu à la constatation d'impôts différés dans le cas où ces dernières sont utilisées conformément à leur objet et sont donc définitivement exonérées d'impôt.

#### **(i) Retraitement des contrats de crédit-bail**

Les contrats de crédit-bail relatifs aux biens mobiliers sont retraités dans les comptes consolidés. Les biens sont enregistrés en immobilisations à l'actif du bilan à la valeur stipulée au contrat avec, pour contrepartie, l'enregistrement de la dette au passif du bilan.

Les retraitements entraînent les conséquences comptables suivantes :

- **Annulation de la charge de crédit-bail** : les redevances enregistrées parmi les loyers sont annulées par la constatation d'une charge financière et le remboursement de la dette.
- **Constatation de l'amortissement des immobilisations** : les biens donnent lieu à l'établissement d'un plan d'amortissement en fonction duquel sont enregistrées les dotations.

#### **(j) Distinction entre résultat courant et extraordinaire**

Le résultat courant inclut l'ensemble des produits et charges directement liés aux activités ordinaires du Groupe, que ces produits et charges soient récurrents ou qu'ils résultent de décisions ou d'opérations ponctuelles. Les éléments inhabituels définis comme des produits ou des charges non récurrentes par leur fréquence, leur nature et leur montant (comme les coûts de restructurations) font partie du résultat courant.

Les éléments extraordinaires sont définis de manière très restrictive et correspondent à des produits et des charges inhabituels d'une importance majeure.

#### **(k) Résultat par action**

Le Groupe CTM présente un résultat par action. Le résultat net par action est obtenu en divisant le résultat net (part du Groupe) par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de l'exercice.

### **1.3 Acquisition de AML**

Au cours de l'exercice 2024, la société CTM SA a acquis le contrôle exclusif de la société AFRICA MOROCCO LINK, entraînant son entrée dans le périmètre de consolidation par intégration globale à compter du 12 juin 2024.

Cette acquisition a été comptabilisée conformément aux dispositions de l'Avis n°5 du Conseil National de la Comptabilité. Le coût d'acquisition des titres s'élève à 307 Millions de dirhams, donnant lieu à la constatation d'un écart d'acquisition actif de 295 Millions de dirhams. Conformément à l'Avis n°5 du Conseil National de la Comptabilité, une analyse approfondie des actifs et passifs identifiables est en cours et devra être finalisée au plus tard à la clôture de l'exercice suivant, soit le 31/12/2025.

A ce stade, l'écart d'acquisition est provisoire et sera susceptible d'être affecté sur des actifs et passifs identifiables.

Par ailleurs, les intérêts minoritaires négatifs constatés au niveau de la société AML n'ont pas été supportés par les actionnaires du groupe, dans la mesure où l'écart d'acquisition n'a pas encore été affecté. Cette situation sera réexaminée lors à l'issue de l'allocation de l'écart d'acquisition.

**12/31/2024**

Coût d'acquisition des titres	307 Millions de dirhams
Écart d'acquisition constaté	295 Millions de dirhams

## 2. ANALYSE DES PRINCIPAUX POSTES DES COMPTES CONSOLIDES

### 2.1 Capitaux propres consolidés

(Exprimés en milliers de Dirhams)

	Capital	Primes	Réserves Consolidées	Résultat	Totaux Capitaux PG	Intérêts Minoritaires	Totaux Capitaux
<b>Situation au 31 décembre 2022</b>	122 598	42 438	93 949	35 441	294 426	11	294 437
Affectation du Résultat 2022	-	-	35 441	(35 441)	-	-	-
Dividendes versés	-	-	(30 649)	-	(30 649)	-	(30 649)
Résultat de l'exercice	-	-	-	63 101	63 101	3	63 104
Distributions reçues	-	-	-	-	-	-	-
Autres retraitements	-	-	-	-	-	1	1
<b>Situation au 31 décembre 2023</b>	122 598	42 438	98 741	63 101	326 878	15	326 893
Affectation du Résultat 2023	-	-	63 101	(63 101)	-	-	-
Dividendes versés	-	-	(24 533)	-	(24 533)	-1	(24 534)
Résultat de l'exercice	-	-	-	46 622	46 622	(22 623)	23 999
Distributions reçues	-	-	6 144	-	6 144	-	6 144
Autres retraitements	-	-	7 249	-	7 249	18 813	26 062
<b>Situation au 31 Décembre 2024</b>	122 598	42 438	150 702	46 622	362 360	(3 796)	358 564

### 2.2 Immobilisations incorporelles et corporelles

(Exprimés en milliers de Dirhams)

	31 déc. 2024		31 déc. 2023	
	Valeur Brute	Amort. & Provis.	Valeur Brute	Amort. & Provis.
Immobilisations incorporelles	37 716	(34 578)	34 529	(30 909)
Immobilisations corporelles (*)	1 257 397	(810 866)	1 160 673	(782 489)

(\*) Dont 153 KDH net en Crédit-bail pour l'exercice 2024 et 5 247 KDH net pour l'exercice 2023.

#### (a) Variation des immobilisations incorporelles et corporelles (valeurs brutes)

(Exprimée en milliers de Dirhams)

	2023	Ent. perim	Acquisitions	Cessions / Rachats	Variation Périmètre	2024
Immobilisations incorporelles	34 529	2 826	804	-443	0	37 716
Immobilisations corporelles	1 160 673	20 353	157 169	(75 011)	(5 787)	1 257 397
- Dont Crédit-bail	127 408	0	0	-288	(5 787)	121 333

#### (b) Variation des amortissements des immobilisations incorporelles et corporelles

(Exprimée en milliers de Dirhams)

	2023	Ent. perim	Dotations	Reprises sur cessions/ Rachats	Variation Périmètre	2024
Immobilisations incorporelles	30 909	2 224	1 445	-	-	34 578
Immobilisations corporelles	782 489	10 738	94 650	(71 224)	(5 787)	810 866
- Dont Crédit-bail	122 161	0	5 028	-222	(5 787)	121 180

## 2.3 Ecarts d'acquisition

	2023	Ent. perim	Dotations	Reprises sur cessions/ Rachats	Variation Périmètre	2024
Ecart d'acquisition	-	295 102	-	-	-	295 102 (*)

(\*) L'acquisition d'AML par le groupe CTM, effective au 12 juin 2024, a généré un écart d'acquisition de 295 Millions de dirhams. Conformément à l'Avis n°5 du Conseil National de la Comptabilité, une analyse détaillée des actifs et passifs identifiables est en cours et devra être achevée au plus tard à la clôture de l'exercice suivant l'acquisition soit, le 31 décembre 2025. L'écart d'acquisition est actuellement provisoire et susceptible d'être alloué à des actifs et passifs identifiables.

## 2.4 Immobilisations financières et titres mis en équivalence

### (a) Immobilisations financières

(Exprimés en milliers de Dirhams)

	31 déc. 2024		31 déc. 2023	
	Valeur Brute	Amort. & Provis.	Valeur Nette	Valeur Nette
Titres de participations non consolidés et autres titres immobilisés (*)	1 834	(1 504)	330	330
Prêts immobilisés	420	-240	180	260
Autres créances financières	12 193	(11 482)	711	740
<b>Total</b>	<b>14 447</b>	<b>(13 226)</b>	<b>1 221</b>	<b>1 330</b>

(\*) Titres de participation non consolidés et autres titres immobilisés au 31 décembre 2024

(Exprimés en milliers de Dirhams)

	Prix d'acquisition Global	VNC	Valeur de réalisation (1)
SACAR	19	-	-
GARE ROUTIERE DE SALE	90	-	-
GARE ROUTIERE DE FES	49	-	-
STE ERRIANE EL MAGHRIBIA	1 616	330	330
GARE ROUTIERE DE TETOUAN	60	-	-
<b>Total détail titres</b>	<b>1 834</b>	<b>330</b>	<b>330</b>

(\*) Titres de participation non consolidés et autres titres immobilisés au 31 décembre 2023

	Prix d'acquisition Global	VNC	Valeur de réalisation (1)
SACAR	19	-	-
GARE ROUTIERE DE SALE	90	-	-
GARE ROUTIERE DE FES	49	-	-
STE ERRIANE EL MAGHRIBIA	1 616	330	330
GARE ROUTIERE DE TETOUAN	60	-	-
<b>Total détail titres</b>	<b>1 834</b>	<b>330</b>	<b>330</b>

(1) La valeur de réalisation correspond :

- Pour les actions cotées à leur valeur boursière

- Pour les actions non cotées, soit à leur valeur de marché, si elle peut être déterminée de façon fiable, soit à leur valeur comptable.

### (b) Titres mis en équivalence

Néant.

## 2.5 Intérêts minoritaires

### (a) Immobilisations financières

(Exprimés en milliers de Dirhams)

	31 déc. 2024	31 déc. 2023
Intérêts minoritaires au début de l'exercice	15	11
Dividendes versés	-2	-
Intérêts minoritaires dans le résultat de l'exercice	(22 623)	3
Autres variations	18 814	1
<b>Intérêts minoritaires à la fin de l'exercice</b>	<b>(3 796)</b>	<b>15</b>

(\*) L'acquisition d'AML par le groupe CTM, effective au 12 juin 2024, a généré un écart d'acquisition provisoire de 295 millions de dirhams. Conformément à l'Avis n°5 du Conseil National de la Comptabilité, une analyse des actifs et passifs identifiables est en cours et devra être finalisée d'ici le 31 décembre 2025. Les intérêts minoritaires négatifs constatés chez AML n'ont pas été supportés par les actionnaires du groupe, l'affectation de l'écart d'acquisition étant encore en cours.

## 2.6 Provisions & autres dettes à long terme

### (a) Provisions pour risques et charges

Ces provisions correspondent à la prise en compte des risques courus par les filiales et connus en fin de période.

(Exprimés en milliers de Dirhams)

	2023	Ent. Perim	Dotations	Reprises	2024
Provisions pour litiges	4 422	-	1 580	-937	5 065
<b>Provisions durables pour risques</b>	<b>4 422</b>	<b>-</b>	<b>1 580</b>	<b>-937</b>	<b>5 065</b>
Autres provisions pour charges	873	-	1 433	-873	1 433
<b>Provision pour charges</b>	<b>873</b>	<b>-</b>	<b>1 433</b>	<b>-873</b>	<b>1 433</b>
Provisions pour litiges	3 182	-	1 104	-408	3 878
Provisions pour impôts	7 200	22 457	2 000	-	31 657
Autres provisions pour risques et charges	1 282	-	-	-276	1 006
<b>Autres provisions pour risques et charges</b>	<b>11 664</b>	<b>22 457</b>	<b>3 104</b>	<b>-684</b>	<b>36 541</b>

### (b) Dettes de financement

(Exprimés en milliers de Dirhams)

	Durée < 1an	1 an <Durée> 5 ans	Durée > 5 ans	Total
<b>Dettes de financement</b>	<b>94 854</b>	<b>245 977</b>	<b>2 056</b>	<b>342 887</b>
-Dont Crédit-bail	341	-	-	341

## 2.7 Répartition des dettes du passif circulant et des créances de l'actif circulant par échéances

(Exprimés en milliers de Dirhams)

Actif Circulant	Durée < 1an	1 an <Durée>2 ans	Durée > 2 ans	Total
Clients	235 926	-	29 460	265 386
Autres créances	118 423	-	6 604	125 027

Le montant de la dépréciation constatée au niveau des Clients et comptes rattachés est de 32 849 KDH, soit un montant net des créances clients et autres créances de 357 564 KDH.

(Exprimés en milliers de Dirhams)

Passif Circulant	Durée < 1an	1 an <Durée>2 ans	Durée > 2 ans	Total
Fournisseurs et comptes rattachés	304 601	-	145	304 746
Autres dettes	338 120	-	1162	339 282

## 2.8 Impôts sur les bénéfices

(Exprimés en milliers de Dirhams)

	31 déc. 2024	31 déc. 2023
Impôts courants	28 419	25 393
Impôts différés	-10 980	592
<b>Total</b>	<b>17 439</b>	<b>25 985</b>

## 2.9 Engagements financiers hors bilan

### (a) Engagements financiers reçus ou donnés

(Exprimés en milliers de Dirhams)

	31 déc. 2024	31 déc. 2023
Avals, cautions et garanties donnés	14 084	1 472
Avals, cautions et garanties reçus	38 178	32 415

### (b) Sûretés reçues

(Exprimés en milliers de Dirhams)

	31 déc. 2024	31 déc. 2023
Hypothèque	118	118

## 2.10 Résultat non courant

(Exprimés en milliers de Dirhams)

	31 déc. 2024	31 déc. 2023
Plus-values sur cessions d'actifs	58 646	30 087
Dotations nettes des reprises de provisions	8 261	(3 734)
Autres produits et charges non courantes nettes	(41 710)	9 582
<b>Total</b>	<b>25 197</b>	<b>35 935</b>

## 3. INFORMATIONS RELATIVES AU PERIMETRE DE CONSOLIDATION

### Liste des sociétés consolidées

Société	Pourcentage d'intérêt	Pourcentage de contrôle	Méthodes de Consolidation (*)
CTM S.A.	100,00%	100,00%	Société mère
CTM MESSAGERIE	100,00%	100,00%	IG (*)
CTM TOURISME	99,87%	99,87%	IG
ISSAL	99,87%	99,87%	IG
ISSAL MADINA	50,87%	50,87%	IG
AFRICA MOROCCO LINK	51,00%	51,00%	IG

(\*) Méthodes de consolidation :  
I.G. : Intégration globale

## 4. INFORMATIONS RELATIVES AUX OPERATIONS REALISEES AVEC LES PARTIES LIEES

Néant.

## 5. EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Néant.

## 6. EFFECTIFS

L'effectif du Groupe CTM à fin 2024 est de 1 775 personnes contre 1 488 en 2023.

# RAPPORT GÉNÉRAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Au 31 décembre 2024

**Deloitte.**

**forvs  
mazars**

Aux Actionnaires de la société  
**COMPAGNIE DE TRANSPORTS AU MAROC « C.T.M. » S.A.**  
Km 13,5 Autoroute Casablanca-Rabat –Sidi Bernoussi  
Casablanca

**RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES  
EXERCICE DU 1<sup>er</sup> JANVIER AU 31 DECEMBRE 2024**

**AUDIT DES ETATS DE SYNTHESE**

## Opinion

Conformément à la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des états de synthèse ci-joints de la Compagnie de Transports au Maroc « C.T.M. » S.A., qui comprennent le bilan au 31 décembre 2024, le compte de produits et charges, l'état des soldes de gestion, le tableau de financement pour l'exercice clos à cette date, ainsi que l'état des informations complémentaires (ETIC). Ces états de synthèse font ressortir un montant de capitaux propres et assimilés de MAD 371.009.990,39 dont un bénéfice net de MAD 69.887.786,57.

Nous certifions que les états de synthèse cités au premier paragraphe ci-dessus sont réguliers et sincères et donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la Compagnie de Transports au Maroc « C.T.M. » S.A. au 31 décembre 2024, conformément au référentiel comptable en vigueur au Maroc.

## Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états de synthèse » du présent rapport.

Nous sommes indépendants de la société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états de synthèse au Maroc et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

## Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états de synthèse de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états de synthèse pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions

Evaluation des titres de participation	
Questions clés de l'audit	Notre réponse
Au 31 décembre 2024, la valeur nette comptable des titres de participation s'élève à 344 232 KMAD. Les titres de participation sont comptabilisés à leur valeur d'acquisition et lorsque la valeur d'utilité des titres est inférieure à la valeur nette comptable, une dépréciation est constituée du montant de la différence. La valeur d'utilité est déterminée, pour chaque titre, par référence à une méthode d'évaluation	Nos travaux ont consisté principalement à :  Pour les évaluations reposant sur des éléments historiques : – Examiner la concordance des capitaux propres retenus avec les comptes des entités correspondantes ainsi que les ajustements opérés, le cas échéant, sur ces capitaux propres.




fondée sur les éléments disponibles tels que l'actualisation des flux futurs, ou l'actif net réévalué, pour apprécier les perspectives de rentabilité ou en fonction de la valeur probable de négociation ou de la valeur déterminée à partir de la situation financière de la participation.

Compte tenu du poids des titres de participation au bilan et du jugement de la direction dans le choix de la méthode de détermination de la valeur d'utilité et des hypothèses sous-jacentes, nous avons considéré que l'évaluation des titres de participation constitue un point clé de notre audit.

Pour les évaluations reposant sur des éléments prévisionnels :

- L'examen, sur la base d'échantillons, de la justification des méthodes d'évaluation et des éléments chiffrés utilisés par la société pour déterminer les valeurs d'utilité ;
- La vérification de la cohérence des données retenues dans la réalisation des tests de dépréciation des titres de participation avec les données source des entités ;
- La vérification par sondage de l'exactitude arithmétique des calculs des valeurs d'utilité retenues par la société.

#### Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états de synthèse

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états de synthèse, conformément au référentiel comptable en vigueur au Maroc, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états de synthèse exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états de synthèse, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions se rapportant à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la société.

#### Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états de synthèse

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états de synthèse pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion.

L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états de synthèse prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états de synthèse comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

**Deloitte.****forvis  
mazars**

- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la société ;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états de synthèse au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la société à cesser son exploitation ;
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états de synthèse, y compris les informations fournies dans l'ETIC, et apprécions si les états de synthèse représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

#### Vérifications et informations spécifiques


Nous avons procédé également aux vérifications spécifiques prévues par la loi et nous nous sommes assurés notamment de la sincérité et la concordance, des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'administration destiné aux Actionnaires avec les états de synthèse de la société.

Conformément à l'article 172 de la loi 17-95, nous vous informons que la société Compagnie de transports au Maroc « C.T.M. » S.A. a procédé, au cours de l'exercice 2024, à l'acquisition de 50,99% de la société AFRICA MOROCCO LINKS « AML » pour une valeur de 307 MMAD.

Casablanca, le 30 avril 2025

#### Les Commissaires aux Comptes

DELOITTE AUDIT



Deloitte Audit  
24 Rue Mohammed VI  
Boulevard 11 - Casablanca  
Casablanca  
Tél. 05 22 42 23 43 / 05 22 42 47 34  
Fax 05 22 42 40 74 / 47 35

**Sakina BENSOUA KORACHI**  
Associée

FORVIS MAZARS



forvis mazars  
76, Bd Abdelmoumen Rés. Koutoubia  
7<sup>ème</sup> Etage - Casablanca  
Tél. 05 22 42 34 23

**Adnane LOUKILI**  
Associé



Aux actionnaires de la société  
**Compagnie de transports au Maroc « C.T.M. » S.A.**  
 Km 13,5 Autoroute Casablanca-Rabat –Sidi Bernoussi  
 Casablanca

**RAPPORT D'AUDIT SUR LES ETATS FINANCIERS CONSOLIDES  
 EXERCICE DU 1<sup>ER</sup> JANVIER AU 31 DECEMBRE 2024**

**Opinion**

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés de la Compagnie de Transports au Maroc «C.T.M.» S.A. et de ses filiales (Groupe C.T.M.), qui comprennent le bilan consolidé au 31 décembre 2024, le compte de produits et de charges consolidé, le tableau consolidé des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris un résumé des principales méthodes comptables. Ces états financiers consolidés font ressortir un montant de capitaux propres consolidés KMAD 358.564 dont un bénéfice net consolidé de KMAD 23.999.

Nous certifions que les états financiers consolidés cités au premier paragraphe ci-dessus, sont réguliers et sincères et donnent dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière consolidée du groupe au 31 décembre 2024, ainsi que du résultat de l'ensemble consolidé pour l'exercice clos à cette date, conformément au référentiel comptable en vigueur au Maroc.

**Fondement de l'opinion**

Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers consolidés » du présent rapport. Nous sommes indépendants du groupe conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers consolidés au Maroc et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

**Observation**

Nous attirons l'attention sur le traitement retenu au 31 décembre 2024 relatif à l'écart d'acquisition sur la société Africa Morocco Links « AML » tel que décrit dans les notes annexes « 1.3 Acquisition de AML » et « 2.5 Intérêts minoritaires ». Notre opinion n'est pas modifiée à l'égard de ce point.

**Questions clés de l'audit**

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers consolidés de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états financiers consolidés pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

<b>Evaluation des écarts d'acquisition (Goodwill)</b>	
<b>Questions clés de l'audit</b>	<b>Notre réponse</b>
<p>Le Groupe CTM a réalisé des opérations de croissance externes ayant conduit à la comptabilisation d'écarts d'acquisition à l'actif du bilan consolidé. Ces écarts correspondent à la différence entre le prix d'acquisition des sociétés acquises et les juste-valeurs des actifs et passifs identifiables repris à la date d'acquisition.</p> <p>Au 31 décembre 2024, la valeur de ces écarts d'acquisition s'élève à 295 MMAD.</p>	<p>Notre approche d'audit se fonde sur un examen des procédures relatives aux tests de dépréciation des écarts d'acquisition et des contrôles mis en place au sein du Groupe pour identifier les indices de pertes de valeur de ces actifs.</p> <p>Dans le cadre de nos diligences, nous avons procédé à :</p>




Les écarts d'acquisition font l'objet de tests de dépréciation au moins une fois par an ou dès la présence d'un indice de perte de valeur. Lorsque leur valeur recouvrable devient inférieure à la valeur comptable, une dépréciation est comptabilisée.

En conséquence, nous avons considéré ce sujet comme un point clé de l'audit compte tenu de l'importance de ce poste dans le bilan consolidé du Groupe et du niveau de jugement de la direction dans le choix de la méthode de détermination de la valeur recouvrable.

- L'analyse de la méthodologie retenue par CTM ;
- L'examen des plans d'affaires approuvés par la Direction Générale de CTM pour apprécier le caractère raisonnable des estimations de flux futurs dégagés ;
- L'analyse des principales hypothèses et paramètres utilisés ;
- Le recalcul des valeurs d'utilités déterminées pour les principaux écarts d'acquisition.

#### Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers consolidés

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers consolidés conformément au référentiel comptable en vigueur au Maroc, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers consolidés, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité du groupe à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions se rapportant à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider le groupe ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière du groupe.

#### Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers consolidés

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

**Deloitte.**

**forv/s  
mazars**

- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du groupe ;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du groupe à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le groupe à cesser son exploitation ;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers consolidés, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers consolidés représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle ;
- nous obtenons des éléments probants suffisants et appropriés concernant les informations financières des entités et activités du groupe pour exprimer une opinion sur les états financiers consolidés. Nous sommes responsables de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit du groupe. Nous assumons l'entière responsabilité de l'opinion d'audit.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Casablanca, le 30 avril 2025

**Les Commissaires aux Comptes**

**DELOITTE AUDIT**



Deloitte Audit  
Bd Sidi Mohammed Ben Abdellah  
Bâtiment "C" 5, Saire 2, La Marina  
Casablanca  
Tél: 0522 22 40 25 / 05 22 22 47 34  
Fax: 05 22 22 40 76 / 47 35

**Sakina BENSOUA KORACHI**  
Associée

**FORVIS MAZARS**



forv/s mazars  
76, Bd Abdelmoumen Rés. Koutoubia  
7<sup>ème</sup> Etage - Casablanca  
Tél. 05 22 42 34 23

**Adnane LOUKILI**  
Associé

# RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Au 31 décembre 2024

**Deloitte.**

Deloitte Audit  
Bd Sidi Mohammed Benabdellah  
Bâtiment C - Tour Ivoire 3 - 3ème étage  
La Marina - Casablanca

**forv/s  
mazars**

76, Bd Abdelmoumen  
Résidence Koutoubia, 7ème étage  
Casablanca - Maroc

Aux Actionnaires de la société  
**COMPAGNIE DE TRANSPORTS AU MAROC « C.T.M. » S.A.**  
Km 13,5, Autoroute Casablanca - Rabat - Sidi Bernoussi  
Casablanca

## RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES EXERCICE DU 1<sup>ER</sup> JANVIER AU 31 DECEMBRE 2024

En notre qualité de commissaires aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées conformément aux dispositions des articles 56 à 59 de la loi 17-95 telle que modifiée et complétée.

Il nous appartient de vous présenter les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés par le président du Conseil d'Administration ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé, ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon la loi ci-dessus, de vous prononcer sur leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous estimons nécessaires au regard des normes de la profession au Maroc. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été communiquées avec les documents de base dont elles sont issues.

### 1. CONVENTION CONCLUE AU COURS DE L'EXERCICE

#### 1.1 Convention de cession et d'acquisition de titres AML :

##### Personnes concernées :

- Monsieur Hicham El Amrani en sa qualité d'administrateur de CTM et représentant permanent de O CAPITAL GROUP dans BOA,
- Madame Myriem BOUAZZAOUI en sa qualité d'administrateur de CTM et BOA,
- RMA SA en sa qualité d'administrateur de CTM et BOA,

Nature, objet et modalités de la convention : Le Conseil d'Administration en date du 29/04/2024 a autorisé et approuvé l'acquisition de 2.345.999 actions de la société Africa Morocco Link (AML) représentant environ 51% du capital social de AML détenus par Bank Of Africa, avec un prix d'acquisition total de 307.000.000,00 Dhs avec une date de réalisation le 12 juin 2024.

Sommes versées en 2024 : 184.200 KDH TTC

Solde de la dette au 31/12/2024 : 122.800 KDH TTC par Effet le 12 mai 2025.

### 2. CONVENTIONS CONCLUES AU COURS DES EXERCICES ANTERIEURS ET DONT L'EXECUTION S'EST POURSUIVIE DURANT L'EXERCICE

#### 2.1 Conventions conclues entre CTM S.A et CTM Messagerie S.A

##### Personnes concernées :

- Monsieur Ezzoubair Errhaimini en sa qualité de Président Directeur Général de CTM S.A et représentant de CTM S.A qui est administrateur dans CTM Messagerie S.A.
- Monsieur Hicham El Amrani en sa qualité d'administrateur dans les deux sociétés.
- Monsieur Jamil SAKOUT en sa qualité d'administrateur dans les deux sociétés.
- La société CTM S.A en sa qualité d'actionnaire dans la société CTM Messagerie S.A



### 2.1.1 Conventions de transport, de commissionnement et de mise à disposition des moyens humains et matériels

Nature, objet et modalités de la convention : Cette convention, conclue pour une durée indéterminée avec effet au 1<sup>er</sup> janvier 2001 et révisée prévoit trois types de prestations réalisées par la société CTM S.A en faveur de la société CTM Messagerie S.A :

- a) Une prestation de transport des colis d'un poids supérieur à 1 kg rémunérés mensuellement sur la base de 40% du chiffre d'affaires réalisé à travers les colis voyageant dans les soutes CTM S.A.
- b) Une prestation de commissionnement consistant pour la CTM S.A. à délivrer ou à recevoir toute messagerie pour le compte de CTM Messagerie S.A dans les agences gérées par la CTM S.A et auprès des commissionnaires de celle-ci. Cette prestation est rémunérée comme suit :
  - 18% du chiffre d'affaires messagerie, lorsque la prestation est réalisée par les agences propres de la CTM S.A,
  - Refacturation des commissions payées par la CTM S.A. à ses commissionnaires pour le compte de CTM Messagerie S.A.
- c) Une prestation de mise à disposition de moyens matériels et d'assistance, facturée comme suit :
  - Au prorata du chiffre d'affaires de la société CTM Messagerie S.A dans le chiffre d'affaires total du groupe CTM S.A, pour la prestation d'assistance,
  - Pour un montant égal aux dotations aux amortissements ou aux loyers, pour la mise à disposition de logiciels,
  - Refacturation des diverses prestations (Gasoil, lubrifiants, pièces de rechanges, Pneumatiques, Nettoyage locaux, Entretien et réparation véhicules ; Maintenance informatique, fournitures de bureau, eau, électricité, téléphone, Assurance, Billets voyageurs, Appartement, Médecin de travail, Mise à disposition du Personnel et autres).

Date de la convention : Conclue pour une durée indéterminée avec effet au 1<sup>er</sup> janvier 2001 et révisée en 2007, 2010, 2012 et 2017.

Montant comptabilisé en produits en 2024 : KMAD 24.300 HT.

Sommes reçues en 2024 : KMAD 27.972 TTC.

### 2.1.2 Convention de location de locaux

Nature, objet et modalités de la convention : Par cette convention, la société CTM S.A donne en location à la société CTM Messagerie S.A divers locaux pour un montant mensuel de KMAD 249.

Date de la convention : Conclue le 1<sup>er</sup> juillet 2000 révisée en 2007, 2010, 2012, 2014, 2015 et 2017, pour une durée de 6 mois renouvelable.

Montant comptabilisé en produits en 2024 : KMAD 3.101 HT.

Sommes reçues en 2024 : KMAD 3.594 TTC.

### 2.1.3 Convention de facturation de prestations

Nature, objet et modalités de la convention : Le Conseil d'Administration en date du 19/03/2015 a approuvé la convention relative à la facturation des diverses prestations (pièces de rechanges, gardiennage, loyer niveleurs de quai, mise à disposition des intérimaires et autres).



Montant comptabilisé en charges en 2024 : KMAD 30 HT.

Sommes versées en 2024 : KMAD 34 TTC.

#### 2.1.4 Convention d'externalisation de la logistique Economat

Nature, objet et modalités de la convention : Le Conseil administration en date du 22 mars 2018 a approuvé la convention, avec prise effet à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2017, pour une durée de 3 ans renouvelable, pour laquelle la société CTM S.A confie à CTM Messagerie S.A la réalisation des prestations de logistique Economat de CTM S.A pour un montant forfaitaire mensuel hors taxes de KMAD 13,8, Transport en sus.

Montant comptabilisé en charges en 2024 : KMAD 222 HT.

Sommes versées en 2024 : KMAD 268 TTC.

#### 2.1.5 Convention de placement de la trésorerie

Nature, objet et modalités de la convention : Par cette convention, la société CTM Messagerie S.A consent et accepte de procéder à des opérations de prêts, afin de permettre, à titre temporaire, le financement du besoin de trésorerie de CTM S.A avec un taux d'intérêt de 2,45% l'an hors taxes, révisable semestriellement en fonction de l'évolution des taux de rémunération sur le marché financier.

L'encours de ce prêt au 31 décembre 2024 est nul.

Montant comptabilisé en charges en 2024 : Néant.

Sommes versées en 2024 : Néant.

#### 2.1.6 Convention de commercialisation du produit CTM S.A

Nature, objet et modalités de la convention : Par cette convention, conclue le 1<sup>er</sup> juillet 2019, pour une durée de 1 an renouvelable, la société CTM S.A confie à la société CTM Messagerie S.A la commercialisation du produit CTM SA moyennant une commission sur les produits des ventes réalisées de 8% sur les billets voyageurs interurbain vendus en espèces et les billets voyageurs international Pool France et de 12% sur les billets voyageurs international Pool Espagne.

Montant comptabilisé en charges en 2024 : KMAD 12 HT.

Sommes versées en 2024 : KMAD 19 TTC.

#### 2.2 Conventions conclues entre CTM S.A et CTM Tourisme S.A

Personnes concernées :

- Monsieur Ezzoubeir Errhaimini en sa qualité de Président Directeur Général de CTM S.A et représentant de CTM SA qui est administrateur dans CTM Tourisme S.A.
- La société CTM S.A en sa qualité d'actionnaire dans la société CTM Tourisme S.A

##### 2.2.1 Convention de la commercialisation (non écrite)

Nature, objet et modalités de la convention : Suite à l'intégration de l'activité du Transport Touristique au sein de CTM SA telle qu'approuvée par le Conseil d'Administration en date du 18/12/2007, CTM Tourisme S.A perçoit à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2007 une commission de commercialisation de 10% du chiffre d'affaires réalisé par CTM S.A dans le cadre de l'activité Location Touristique.



Date de la convention : 1<sup>er</sup> Janvier 2007 pour une durée Indéterminée selon le management

Montant comptabilisé en charges en 2024 : KMAD 2.989 HT.

Sommes versées en 2024 : KMAD 4.227 TTC.

### 2.2.2 Convention de mise à disposition de moyens humains

Nature, objet et modalités de la convention : Prestation de mise à disposition de moyens humains pour la commercialisation de la prestation de locations de véhicules facturée pour un montant égal aux rémunérations servies aux effectifs dédiés à la commercialisation.

Date de la convention : 1<sup>er</sup> Janvier 2007 pour une durée Indéterminée selon le management

Montant comptabilisé en produits en 2024 : KMAD 1.388 HT.

Sommes reçues en 2024 : KMAD 1.222 TTC.

### 2.3 Conventions conclues entre CTM S.A et Issal Transport S.A

Personnes concernées :

- Monsieur Ezzoubeir Errhaimini en sa qualité de Président Directeur Général de CTM S.A et représentant de CTM S.A qui est administrateur dans Issal Transport S.A.
- La société CTM S.A en sa qualité d'actionnaire dans la société ISSAL Transport S.A

#### 2.3.1 Convention de location des Minibus

Nature, objet et modalités de la convention : Par cette convention la CTM S.A met à la disposition d'Issal Transport des minibus avec chauffeurs et gasoil à 9 KDH hors taxes par minibus et par mois. Cette convention est autorisée par le conseil d'administration du 26 Mars 2012.

Date de la convention : Conclue en juillet 2004 et modifiée en 2005, 2007, 2010, 2011 et 2012 ; pour une durée indéterminée.

Montant comptabilisé en produits en 2024 : KMAD 631 HT.

Sommes reçues en 2024 : KMAD 512 TTC.

#### 2.3.2 Convention de Transport du Personnel

Nature, objet et modalités de la convention : Cette convention est relative à la mise à disposition au profit de CTM S.A de deux minibus pour le transport du personnel pour une durée de 12 mois renouvelable. Le montant mensuel à payer par CTM S.A a été fixé à KMAD 44. Cette convention a été autorisée par le conseil d'administration du 26 Mars 2012.

Date de la convention : 1<sup>er</sup> janvier 2013.

Montant comptabilisé en charges en 2024 : KMAD 528 HT.

Sommes versées en 2024 : KMAD 447 TTC.



## 2.4 Conventions conclues entre CTM S.A et O CAPITAL GROUP

### Personnes concernées :

- La société O capital Group en sa qualité d'actionnaire dans la société CTM S.A
- Monsieur Zouheir BENSAID en sa qualité d'administrateur dans les deux sociétés.
- Monsieur Hicham El Amrani en sa qualité d'administrateur dans CTM S.A et Directeur Général Délégué de O Capital Group.

### 2.4.1 Convention d'assistance à l'élaboration du bilan consolidé

Nature, objet et modalités de la convention : Par cette convention, conclue pour une durée de 12 mois renouvelable, et pour laquelle la CTM S.A confié à O CAPITAL GROUP une mission d'assistance à l'élaboration du bilan consolidé au 30 juin et au 31 décembre de chaque exercice. Cette mission est rémunérée pour un montant annuel de KMAD 202 HT.

Date de la convention : 10 septembre 2008

Montant comptabilisé en charges en 2024 : KMAD 202 HT.

Sommes versées en 2024 : KMAD 242 TTC.

### 2.4.2 Convention d'assistance et prestation de service

Nature, objet et modalités de la convention : Cette convention d'assistance de prestations de services qui a pris effet à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2013 pour une durée de 12 mois renouvelable, et modifiée en 2015 pour un montant forfaitaire net mensuel de 91,7 KDH. Cette convention a été autorisée par le conseil d'administration du 19 Mars 2015.

Date de la convention : Le 1<sup>er</sup> janvier 2013 pour une durée de 12 mois renouvelable.

Montant comptabilisé en charges en 2024 : KMAD 1.100 HT.

Sommes versées en 2024 : KMAD 1.320 TTC.

## 2.5 Conventions conclues entre CTM S.A et Colliers International Maroc

### Personnes concernées :

- Monsieur Zouheir BENSAID en sa qualité d'administrateur dans les deux sociétés.
- Monsieur Hicham El Amrani en sa qualité d'administrateur dans les deux sociétés.

### 2.5.1 Convention d'assistance et prestation de service

Nature, objet et modalités de la convention : Le Conseil d'Administration en date du 17 mars 2016 a approuvé la convention relative à la mission d'étude, de projet management et du mandat exclusif de vente des lots du terrain CTM sis à Boulevard Yaacoub El Mansour à Casablanca effectuée par la société Colliers International pour une commission de 1%HT du montant total de la transaction pour chaque lot vendu. Cette convention a été autorisée par le conseil d'administration du 17 Mars 2016.

Date de la convention : Décembre 2015

Montant comptabilisé en charges en 2024 : KMAD 0 HT

Sommes versées en 2024 : KMAD 0 TTC

**Deloitte.**

**forvis  
mazars**

**2.6 Convention conclue entre CTM S.A et ISSAL MADINA S.A (Convention non écrite et non préalablement autorisée par le conseil d'administration)**

Personnes concernées :

- Monsieur Ezzoubeir Errhaimini en sa qualité de Président Directeur Général de CTM S.A et représentant de CTM S.A qui est administrateur dans ISSAL MADINA.
- La société CTM S.A en sa qualité d'actionnaire de la société ISSAL MADINA S.A

Nature, objet et modalités de la convention :

Par cette convention, CTM SA fournit une prestation d'assistance et mise à disposition de moyens humains pour le compte de la société ISSAL MADINA SA moyennant une rémunération mensuelle de KMAD 173 HT par an.

Date de la convention : Conclue pour une durée indéterminée avec effet au 1<sup>er</sup> décembre 2023 selon le management

Montant comptabilisé en produits en 2024 : KMAD 2.075 HT

Sommes reçues en 2024 : KMAD 2.697 TTC

**Casablanca, le 30 avril 2025**

**Les Commissaires aux Comptes**

**DELOITTE AUDIT**



Deloitte Audit  
 Bd. El-Bachoum El-Asadji  
 Bâtiment "C" - Zone 2, Le Marjane  
 Casablanca  
 Tél: 0522 22 40 25 / 05 22 22 47 24  
 Fax: 05 22 22 40 26 / 47 20

**Sakina BENSOUA KORACHI**  
**Associée**

**FORVIS MAZARS**



forvis mazars  
 76, Bd Abdelmoumen Rés. Koutoubia  
 7<sup>ème</sup> Etage - Casablanca  
 Tél. 05 22 42 34 23

**Adnane LOUKILI**  
**Associé**



## Compagnie de Transports au Maroc – CTM

Société anonyme au capital de 122 597 800,00 dirhams

Siège social : Km 13,5 Autoroute Casablanca Rabat,

Casablanca, Maroc

R.C. Casablanca n° 30.831

